



Document de référence

LISI 2010

LINK SOLUTIONS FOR INDUSTRY

lisi



Autorité des Marchés Financiers

Le présent document de référence a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 20 avril 2011 conformément à l'article 212-13 de son règlement Général. Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'Autorité des Marchés Financiers. Ce document a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

Sommaire

1 Informations générales concernant la société

1. Responsable du document de référence et contrôleurs légaux	6
2. Politique d'information	6
3. Organigramme juridique	7
4. Organigramme fonctionnel	8
5. Chiffres clés	9
6. Informations concernant l'émetteur	9

2 Situation financière

1. Aperçu des principales activités	16
2. Activité du Groupe au cours de l'exercice et perspectives d'avenir	18

3 Etats financiers consolidés

1. Les états financiers	26
2. Les notes annexes	30

4 Etats financiers sociaux

1. Activité de la société au cours de l'exercice et perspectives d'avenir	62
2. Les états financiers	64
3. Les notes annexes aux comptes sociaux	68
4. Résultats financiers de la société LISI S.A. au cours des 5 derniers exercices	74

5 Facteurs de risques

1. Environnement	76
2. Hygiène et sécurité	76
3. Gestion des risques	77
4. Informations sur les risques de l'émetteur	77
5. Politique d'assurances	79

6 Informations sur la société et le gouvernement d'entreprise

1. Informations sur la société	82
2. Gouvernement d'entreprise	88

7 Documents spécifiques à l'Assemblée Générale

1. Rapport du Président du Conseil d'Administration	102
2. Rapport des Commissaires aux Comptes sur le rapport du Président du Conseil d'Administration sur le contrôle interne	105
3. Rapport spécial des Commissaires aux Comptes	106
4. Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés	107
5. Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels	108
6. Projets de résolutions	109
Table de concordance	111
Glossaire	114

1

Informations générales concernant la société

1	Responsable du document de référence et contrôleurs légaux	6
1.1	Nom et fonction du responsable du document de référence	6
1.2	Attestation du responsable du document de référence	6
1.3	Contrôleurs légaux	6
2	Politique d'information	6
2.1	Responsable de l'information financière	6
2.2	Documentation	6
3	Organigramme juridique	7
4	Organigramme fonctionnel	8
5	Chiffres clés	9
6	Informations concernant l'émetteur	9
6.1	Répartition du capital	9
6.2	Historique	11
6.3	Raison sociale – siège social et législation	12
6.4	Constitution et durée – acte constitutif et statuts	12
6.5	Consultation des documents juridiques	13

1 - Responsable du document de référence et contrôleurs légaux

1.1 Nom et fonction du responsable du document de référence

Mr. Emmanuel VIELLARD
Vice Président-Directeur Général

1.2 Attestation du responsable du document de référence

« J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et le rapport de gestion figurant dans les chapitres 2-3-4-5-6 présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées. J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes, la société SALUSTRO REYDEL (membre de KPMG International) et la société EXCO CAP AUDIT, une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans le présent document de référence ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document de référence ».

Paris, le 19 avril 2011.

Emmanuel VIELLARD
Vice Président-Directeur Général

1.3 Contrôleurs légaux

Commissaires aux Comptes titulaires :

• EXCO CAP AUDIT représenté par Pierre BURNEL

2 rue Jules Emile Zingg – BP 9
25409 EXINCOURT Cedex

Mandat attribué le 13 avril 1993 et expirant lors de l'AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

• SALUSTRO REYDEL membre de KPMG International représenté par Laurent GENIN

1 cours Valmy
92923 PARIS LA DEFENSE Cedex

Mandat attribué le 4 mars 1999 et expirant lors de l'AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

Commissaires aux Comptes suppléants :

• Monsieur Jean-François CALAME

2 rue Jules Emile Zingg – BP 9
25409 EXINCOURT Cedex

Mandat attribué le 13 avril 1993 et expirant lors de l'AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

• Monsieur Jean-Claude REYDEL

1 cours Valmy
92923 PARIS LA DEFENSE Cedex

Mandat attribué le 4 mars 1999 et expirant lors de l'AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

2 - Politique d'information

2.1 Responsable de l'information financière

Mr. Emmanuel Viellard

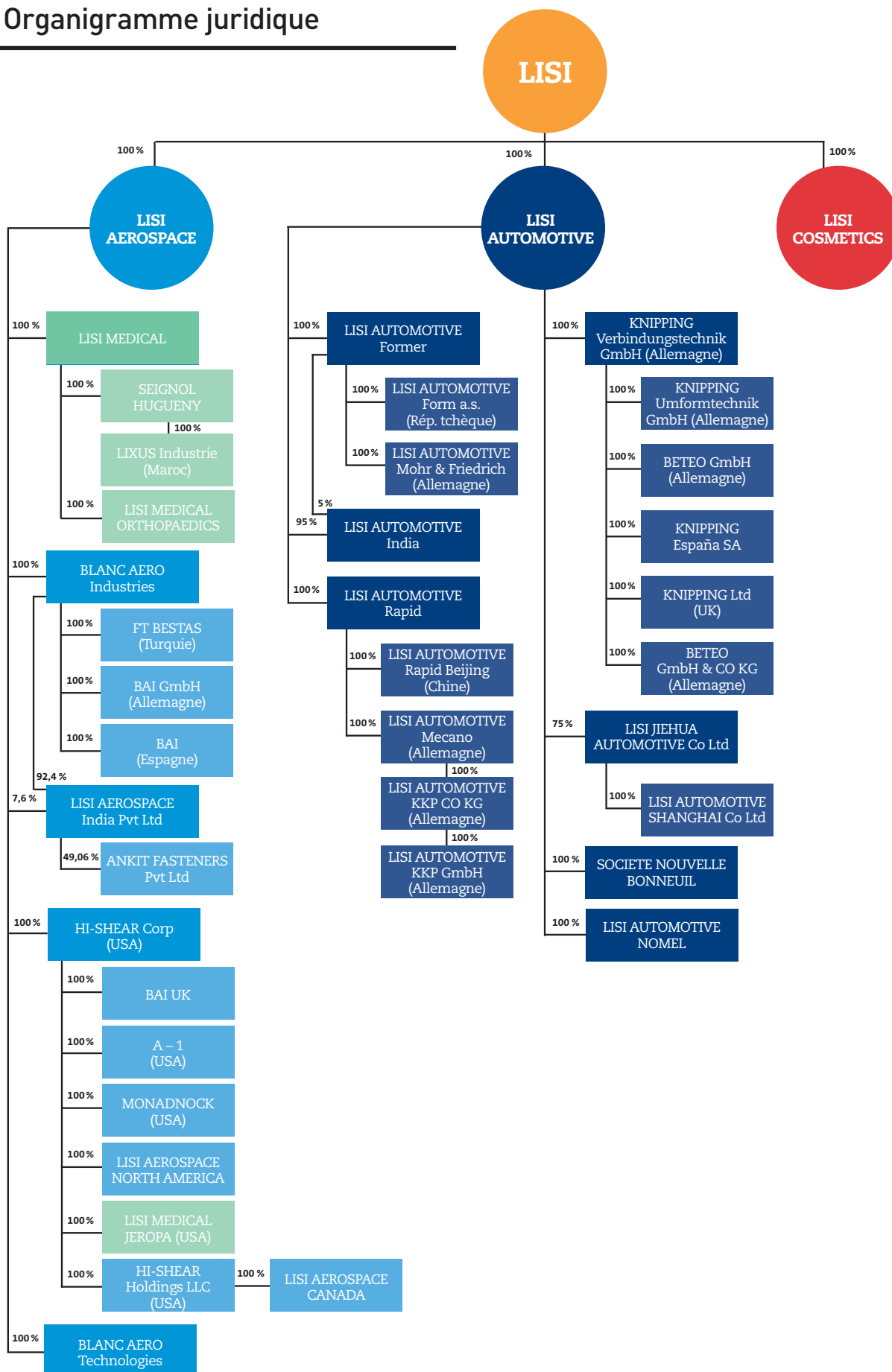
LISI
Le Millenium
18 rue Albert Camus
BP 431
90008 BELFORT Cedex
Tél. : + 33 (0)3 84 57 00 77 / Fax : + 33 (0)3 84 57 02 00
Site internet : www.lisi-group.com
Courriel : emmanuel.viellard@lisi-group.com

2.2 Documentation

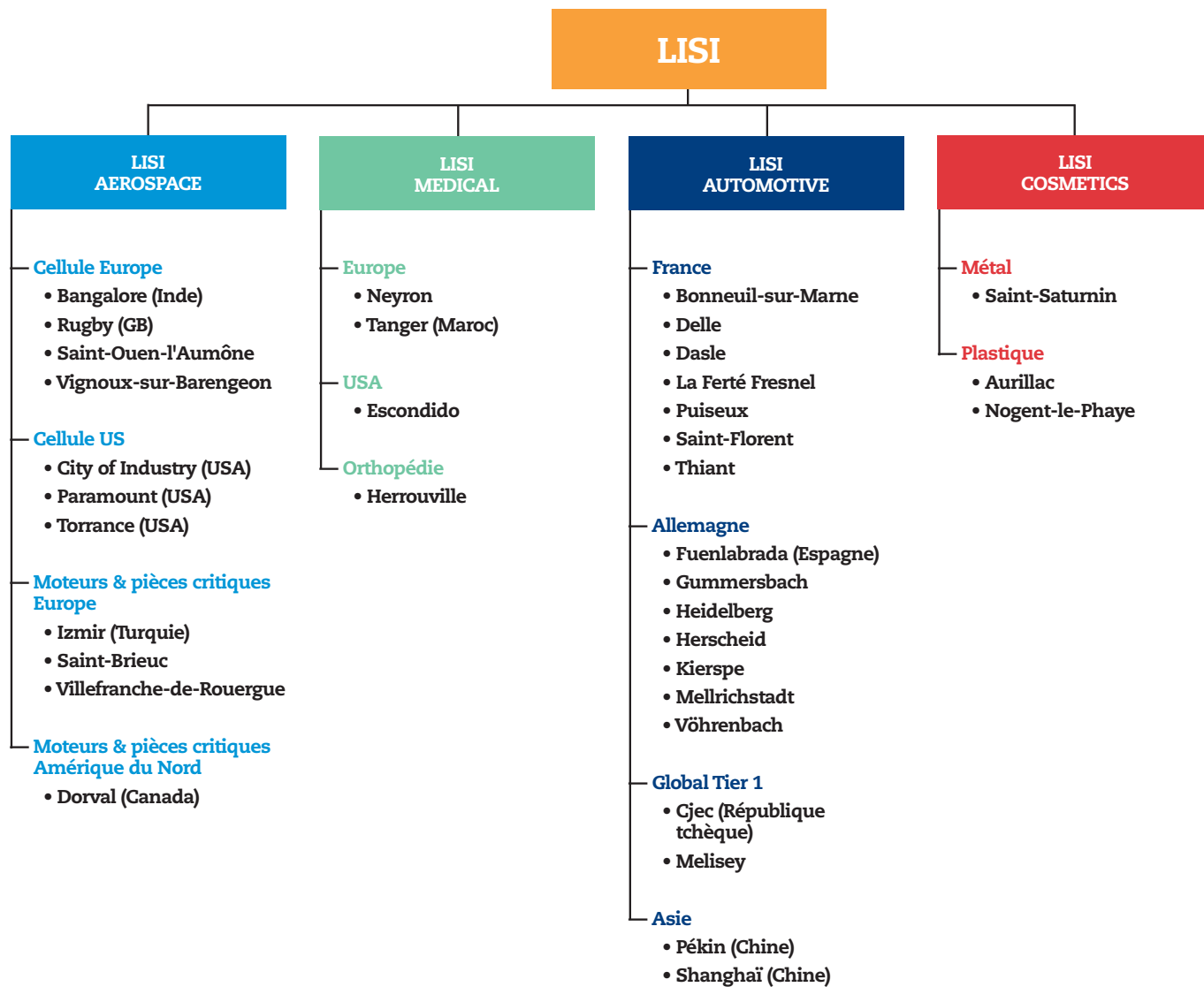
- Document de référence en français et en anglais (version papier et CD)
- Communiqué de presse

Tous les documents sont mis à la disposition des actionnaires. Ils peuvent être demandés au siège de la société (à l'adresse ci-dessus) ou consultés sur le site internet. Le Groupe a mis depuis dix ans, à la disposition du public, son site institutionnel en français et en anglais. Les rapports annuels ainsi que les informations trimestrielles et toutes les informations réglementées y sont téléchargeables.

3 - Organigramme juridique

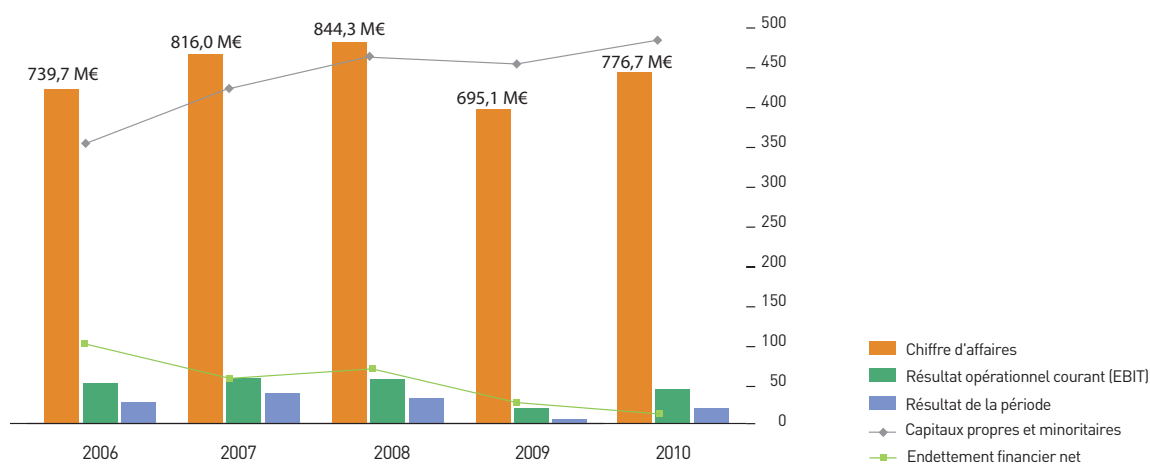


4 - Organigramme fonctionnel



5 - Chiffres clés

En millions d'€	2010	2009	2008	2007	2006
Chiffre d'affaires	776,7	695,1	844,3	816,0	739,7
Résultat opérationnel courant (EBIT)	49,5	34,2	98,9	100,1	88,6
Résultat de la période	32,9	9,4	56,2	67,6	48,0
Capitaux propres et minoritaires	490,3	450,6	458,6	425,3	357,0
Endettement financier net	17,5	28,5	69,4	53,3	105,6



6 - Informations concernant l'émetteur

6.1 Répartition du capital

Fiche signalétique de l'action LISI

Code ISIN : FR 0000050353

Code Reuters : GFII.PA

Code Bloomberg : FII.FP

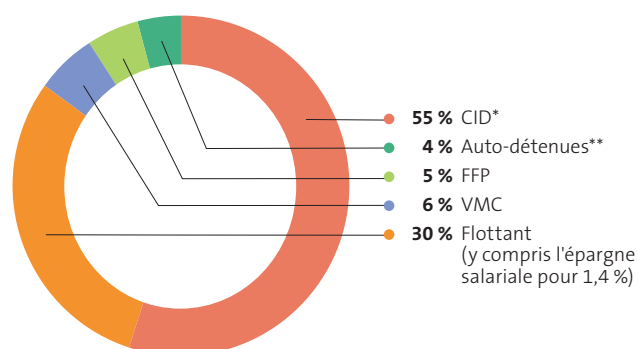
Compartiment : B Eurolist

Place de cotation : Euronext Paris

Nombre de titres : 10 786 494

Capitalisation boursière au 31 décembre 2010 : 542 M€

Indices : CAC® Small, CAC® Mid & Small, CAC®-All tradable et CAC®-All Shares



* Dont participations directes et indirectes :

VMC : 21,20 %

FFP : 18,94 %

CIKO : 16,78 %

** Réservées aux programmes d'actions sous conditions de performance et de stock-options.

Liquidité du titre :

Taux de rotation du flottant : 24 %

Nombre de titres traités par jour en moyenne sur l'année 2010 : 3 353

Mois	Cours de clôture	Cours le + Haut	Cours le + Bas	Moyenne par séance	Volumes de transactions	Titres traités dans le mois ⁽¹⁾
	€	€	€	€	K€	
2008						
Janvier	58,67	65,81	49,45	57,63	24 832	445 000
Février	60,57	62,50	55,00	58,75	19 492	327 915
Mars	65,14	67,85	60,50	64,18	12 615	191 137
Avril	69,30	69,85	64,12	66,99	19 750	293 850
Mai	68,00	71,90	61,04	66,47	49 970	402 735
Juin	57,18	69,87	55,01	62,44	31 912	512 824
Juillet	57,63	59,63	51,24	55,44	13 688	220 753
Août	55,00	57,63	52,38	55,01	6 065	101 276
Septembre	47,60	56,00	44,00	50,00	17 991	360 169
Octobre	34,79	48,49	26,01	37,25	24 056	639 747
Novembre	29,00	37,75	27,20	32,48	11 046	312 830
Décembre	24,50	28,99	24,06	26,53	3 721	141 218
2009						
Janvier	25,78	29,91	22,61	26,26	3 556	136 223
Février	26,48	26,87	21,16	24,02	3 416	135 400
Mars	23,40	26,10	19,81	22,96	1 316	56 590
Avril	29,00	29,00	22,70	25,85	2 600	99 291
Mai	31,80	31,80	26,00	28,90	2 146	71 099
Juin	30,80	33,50	29,50	31,50	1 564	48 950
Juillet	34,00	34,00	29,15	31,58	2 029	65 596
Août	38,20	38,20	31,80	35,00	1 731	48 884
Septembre	37,40	39,00	34,20	36,60	3 036	82 744
Octobre	31,00	38,75	31,00	34,88	3 921	107 449
Novembre	33,49	34,80	30,15	32,48	2 170	64 666
Décembre	34,30	34,30	31,61	32,96	2 923	89 650
2010						
Janvier	38,80	40,00	34,31	37,16	3 041	80 625
Février	36,50	39,10	34,13	36,62	1 897	52 303
Mars	42,15	44,35	36,50	40,43	3 547	88 903
Avril	46,50	50,00	41,50	45,75	4 331	93 581
Mai	40,21	48,20	37,01	42,61	3 519	83 674
Juin	42,40	44,45	39,50	41,98	5 501	133 133
Juillet	45,30	45,46	39,50	42,48	2 524	59 835
Août	43,80	45,90	43,00	44,45	1 062	23 889
Septembre	49,81	49,90	43,54	46,72	3 647	76 251
Octobre	50,47	52,40	48,60	50,50	4 456	87 935
Novembre	49,90	52,30	49,42	50,86	1 787	35 509
Décembre	50,29	52,80	49,64	51,22	2 571	49 560
2011						
Janvier	55,00	60,80	50,08	55,44	8 874	155 881
Février	59,92	60,30	55,00	57,65	7 751	134 192

(1) Sauf hors système.

Contrat d'animation

Le contrat d'animation est conforme à la charte de déontologie de l'AFEI et est effectué par :

ODDO FINANCE CORPORATE

Monsieur Eric BIGOTTEAU
 Courriel : ebigotteau@oddo.fr
 Tél : +33 (0)1 40 17 52 89

6.2 Historique

1777

Création par Frédéric JAPY d'une fabrique de mouvements d'horlogerie à Beaucourt près de Montbéliard.

1796

Fondation à Morvillars dans la région de Belfort de la manufacture MIGEON & DOMINE qui deviendra la société VIELLARD MIGEON et Compagnie (VMC).

1806

Les sociétés JAPY Frères et VIELLARD & MIGEON décident de lancer conjointement la première fabrication industrielle de vis à bois forgées en France.

1899

Création à Delle (Territoire de Belfort), par la famille DUBAIL - KOHLER, de la Société Industrielle de Delle qui se spécialise rapidement dans la fabrication de visserie par décolletage.

1968

Ces trois entreprises familiales (KOHLER, JAPY et VIELLARD) fusionnent pour constituer la société GFD ⁽¹⁾ qui devient alors le premier fabricant français de visserie-boulonnerie standard et automobile. Les trois familles fondatrices se retrouvent aujourd'hui au sein de CID (Compagnie Industrielle de Delle) actionnaire de contrôle du Groupe LISI.

1977

GFD prend le contrôle de la société BLANC AERO, spécialisée dans les fixations aéronautiques et dans les composants d'emballage pour la Parfumerie. Le nouveau Groupe est baptisé GFI.

1989

GFI s'introduit sur le Second Marché de la bourse de Paris et devient GFI Industries.

1990 / 2000

Au cours de la décennie 90, GFI Industries s'est renforcé dans ses trois secteurs par l'acquisition de plus d'une quinzaine de sociétés en Europe et aux Etats-Unis.

2002

Pour mieux s'identifier à ses métiers, GFI Industries devient LISI, acronyme de Link Solutions for Industry ; ses trois divisions reprennent chacune ce nom en y ajoutant son secteur d'activité principal : LISI AEROSPACE, LISI AUTOMOTIVE et LISI COSMETICS.

Poursuite de la stratégie de recentrage sur le Core Business :

- Cession des activités non stratégiques (GFD, Ars Industries et l'unité de production d'Aillevillers),
- Acquisition de la société californienne MONADNOCK (LISI AEROSPACE).

2004

Acquisition de la société FORM a.s en République tchèque (LISI AUTOMOTIVE).

2005

Acquisition de la société KNIPPING en Allemagne (LISI AUTOMOTIVE).

Ouverture d'une usine au Canada (LISI AEROSPACE).

Cession de la société Gradel (LISI AUTOMOTIVE).

2007

Vente de la société de distribution Eurofast à la société ANIXTER France (LISI AEROSPACE).

LISI AUTOMOTIVE cède son site de Monistrol-sur-Loire au groupe PRECITURN.

Création du sous-ensemble LISI MEDICAL suite aux acquisitions des sociétés :

- HUGUENY (Lyon), spécialisée dans les implants du rachis,
- JEROPA (Escondido-USA), spécialisée dans les implants dentaires,
- SEIGNOL et INTERMED Application (Neyron-France) et LIXUS (Tanger-Maroc), spécialisées dans la sous-traitance de fabrication d'implants dentaires et orthopédiques.

2008

LISI AUTOMOTIVE accroît sa présence en Chine et en Inde avec la création d'un deuxième site de production à Shanghai dédié à la fabrication de fixations vissées pour l'automobile.

2009

Le 1^{er} avril 2009, le Groupe a cédé la société SDU (25 M€ de chiffre d'affaires), filiale du groupe KNIPPING, qui était spécialisée dans la distribution de produits techniques à destination des mines et de l'industrie en Allemagne et en Pologne.

2010

Le Groupe renoue avec la croissance externe par le biais de deux acquisitions importantes :

- Reprise par LISI AUTOMOTIVE de deux sites français du Groupe américain Acument Global Technologies, spécialisés dans la fabrication de fixations pour l'industrie automobile.
- Achat par LISI MEDICAL d'un site de production de prothèses de hanches au Groupe américain Stryker Corporation, l'un des premiers fournisseurs mondiaux de technologies médicales. L'accord est assorti d'un contrat de fournitures sur 5 ans.

(1) Générale de Forgeage et Décolletage

6.3 Raison sociale – siège social et législation

Dénomination sociale et siège social

LISI S.A. – Le Millenium – 18 rue Albert Camus – 90008 BELFORT Cedex

Forme et législation de l'émetteur

Société Anonyme régie par la législation française.

Lieu et N° de l'enregistrement

- R.C.S.: BELFORT 536 820 269
- Code NAF : 7010 Z

6.4 Constitution et durée - acte constitutif et statuts

Constitution et durée

La société a été constituée le 5 juillet 1968. Sa durée expirera le 4 juillet 2067, sauf cas de dissolution anticipée ou prorogation.

Objet social

Conformément à l'article 2 des statuts, la société a pour objet :

- la prise de participations ou d'intérêts dans toutes sociétés et entreprises commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières ;
- la fabrication, l'achat et la vente de tous articles quelconques, et notamment de ceux se rapportant à la visserie, boulonnerie, au forgeage, au décolletage, à l'outillage et à la construction de machines ;
- éventuellement, toutes opérations rentrant dans l'industrie de la mécanique et le commerce des articles s'y rattachant ;
- la participation directe ou indirecte dans toutes opérations ou affaires pouvant se rapporter aux dits objets ou susceptibles de favoriser le développement des affaires sociales, et ce, sous quelque forme que ce soit, création de société nouvelle, apport souscription, achat de titres et droits sociaux... ;
- et généralement, toutes opérations commerciales, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptible d'en faciliter l'extension ou le développement.

Exercice social

L'exercice social commence le 1^{er} janvier et s'achève le 31 décembre de chaque année.

Clauses statutaires particulières

Article 17 – Répartition des bénéfices

- Sur le bénéfice distribuable, il est prélevé tout d'abord toute somme que l'Assemblée Générale décidera de reporter à nouveau sur l'exercice suivant ou d'affecter à la création de tous fonds de réserve extraordinaire, de prévoyance ou autre avec une affectation spéciale ou non. Le surplus est réparti entre tous les actionnaires au prorata de leurs droits dans le capital.
- Il peut être accordé à chaque actionnaire, pour tout ou partie du dividende ou de l'acompte sur dividende mis en distribution, une option entre le paiement de celui-ci en numéraire ou en actions dans les conditions prévues par la loi.

Article 15-1 à 15-5 – Assemblées Générales

- Les Assemblées Générales sont convoquées et délibèrent dans les conditions prévues par la loi. Elles se réunissent au siège social ou en tout autre lieu précisé dans l'avis de convocation.
- L'Assemblée Générale se compose de tous les actionnaires, quel que soit le nombre de leurs actions, pourvu qu'elles aient été libérées des versements exigibles. Le droit d'assister ou de se faire représenter à l'Assemblée est subordonné :
 1. Pour les titulaires d'actions nominatives à l'inscription en compte nominatif pur ou administré, cinq jours au moins avant la date de l'Assemblée ;
 2. Pour les titulaires d'actions au porteur, s'il en existe, par la remise dans le même délai, d'un certificat établi par l'intermédiaire habilité constatant l'indisponibilité des actions inscrites en compte jusqu'à la date de l'Assemblée.
 Toutefois, le Conseil d'Administration a la faculté, par voie de mesure générale, de réduire ou de supprimer ce délai.

- Les Assemblées sont présidées par le Président du Conseil d'Administration ou, en son absence, par le Vice-Président, le plus âgé ou à défaut de Vice-Président par l'Administrateur le plus ancien présent à cette Assemblée. A défaut, l'Assemblée élit elle-même son Président.

- Sauf disposition légale ou réglementaire contraire, chaque membre de l'Assemblée Générale a autant de voix qu'il possède et représente d'actions, tant en son nom personnel que comme mandataire, sans limitation. Toutefois, un droit de vote double de celui conféré aux autres actions, eu égard à la quotité du capital social qu'elles représentent, est attribué :

1. A toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative depuis quatre (4) ans au moins au nom du même actionnaire ;
2. Aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire en cas d'augmentation du capital par incorporation de réserves, bénéfiques ou primes d'émission, à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit.

Le droit de vote double cessera de plein droit pour toute action transférée en propriété. Néanmoins, n'interrompt pas le délai ci-dessus fixé ou conserve le droit acquis, tout transfert par suite de succession, de liquidation de communauté de biens entre époux ou de donation entre vifs, au profit d'un conjoint ou d'un parent du degré successible.

- Lorsqu'il est fait usage par les actionnaires d'une formule de vote par correspondance, seules sont prises en compte les formules de vote parvenues à la société trois jours au moins avant la date de l'Assemblée.

Par ailleurs, la présence de l'actionnaire à l'Assemblée Générale entraîne l'annulation de la formule de vote par correspondance et/ou de la formule de procuration que ledit actionnaire aura le cas échéant fait parvenir à la société ; sa présence prévalant sur tout autre mode de participation antérieurement choisi par lui. En dehors de la présence de l'actionnaire à l'Assemblée, sa formule de procuration, n'est prise en considération que sous réserve des votes le cas échéant exprimés dans sa formule de vote par correspondance.

Article 9 – Déclaration de franchissement de seuil

- Les valeurs mobilières sont librement négociables sauf dispositions légales ou réglementaires contraires.
- Leur transmission s'opère par virement de compte à compte dans les conditions et selon les modalités prévues par la réglementation.
- Les valeurs mobilières sont indivisibles à l'égard de la société.
- Chaque fois qu'il sera nécessaire de posséder plusieurs valeurs mobilières anciennes pour exercer un droit quelconque, ou encore en cas d'échange ou d'attribution de titres donnant droit à un titre nouveau contre remise de plusieurs valeurs mobilières anciennes, les titres isolés ou en nombre inférieur à celui requis ne donneront aucun droit à leurs porteurs contre la société, les titulaires ayant à faire leur affaire personnelle du groupement et, éventuellement, de l'achat ou de la vente du nombre de titres nécessaires.
- Sans préjudice des dispositions visées à l'article 356-1 de la Loi n° 66-537 du 24 juillet 1966, toute personne qui détient ou vient à détenir directement ou indirectement au sens des dispositions dudit article 356-1, au moins 3 % du capital est tenue, dans le délai de quinze jours à compter du franchissement de ce seuil de participation, de déclarer à la société par lettre recommandée avec avis de réception envoyée au siège social le nombre total d'actions qu'elle possède.

Tout actionnaire est également tenu d'informer la société dans les mêmes délais lorsque la participation au capital devient inférieure aux seuils prévus ci-dessus.

A défaut d'avoir été régulièrement déclarées dans les conditions ci-dessus exposées, les actions excédant la fraction qui aurait dû être déclarée, sont privées du droit de vote pour toute Assemblée d'actionnaires qui se tiendrait jusqu'à l'expiration d'un délai de trois mois suivant la date de régularisation de la notification à la demande, consignée dans le procès-verbal de l'Assemblée Générale, d'un ou plusieurs actionnaires détenant ensemble au moins 5 % du capital social.

6.5 Consultation des documents juridiques

Les documents juridiques relatifs à la société LISI S.A. (statuts, procès-verbaux d'Assemblées, rapports des Commissaires aux Comptes, et tous les documents mis à la disposition des actionnaires) peuvent être consultés sur demande au siège de la société à l'adresse suivante : Société LISI S.A., Le Millenium, 18 rue Albert Camus, B.P. 431, 90008 BELFORT Cedex.

2

Situation financière

1 Aperçu des principales activités **16**

1.1	LISI AEROSPACE	16
1.2	LISI MEDICAL	16
1.3	LISI AUTOMOTIVE	17
1.4	LISI COSMETICS	17

2 Activité du Groupe au cours de l'exercice et perspectives d'avenir **18**

2.1	LISI Consolidé	18
2.2	LISI AEROSPACE	20
2.3	LISI AUTOMOTIVE	22
2.4	LISI COSMETICS	23

1 - Aperçu des principales activités

1.1 LISI AEROSPACE

281,0 M€
DE CHIFFRE D'AFFAIRES

2 988
COLLABORATEURS

17,6 M€
D'INVESTISSEMENTS

Activité

Fixations et composants d'assemblage pour l'aéronautique

Produits phares

Cellule

Fixations de structure principalement en titane (Hi-Lite®, Hi-Lok® – LGP®, Pull-In®, Pull-stem™, Taper-Lok).

Moteur

Fixations moteurs (aciers haute température, alliages base cobalt ou nickel, superalliages à très haute résistance), inserts et goujons.

Pièces Spéciales

Fixations spéciales non structurelles (clip nut, quart de tour, spacer, etc...), verrous, outillage de pose.

Racing

Fixations et composants pour la compétition automobile. Autres fixations pour l'automobile haut de gamme.

Clients

Airbus ;
Boeing ;
Bombardier ;
Dassault ;
EADS ;
Embraer ;
Eurocopter ;
Finmeccanica ;
GEAE ;
Pratt & Whitney ;
Rolls Royce ;
Safran ;
Spirit ;
Les écuries de Formule 1 et Nascar pour la partie Racing.

Concurrents

Alcoa Fastening Systems ;
Precision Castpart Corp.

1.2 LISI MEDICAL

42,7 M€*
DE CHIFFRE D'AFFAIRES

483
COLLABORATEURS

2,6 M€
D'INVESTISSEMENTS

Activité

Sous-traitant d'implants médicaux et d'ancillaires

Produits phares

LISI MEDICAL SEIGNOL - HUGUENY

Implants chirurgicaux (pied, main, dentaires, maxillo-facial) et fabrication d'ancillaires (instruments chirurgicaux).
Implants rachidiens et orthopédiques.

LISI MEDICAL JEROPA

Implants dentaires et ancillaires.

LISI MEDICAL ORTHOPAEDICS

Implants de reconstruction (hanche, genoux, épaule) et ancillaires associés.

Concurrents

Accelent ;
Greatbatch ;
Marle ;
Symmetry.

* dont 4 mois de chiffre d'affaires de LISI MEDICAL Orthopaedics.

1.3 LISI AUTOMOTIVE

401,3 M€*
DE CHIFFRE D'AFFAIRES

3 200
COLLABORATEURS

29,6 M€
D'INVESTISSEMENTS

Activité

Fixations et composants d'assemblage pour l'automobile et l'industrie

Produits phares**Fixations filetées**

Vis, écrous rondelles pour : moteurs et leur environnement, châssis, liaison au sol, intérieur véhicule, connexions électriques.

Solutions clippées

Métal et plastiques pour : tuyauterie et câblerie, habillage intérieur et extérieur, caisse en blanc, sous-ensembles multifonctionnels, pour l'automobile et l'industrie.

Composants mécaniques de sécurité

Pour : ceintures de sécurité, mécanismes de siège, freins à disques, Airbag, moteurs et boîtes de vitesses.

Clients

BMW ;
Daimler ;
Ford ;
Opel ;
PSA ;
Renault-Nissan ;
VW-Audi ;
Autoliv ;
Bosch ;
Faurecia ;
Johnson Controls ;
Jtekt ;
TI automotive ;
Thyssenkrupp ;
TRW ;
Visteon ;
ZF ;
BSH ;
Franke ;
Schneider.

Concurrents

Acument Global Technologies ;
Agrati ;
A. Raymond ;
Fontana ;
ITW ;
Kamax ;
Nedschroef ;
SFS ;
TRW Fasteners ;
Emhart Technologies ;
HellermannTyton.

* dont 9 mois de chiffre d'affaires des sites Acument (Bonneuil et La Ferté Fresnel).

1.4 LISI COSMETICS

52,8 M€
DE CHIFFRE D'AFFAIRES

417
COLLABORATEURS

1,5 M€
D'INVESTISSEMENTS

Activité

Composants d'assemblage et d'emballage pour la Parfumerie et les Cosmétiques

Produits phares

212 Men et 212 VIP de Carolina HERRERA (PUIG)

Lady Million de Paco Rabanne (PUIG)

Acqua di Gio d'ARMANI (L'OREAL)

Bleu de CHANEL

Coco Mademoiselle de CHANEL N° 5 de CHANEL

J'Adore de DIOR (LVMH)

Oriens de VAN CLEEF & ARPELS (INTER PARFUMS)

Narciso for her de Narciso RODRIGUEZ (SHISEIDO)

Clients

Chanel ;
Puig ;
LVMH ;
Shiseido ;
L'Oréal ;
Procter & Gamble ;
Clarins ;
Hermès Parfums.

Concurrents

Albéa ;
Ileos ;
Qualipac ;
Rexam Beauty ;
Seidel ;
Texen.

2 - Activité du Groupe au cours de l'exercice et perspectives d'avenir

2.1 LISI consolidé

12 mois clos le 31 décembre		2010	2009	Variation
Principaux éléments du compte de résultat				
Chiffre d'affaires	M€	776,7	695,1	+ 11,7 %
Excédent brut d'exploitation courant (EBITDA)	M€	95,7	87,8	+ 9,0 %
Marge d'EBITDA	%	12,3	12,6	- 0,3 pts
Résultat opérationnel courant (EBIT)	M€	49,5	34,2	+ 44,7 %
Marge opérationnelle courante	%	6,4	4,9	+ 1,5 pts
Résultat attribuable aux porteurs de capitaux propres de la société	M€	32,9	9,4	x 3,5
Résultat dilué par action	€	3,19	0,92	x 4
Principaux éléments du tableau des flux de trésorerie				
Capacité d'autofinancement	M€	79,5	76,7	+ 3,6 %
Investissements industriels nets	M€	- 50,6	- 49,0	+ 3,3 %
Excédent de trésorerie d'exploitation (FCF)	M€	54,8	51,3	+ 6,9 %
Principaux éléments de situation financière				
Endettement financier net	M€	17,5	28,5	- 38,6 %
Ratio d'endettement net sur capitaux propres		3,6 %	6,3 %	- 2,7 pts

Redressement du chiffre d'affaires soutenu par la bonne performance de la division automobile, l'amélioration des conditions du marché aéronautique en fin de période et un effet périmètre significatif

La hausse de 11,7 % du chiffre d'affaires consolidé à 776,7 M€ pour l'exercice 2010 traduit un net redressement par rapport à l'exercice de crise de 2009. Elle tient compte d'une croissance organique de 3,5 % et des acquisitions de 2 sites automobiles au Groupe Acument et d'un site médical au Groupe Stryker. Cette tendance s'est accélérée tout au long de l'année sous l'effet de la reprise graduelle de l'activité aéronautique, tandis que la division automobile confirmait la bonne tenue de son activité. Le Groupe a également bénéficié des excellentes performances du médical et de la parfumerie-cosmétiques.

	LISI AEROSPACE*	LISI AUTOMOTIVE	LISI COSMETICS	LISI Consolidé
T1	- 27,2 %	+ 37,8 %	+ 10,8 %	- 0,9 %
T2	- 17,8 %	+ 37,6 %	+ 65,3 %	+ 10,0 %
T3	- 2,1 %	+ 22,1 %	+ 70,6 %	+ 12,9 %
T4	+ 29,8 %	+ 21,6 %	+ 46,8 %	+ 26,6 %
2010	- 7,4 %	+ 29,3 %	+ 46,3 %	+ 11,7 %

* les chiffres de la division LISI AEROSPACE comprennent également ceux de la division LISI MEDICAL

Ainsi, la division LISI AUTOMOTIVE représente la majorité des ventes du Groupe à 52 % du chiffre d'affaires consolidé, la division LISI AEROSPACE baisse à 42 % du total et LISI COSMETICS, le solde soit 7 %. L'activité dans le domaine des implants a plus que doublé en 2010 à 42,7 M€ (contre 18,7 M€ en 2009) soit 5 % du total.

La contribution respective des divisions s'établit comme suit :

(en M€)	LISI AEROSPACE*	LISI AUTOMOTIVE	LISI COSMETICS	LISI Consolidé
T4	92,4 M€ 44 %	103,8 M€ 49 %	13,9 M€ 7 %	209,8 M€ 100 %
Exercice 2010	323,7 M€ 42 %	401,3 M€ 52 %	52,8 M€ 7 %	776,7 M€ 100 %

* les chiffres de la division LISI AEROSPACE comprennent également ceux de la division LISI MEDICAL.

Le Groupe LISI poursuit sa stratégie de consolidation des relations avec ses clients majeurs accompagnant ainsi le mouvement de concentration entamé sur ses principaux marchés. Les 5 premiers clients du Groupe représentent 32 % du total, et environ 80 % du chiffre d'affaires est atteint avec le 90^{ème} client.

Faits marquants de l'exercice

- Les projets de croissance externe annoncés en 2009 se sont concrétisés en 2010 avec l'intégration de :
 - 2 sites du Groupe Acument au 1^{er} avril 2010 qui ont généré 34,6 M€ de chiffre d'affaires sur 9 mois pour la division LISI AUTOMOTIVE,
 - 1 site du Groupe Stryker au 1^{er} septembre 2010 qui a augmenté de 21,2 M€ le chiffre d'affaires de LISI MEDICAL (qui fait partie de la division LISI AEROSPACE).
- La poursuite d'un programme d'investissements ambitieux. Maintenu à près de 50 M€ par an pendant les deux années de crise, il a été principalement dédié à l'amélioration des conditions de production et à de nouveaux projets :
 - La concentration des sites de production de LISI AUTOMOTIVE se poursuit avec la fermeture du site d'outillage de Grandvillars (90) pour être installé à Lure (70) ou encore le déménagement progressif du site de Bonneuil (ex Acument) à Puiseux (95).
 - Avec l'appui de la Communauté de Communes du Sud-Territoire, le site de la préparation matière de Grandvillars (90) sera complètement rénové afin d'accueillir des augmentations de capacité significatives ainsi que le siège de LISI AUTOMOTIVE au 3^{ème} trimestre 2012.

Résultats financiers 2010 : amélioration significative de tous les indicateurs de gestion et importants excédents de trésorerie d'exploitation

Sous l'effet de la hausse d'activité, l'absorption des frais fixes a mécaniquement amélioré les résultats d'ensemble malgré la forte baisse de la contribution de LISI AEROSPACE. Le résultat opérationnel courant progresse de 44,7 % à 49,5 M€. La marge opérationnelle gagne ainsi 1,5 point par rapport à 2009, avec une amélioration significative au second semestre : elle a atteint 7,6 %, à comparer à 5,6 % à la même période de l'exercice 2009. Cette tendance favorable s'explique par le bon niveau de performance de LISI AUTOMOTIVE et les progrès enregistrés par LISI AEROSPACE depuis le point bas atteint au premier semestre. Il convient de noter la hausse des amortissements à 45,8 M€ contre 43,6 M€ en 2009 qui a été plus que compensée par la baisse des dotations aux provisions d'exploitation (stocks, clients, ...).

Après des charges non courantes très limitées (- 1,1 M€ en 2010 contre - 12,0 M€ en 2009) et des charges financières nettes modestes (- 0,9 M€ en 2010 contre - 5,3 M€ en 2009), du fait du désendettement complet réalisé par le Groupe, le résultat net est multiplié par 3,5 par rapport à 2009 et s'établit à 32,9 M€ soit 4,2 % du chiffre d'affaires contre 1,4 % pour l'exercice précédent.

Le résultat par action en 2010 atteint 3,19 € par action contre 0,92 € en 2009.

Le second semestre marque donc une accélération du résultat net à 5,3 % du chiffre d'affaires contre 3,2 % au premier semestre.

Le Groupe a achevé son désendettement au 31 décembre 2010, tout en renouant avec la croissance externe

La capacité d'autofinancement se maintient en 2010 à 10,2 % du chiffre d'affaires soit 79,5 M€ (76,7 M€ en 2009). La rationalisation des besoins en fonds de roulement s'est poursuivie et a permis de dégager à nouveau en 2010, 25,9 M€ de ressources, soit 9,7 % de plus qu'en 2009. Le BFR représente 173 M€ au 31 décembre 2010 soit 22 % du chiffre d'affaires 2010 contre 172 M€ et 25 % du chiffre d'affaires en 2009.

Les investissements industriels ont représenté 50,6 M€ soit 6,5 % du chiffre d'affaires en 2010 à comparer à 49,0 M€ soit 7,1 % en 2009. Les projets les plus significatifs sont les suivants :

- Pour la division LISI AUTOMOTIVE : le rachat du site de Puiseux (95), la construction du site logistique de Delle II (90), la rénovation et l'extension de l'usine en République tchèque, les augmentations de capacité en Allemagne et en Chine ainsi que le déploiement réussi de l'ERP Movex.
- Pour la division LISI AEROSPACE : les investissements dédiés aux développements des nouvelles pièces pour l'A350 à Saint-Ouen l'Aumône (95), le déploiement de la nouvelle cellule écrous à Torrance (Etats-Unis) et la nouvelle usine de LISI MEDICAL à Neyron (01) (France).

En conséquence, le Groupe a dégagé un excédent de trésorerie d'exploitation (« *Free Cash Flow* ») très significatif, proche de 55 millions d'euros pour la deuxième année consécutive : à 54,8 M€, il représente 7,1 % du chiffre d'affaires, au-delà de la moyenne du Groupe qui est de l'ordre de 5 %.

Le Groupe a donc largement disposé de moyens pour faire passer son endettement financier net sous la barre des 20 millions d'euros pour la première fois, tout en procédant à 42,0 M€ d'investissements financiers stratégiques : les acquisitions des deux sites de LISI AUTOMOTIVE et du site de LISI MEDICAL représentent un total de chiffre d'affaires de plus de 90 M€ en base annualisée et un goodwill limité à 25,2 M€.

A 17,5 M€ au 31 décembre 2010, l'endettement financier net ne représente plus que 3,6 % des fonds propres, contre 6,3 % en 2009.

Le total des capitaux employés par le Groupe augmente donc de 515,8 M€ à 561,2 M€ y compris l'augmentation du goodwill mentionné ci-dessus. Le retour sur capitaux employés ressort à 10 %, contre 6,8 % à fin 2009.

Le Groupe justifie donc sa politique ambitieuse d'investissements à la fois industrielle et financière dans un environnement qui, en dépit d'une reprise graduelle de l'activité, demeure difficile.

Eléments de perspective : amélioration graduelle globale

Les bouleversements constatés dès le S2 2008 et tout au long des deux derniers exercices se sont progressivement atténués. Durant cette période, le Groupe, grâce à son organisation et son positionnement, a bénéficié de la contra-cyclicité des marchés automobiles et aéronautiques qui a amorti le recul de l'activité. Un

point d'interrogation demeure quant à l'évolution des Etats-Unis avec une normalisation progressive attendue en 2011.

Le marché automobile désormais redressé devrait se maintenir à un niveau comparable à celui de l'an dernier. Ainsi, le cabinet JD Power prévoit un marché européen stable (- 2 %), assurant une légère croissance chez les clients de LISI AUTOMOTIVE en termes de production. Ces derniers devraient bénéficier d'un certain dynamisme des marchés américains qui pourraient progresser de 10 %, et chinois pour lesquels les mêmes projections font état d'une hausse comprise entre 0 et 10 %, comme de tous les autres marchés émergents (Russie, Inde, Brésil). LISI AUTOMOTIVE devrait également tirer avantage de la montée en puissance des nouveaux produits. La fragilité économique actuelle commande toutefois de rester vigilant, notamment compte tenu de l'impact que pourrait avoir la hausse attendue des matières premières.

Les perspectives du marché aéronautique demeurent contrastées entre les incertitudes persistantes aux Etats-Unis et le redémarrage confirmé en Europe. Le niveau d'enregistrement de commandes global de LISI AEROSPACE pour les derniers mois de 2010 est largement supérieur à 1,0, mais uniquement en Europe, laissant augurer d'un redémarrage soutenu dès le début de 2011 dans cette zone, dans le sillage d'Airbus. Au contraire, le décollage des Etats-Unis ne se

concrétisera vraiment qu'à partir du moment où le programme B787 sera effectivement relancé et où le niveau de stocks chez les distributeurs atteindra un niveau bas.

Le segment du médical deviendra, à compter du 1^{er} janvier 2011 un segment opérationnel au sens de la norme comptable IAS 14 après l'intégration de LISI MEDICAL Orthopaedics. La contribution de cet ensemble devrait dépasser les 70 M€ de chiffre d'affaires sur l'exercice à venir.

Enfin, le Groupe a annoncé, le 8 février 2011 qu'il avait accordé au Groupe POCHE une exclusivité de négociation en vue de la cession de LISI COSMETICS. Cette activité sera donc comptabilisée en actif destiné à la vente selon la norme comptable IFRS 5 à compter du 1^{er} janvier 2011.

L'exercice 2011 restera encore un exercice de transition en attendant le complet redressement du marché aéronautique mondial. Le Groupe confirme néanmoins ses ambitions de croissance dans chacun de ses métiers et sa volonté de se rapprocher de ses niveaux de rentabilité d'avant-crise 2008 / 2010.

Dans cette perspective, les efforts de gestion et d'investissements seront maintenus.

2.2 LISI AEROSPACE

Activité résumée

En millions d'euros	2010	2009	Variation
Chiffre d'affaires	323,7	349,5	- 7,4 %
Résultat Opérationnel Courant (EBIT)	21,1	47,6	- 55,6 %
Capacité d'autofinancement	34,8	61,8	- 43,7 %
Investissements industriels nets	- 20,2	- 26,3	- 23,2 %
Effectifs inscrits fin de période*	3 471	3 333	+ 4,1 %
Effectifs équivalents temps plein**	3 441	3 510	- 2,0 %

* y compris LISI MEDICAL

** y compris intérimaires

Stabilisation des ventes au cours du second semestre dans l'aéronautique, impact positif de l'acquisition de LISI MEDICAL Orthopaedics

Le recul de 7,4 % du chiffre d'affaires à 323,7 M€ par rapport à 2009 est largement imputable au secteur aéronautique seul, dont le chiffre d'affaires a chuté de 15,1 % à 281,0 M€ ; cette tendance n'a pu être totalement compensée par la progression de LISI MEDICAL à 42,7 M€ (dont 21,2 M€ pour LISI MEDICAL Orthopaedics seul) contre 18,7 M€ en 2009.

L'analyse de cette évolution fait ressortir dans le secteur aéronautique seul, l'amorce de reprise enregistrée par la division en fin d'année : après la forte baisse du premier semestre qui atteint - 24,5 %, dont - 29,2 % aux Etats-Unis, le second semestre montre une certaine stabilisation à

- 2,2 %, dont + 6,5 % au cours du dernier trimestre. En revanche, à taux de change et périmètre constants, le chiffre d'affaires total recule de 16,2 %. Les effets de change sur la période contribuent positivement pour près de 5 % dans l'analyse de la baisse du chiffre d'affaires en provenance des Etats-Unis, soit - 15,4 % en euros et - 20,1 % en dollars. En Europe, les ventes baissent également dans les mêmes proportions à - 14,8 % avec un dernier trimestre en redressement (+ 5,4 %) qui marque un point d'inflexion pour la première fois depuis deux ans.

Ce n'est que sur la fin de l'exercice 2010 que les appels de livraison des produits de LISI AEROSPACE sont repartis à la hausse avec les grands constructeurs.

Portées par la nette reprise du trafic aérien international (+ 8,2 % pour l'ensemble de l'année 2010¹ après son effondrement historique

¹ Source : IATA

en 2009), les compagnies aériennes retrouvent une certaine marge de manœuvre financière avec des profits cumulés de l'ordre de 15 milliards de dollars¹. Les commandes d'avions commerciaux sont donc en hausse avec 530 avions chez Boeing (net des annulations) et 574 avions pour Airbus. Les cadences de livraison ont légèrement régressé chez Boeing avec 462 avions (contre 481 en 2009) et augmenté chez Airbus avec 510 avions (contre 498 en 2009), ce dernier chiffre constituant un record.

En revanche, certains éléments continuent de peser sur le marché :

- Les cadences d'A380 sont en-deçà de l'objectif (18 appareils en 2010 contre 20 prévus et 24 appareils pour 2011),
- Le programme B787, toujours en cours de qualification avec un retard très conséquent, a gelé toute la filière d'approvisionnement,
- Les cadences des avions régionaux demeurent à un niveau bas,
- Les distributeurs américains de fixations (« *fasteners* ») n'ont pas terminé l'ajustement à la baisse de leurs niveaux de stocks.

Le marché aéronautique a commencé à montrer des signes de redressement sur la fin de période et uniquement en Europe

Concernant l'ensemble des produits de la filière en amont de l'assemblage, la demande n'a redémarré qu'en toute fin de période et en Europe seulement, alors que LISI AEROSPACE ne ressent pas encore de signes de reprise aux Etats-Unis.

La prise de commandes en Europe affiche un ratio de « *book-to-bill* » supérieur à 1 pour le 5^{ème} mois consécutif, dont un effet significatif des nouveaux produits destinés à l'A350. Aux Etats-Unis, l'incertitude est toujours de mise avec une certaine stabilisation et un ratio « *book-to-bill* » stable à 1 au T4, mais qui affiche seulement 0,8 pour l'ensemble de l'exercice 2010.

Le carnet à livrer se recharge donc nettement en Europe avec une hausse séquentielle d'Airbus, alors que cette tendance ne se fait sentir aux Etats-Unis qu'en toute fin de période chez Boeing. A titre d'exemple, certains avionneurs régionaux sont toujours en baisse significative. La traduction en termes de livraisons montre que celles destinées au monde Airbus ont baissé de - 1 %, celles du monde Boeing de - 22 %, alors que celles des avionneurs régionaux seraient de l'ordre de - 30 %.

Le segment médical profite de la reprise du marché et de l'acquisition de l'usine d'Hérouville Saint-Clair (14) au Groupe Stryker qui constitue maintenant LISI MEDICAL Orthopaedics. Cette unité spécialisée dans la fabrication de prothèses de hanche a bénéficié d'une forte activité de démarrage avec la mise en place de stocks chez Stryker, principal client à ce stade. Le périmètre existant de LISI MEDICAL, actif sur les segments du dentaire, du rachis et du maxillo-facial, a vu son chiffre d'affaires progresser de 13,3 % sur l'ensemble de l'exercice.

En attendant la reprise

La division n'a pas ajusté ses coûts fixes (- 4,5 %) à la hauteur de la baisse d'activité qui, en termes de production, atteint - 7,3 %. Les

coûts variables, qui auraient dû baisser mécaniquement ne montrent pas non plus de signes évidents d'ajustement du fait des poussées inflationnistes sur les salaires, la sous-traitance et les matières premières. Concernant les salaires, la division a gardé intact un potentiel sur-capacitaire afin de pouvoir faire face à la reprise qui se profile.

Pour conserver ses compétences et son savoir-faire et être en mesure de servir ses clients dans les meilleures conditions possibles, LISI AEROSPACE a enregistré une baisse de la marge sur les coûts variables de - 32,4 M€ dont - 10,6 M€ sont dues à la diminution du volume de production et de - 21,8 M€ à la surcapacité installée.

Le résultat opérationnel courant passe de 47,6 M€ (13,6 % du chiffre d'affaires) en 2009 à 21,1 M€ (6,5 % du chiffre d'affaires). Le seul recul des volumes de production de 55 M€ pèse pour 27,9 M€ dans la baisse du résultat opérationnel courant. Les contributions par zone géographique montrent que l'Europe assure la majeure partie du résultat, complété par le segment Médical tandis que les Etats-Unis atteignent seulement l'équilibre d'exploitation.

La capacité d'autofinancement de 34,8 M€ a pu financer les investissements à hauteur de 20,2 M€ se répartissant ainsi :

- 10,6 M€ ont été consacrés sur la plate-forme européenne à développer les nouveaux produits pour l'A350,
- 6,9 M€ aux Etats-Unis pour la mise en place de la cellule de production d'écrous performante,
- 2,7 M€ pour la division LISI MEDICAL, principalement pour la nouvelle usine de Neyron (01).

La variation des BFR est négative à - 3,0 M€ du fait principalement d'une hausse des stocks (+ 1,5 M€) en vue de la préparation de la reprise et certains approvisionnements en avance de phase (+ 1,7 M€ sur les matières premières).

La génération de trésorerie d'exploitation (« *Free Cash Flow* ») reste donc largement positive à 11,6 M€ en 2010 (à comparer à 36,9 M€ en 2009).

Perspectives

La faiblesse du marché américain devrait se poursuivre au niveau du dernier trimestre de 2010 sur une grande partie de l'année 2011 en attendant la reprise du programme B787, les hausses des cadences de Boeing programmées à partir d'août 2011 et début 2012 ainsi que la fin du déstockage chez les distributeurs.

En revanche, la visibilité est meilleure en Europe où l'activité devrait progresser dès le début de l'exercice 2011 avec la livraison programmée d'un volume significatif de pièces pour l'A350.

Le segment LISI MEDICAL représentera en 2011 une division à part entière au sens de la norme comptable IAS 14 avec un niveau de chiffre d'affaires attendu de l'ordre de 70 M€.

1 Source : IATA

2.3 LISI AUTOMOTIVE

Activité résumée

En millions d'euros	2010	2009	Variation
Chiffre d'affaires	401,3	310,4	+ 29,3 %
Résultat Opérationnel Courant (EBIT)	25,1	- 15,5	
Capacité d'autofinancement	42,9	9,0	
Investissements industriels nets	- 29,6	- 20,4	+ 44,6 %
Effectifs inscrits fin de période	3 200	2 821	+ 13,4 %
Effectifs équivalents temps plein*	3 171	2 533	+ 25,2 %

* y compris intérimaires

La forte progression de 29,3 % du chiffre d'affaires 2010 de la division LISI AUTOMOTIVE à 401,3 M€, proche du niveau du record de 2007 (407,1 M€) s'explique par deux principaux éléments :

- un effet périmètre avec l'intégration à compter du 1^{er} avril 2010 de deux sites acquis au Groupe Acument. Ces deux usines contribuent à hauteur de 34,6 M€, soit 8 % de croissance,
- le bon niveau de production des clients de la division. Le volume d'activité affiche des taux de croissance comparables de + 49,7 % en Chine, + 25,8 % en Allemagne, + 18,2 % avec les équipementiers mondiaux et + 16,9 % en France.

A taux de change et périmètre constants, les ventes sont en hausse de 21,2 % en un an, alors qu'elles avaient reculé de près de 15 % en 2009 par rapport à 2008.

Contrairement aux prévisions de marché, l'exercice 2010 a fait preuve d'une grande solidité tout au long de l'exercice, affichant même un taux de croissance de + 9,0 % au quatrième trimestre à périmètre et devises constants.

Une bonne tenue de l'ensemble des marchés

A l'exception de l'Europe occidentale, les marchés sont en forte reprise avec une nouvelle année record pour la Chine avec 18,1 millions de véhicules vendus. Les immatriculations en Europe des 27 + EFTA¹ sont en baisse de - 4,9 % contre une estimation à - 9,0 % en début d'année, principalement à cause de la chute du marché allemand de - 23,4 %. Le recul des ventes a été atténué par l'effet résiduel des primes à la casse notamment en France (- 2,2 %). En revanche, la division estime que la production de ses clients a progressé de + 10,6 % (portée par la hausse substantielle des constructeurs allemands (export) et français (gains de parts de marché en Europe). Le Groupe note donc que son niveau d'activité est moins corrélé au niveau des immatriculations européennes, mais davantage à celui de la production mondiale de son portefeuille clients.

Les tendances des clients constructeurs vont clairement vers le développement de leurs implantations dans les pays à forte croissance de marché comme la Russie, la Chine et l'Amérique du Sud. De même, les équipementiers de premier rang qui constituent plus de 25 % du chiffre d'affaires de LISI AUTOMOTIVE poursuivent leur consolidation et accompagnent les constructeurs vers ces zones.

En termes de développement commercial, la prise de commandes de nouveaux produits au cours de l'exercice 2010 a été de très bon niveau à 13,4 % (chiffre d'affaires annualisé des nouveaux produits / chiffre d'affaires 2010). Ces développements ont été particulièrement actifs auprès des constructeurs allemands, des équipementiers mondiaux et en Chine.

Un vrai retournement des indicateurs de gestion

Après l'exercice très difficile de 2009, le retournement de 2010 est remarquable avec plus de 40 M€ d'écart au niveau du résultat opérationnel courant, qui reflètent les principales évolutions suivantes :

- un effet volume significatif (+ 25,2 M€),
- la hausse de la production (+ 7,0 M€),
- les gains de productivité (+ 11,0 M€).

Elles ont largement compensé l'effet négatif à hauteur de - 5,5 M€ dû à la non-répercussion aux clients de l'inflation du coût des matières premières constatée à partir du deuxième trimestre 2010, peu de temps après que les prix de vente avaient été ajustés à la baisse pour s'aligner sur les coûts d'achat 2009.

La contribution des sites entrants de la Ferté-Fresnel (61) et, dans une moindre mesure, de Bonneuil-sur-Marne (94) a permis d'apporter un complément de + 1,6 M€ presque effacé par une opération de maintenance lourde sur un four de traitement thermique (- 1,1 M€). Le reliquat est attribuable à l'amélioration du solde des dotations et amortissements.

L'analyse des coûts fixes et variables montre le redressement de la marge sur coûts variables qui dépasse 40 %. L'effort a également porté sur la maîtrise des coûts fixes qui ne progressent que de + 5,0 % à périmètre constant pour une augmentation de la production de + 32,8 %. L'exercice a ainsi bénéficié des réductions de coûts de 2009, sans toutefois retrouver le niveau de résultat d'exploitation de 2007.

La génération de trésorerie est exceptionnelle

A près de 43 M€ (contre 9,0 M€ en 2009, la capacité d'autofinancement atteint 10,7 % du chiffre d'affaires. Le besoin en fonds de roulement diminue de 13,9 M€ malgré la hausse maîtrisée des stocks (+ 7,3 M€),

¹ EFTA : European Fair Trade ; Source : European Automobile Manufacturers' Association

dont + 4,0 M€ dus aux matières premières. Au 31 décembre 2010, les stocks représentent 66 jours de chiffre d'affaires contre 68 en 2009, malgré l'intégration des acquisitions et la hausse de l'activité. Cette performance de gestion a été rendue possible grâce aux actions de productivité ACE, à la démarche Lean Manufacturing et à la mise en ligne des flux.

Les investissements comptabilisés en 2010 sont en hausse à 29,6 M€ (20,4 M€ en 2009) parmi lesquels :

- l'acquisition du bâtiment du site de Puiseux (95) pour près de 5,0 M€,
- la construction de l'infrastructure logistique de Delle II (90) pour 2,4 M€,
- le développement de nouveaux produits pour les équipementiers pour 3,6 M€,
- l'extension des capacités en Allemagne pour 5,1 M€ ainsi qu'en Chine pour 1,6 M€,
- la continuité de l'effort de déploiement de l'ERP Movex pour 4,2 M€.

Après la prise en compte de tous ces éléments, le « *Free Cash Flow* » atteint le niveau record de 27,3 M€ et le retour sur capitaux employés s'améliore par rapport à 2009.

2.4 LISI COSMETICS

Activité résumée

En millions d'euros	2010	2009	Variation
Chiffre d'affaires	52,8	36,1	+ 46,3 %
Résultat Opérationnel Courant (EBIT)	3,9	- 3,2	
Capacité d'autofinancement	5,9	- 0,6	
Investissements industriels nets	- 1,5	- 2,1	- 29,4 %
Effectifs inscrits fin de période	417	429	- 2,8 %
Effectifs équivalents temps plein*	465	397	+ 17,1 %

*y compris intérimaires

Un marché en fort redressement

D'après Bain & Cie, la croissance du marché des cosmétiques de luxe ou sélectifs atteint plus de 10 % en 2010. Les segments du maquillage restent les plus dynamiques mais les parfums sont également en progression sensible. Le redressement du marché final, augmenté d'un phénomène indéniable de restockage tout au long de la filière, génère une forte demande de produits de packaging.

Cette demande se concentre sur les grands classiques et les quelques lancements importants de l'exercice, alors que les produits challengers, adossés à des noms ou marques secondaires, sont plutôt en régression.

Ce phénomène se traduit par un nombre de nouveaux produits limité à un rythme d'environ 12 par mois, mais concentré sur des projets d'importance qui représentent au final plus de 20 % du chiffre d'affaires de l'année.

L'augmentation des effectifs inscrits est de + 13,4 % à 3 200 personnes (2 821 en 2009), soit 3 171 équivalents temps plein (y compris les intérimaires), alors qu'en 2009, après le recours au chômage partiel, la division avait ajusté ses effectifs à 2 533 personnes. La flexibilité atteint donc + 25,2 % sur 12 mois.

Perspectives

Le cabinet JD Power prévoit avec la fin des primes à la casse, un marché européen 2011 (Europe des 27 + EFTA) en léger recul, mais avec un niveau d'incertitude encore élevé. Par contre, les marchés américains seraient en forte reprise (+ 10 % selon les mêmes sources). Les marchés brésiliens (+ 11 %), indiens (+ 15 %) ou russe (+ 17 %) devraient également soutenir la demande. Le contexte global permettrait donc à la production des clients de LISI AUTOMOTIVE de se maintenir à un niveau comparable voire supérieur à celui de 2010.

Le carnet de commandes n'a cessé d'augmenter tout au long de l'exercice pour dépasser en décembre 40 M€ à comparer à moins de 20 M€ en décembre 2009.

Le chiffre d'affaires pour l'exercice 2010 a pratiquement doublé et s'établit à 52,8 M€ (36,1 M€ en 2009).

Des indicateurs de gestion en constante amélioration tout au long de l'exercice

Après 2 mois plutôt difficiles en début de période, la division a fait preuve d'une excellente réactivité et a accéléré tout au long de l'exercice. La marge d'exploitation du second semestre atteint 9,5 % à comparer à 5,0 % au cours du premier semestre.

Elle traduit l'effort des exercices précédents pour améliorer les conditions d'exploitation et notamment la modernisation et

l'automatisation des 3 sites de production d'Aurillac (15), de Nogent-le-Phaye (28) et de Saint-Saturnin-du-Limet (53) qui ont permis de faire face à la hausse du chiffre d'affaires de + 46,3 % et de la production de + 50 %.

La productivité a été un élément clé de la réussite du retournement des résultats car les effectifs employés n'ont augmenté que de 17,1 % (y compris les intérimaires). Sous la pression des heures supplémentaires, la masse salariale progresse néanmoins de 24,5 %.

Le résultat d'exploitation déficitaire de 2009 (- 3,2 M€) a donc été totalement effacé en 2010 (+ 3,9 M€).

Perspectives

Les perspectives restent très positives avec un très bon niveau d'activité prévisible attendu pour 2011.

Le Groupe LISI a annoncé, le 8 février 2011 qu'il avait accordé au Groupe POCHE une exclusivité de négociation en vue de la cession de l'activité de LISI COSMETICS. Cette activité sera donc comptabilisée en actif destiné à la vente au sens de la norme comptable IFRS 5 à compter du 1^{er} janvier 2011.

3

Etats financiers consolidés

1 Les états financiers 26

1.1	Compte de résultat – Etat du résultat global	26
1.2	Etat de la situation financière	27
1.3	Tableau des flux de trésorerie	28
1.4	Etat des capitaux propres	29

2 Les notes annexes 30

2.1	Activité du Groupe et événements marquants de l'exercice	30
2.2	Règles et méthodes comptables	30
2.3	Périmètre de consolidation	37
2.4	Gestion du risque financier	39
2.5	Détail des postes du bilan	42
2.6	Détail des principaux postes du compte de résultat	52
2.7	Autres informations	55
2.8	Taux des devises employés par les filiales étrangères	60
2.9	Evénements survenus après la clôture	60

1 - Les états financiers

1.1 Compte de résultat

En milliers d'€	Notes	31/12/2010	31/12/2009
Chiffre d'affaires hors taxes	2.6.1	776 689	695 071
Variation stocks produits finis et en-cours		3 699	(26 427)
Total production		780 388	668 644
Autres produits *		15 395	7 428
Total produits opérationnels		795 783	676 072
Consommations	2.6.2	(214 169)	(171 505)
Autres achats et charges externes	2.6.3	(160 810)	(127 823)
Valeur ajoutée		420 803	376 743
Impôts et taxes **		(6 459)	(10 260)
Charges de personnel (y compris intérimaires)	2.6.4	(318 679)	(278 705)
Excédent Brut d'Exploitation courant (EBITDA)		95 665	87 779
Amortissements		(45 798)	(43 577)
Dotations nettes aux provisions		(399)	(10 013)
Résultat Opérationnel courant (EBIT)		49 467	34 188
Charges opérationnelles non récurrentes	2.6.6	(1 600)	(12 473)
Produits opérationnels non récurrents	2.6.6	526	500
Résultat opérationnel		48 393	22 214
Produits de trésorerie et charges de financement	2.6.7	(2 517)	(4 197)
<i>Produits de trésorerie</i>	2.6.7	430	326
<i>Charges de financement</i>	2.6.7	(2 947)	(4 524)
Autres produits et charges financiers	2.6.7	1 592	(1 080)
<i>Autres produits financiers</i>	2.6.7	13 135	4 433
<i>Autres charges financières</i>	2.6.7	(11 543)	(5 513)
Impôts **	2.6.8.1	(14 704)	(7 800)
Résultat de la période		32 764	9 137
Attribuable aux porteurs de capitaux propres de la société		32 924	9 422
Intérêts minoritaires		(161)	(285)
Résultat par action (en €)	2.6.9	3,19	0,92
Résultat dilué par action (en €)	2.6.9	3,19	0,92

* Dans un souci d'apporter une meilleure information aux lecteurs des comptes et en conformité avec les normes internationales, la société a poursuivi dans les états financiers 2010 le classement des produits liés au CIR (Crédit Impôt Recherche) en « Autres produits ».

** La ligne « Impôts et taxes » inclut en 2010 la CET tandis qu'elle incluait la totalité de la taxe professionnelle en 2009. Au 31 décembre 2010, en conformité avec l'avis du CNC du 14 janvier 2010, le montant de la CVAE est classé en « Impôts » (sur les bénéficiaires) pour un montant de - 3,4 M€.

ETAT DU RESULTAT GLOBAL

En milliers d'€	31/12/2010	31/12/2009
Résultat de la période	32 764	9 137
Autres éléments du résultat global		
Ecarts de change résultant des activités à l'étranger	12 324	(2 271)
Charge d'impôt sur les autres éléments du résultat global	-	-
Autres éléments du résultat global pour la période, nets d'impôt	12 324	(2 271)
Résultat global total de la période	45 088	6 866
Attribuable aux porteurs de capitaux propres de la société	45 194	7 165
Intérêts minoritaires	(106)	(299)

1.2 Etat de la situation financière

ACTIF

En milliers d'€	Notes	31/12/2010	31/12/2009
ACTIFS NON COURANTS			
Survaleur	2.5.1.1	152 287	124 316
Autres actifs incorporels	2.5.1.1	17 054	13 060
Actifs corporels	2.5.1.2	278 815	258 362
Actifs financiers non courants	2.5.1.4	5 394	5 472
Impôts différés actif	2.5.7	16 146	6 901
Autres actifs financiers non courants	2.5.1.5	63	100
Total des actifs non courants		469 759	408 211
ACTIFS COURANTS			
Stocks	2.5.2.1	177 096	147 473
Impôts - Créances sur l'état		1 198	5 219
Clients et autres débiteurs	2.5.2.2	126 721	103 531
Autres actifs financiers courants	2.5.2.3	58 619	63 916
Trésorerie et équivalents trésorerie	2.5.2.4	22 261	20 582
Total des actifs courants		385 896	340 721
TOTAL ACTIF		855 654	748 933

CAPITAUX PROPRES ET PASSIF

En milliers d'€	Notes	31/12/2010	31/12/2009
CAPITAUX PROPRES			
Capital social		21 573	21 508
Primes	2.5.3.2	70 803	69 853
Actions propres		(15 028)	(16 264)
Réserves consolidées		379 651	378 745
Réserves de conversion		(2 392)	(14 662)
Autres produits et charges enregistrés directement en capitaux propres		1 933	2 159
Résultat de la période		32 924	9 422
Total capitaux propres - part du groupe	2.5.3	489 463	450 764
Intérêts minoritaires		858	(125)
Total capitaux propres		490 320	450 639
PASSIFS NON COURANTS			
Provisions non courantes	2.5.4.1	39 023	28 463
Dettes financières non courantes	2.5.6.1	72 647	76 528
Autres passifs non courants	2.5.5	5 830	1 545
Impôts différés passif	2.5.7	34 859	28 934
Total des passifs non courants		152 359	135 470
PASSIFS COURANTS			
Provisions courantes	2.5.4.1	15 232	8 069
Dettes financières courantes*	2.5.6.1	25 709	36 432
Fournisseurs et autres créiteurs		162 440	116 515
Impôt à payer		9 594	1 807
Total des passifs courants		212 975	162 823
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIF		855 654	748 933
* dont concours bancaires courants		7 923	13 495

1.3 Tableau des flux de trésorerie

En milliers d'€	31/12/2010	31/12/2009
ACTIVITES OPERATIONNELLES		
Résultat net	32 764	9 137
Elimination des charges nettes sans effet sur la trésorerie :		
- Amortissements et provisions financières et non récurrentes	43 823	55 447
- Variation des impôts différés	(694)	2 882
- Résultats sur cession, provisions passif et autres	5 249	1 604
Marge brute d'autofinancement	81 142	69 070
Variation nette des provisions liées à l'activité courante	(1 669)	7 642
Capacité d'autofinancement	79 474	76 712
Elimination de la charge (produit) d'impôt exigible	15 279	4 918
Elimination du coût de l'endettement financier net	2 525	4 111
Incidence de la variation des stocks sur la trésorerie	(9 870)	41 600
Incidence de la variation des décalages de trésorerie des débiteurs et créanciers d'exploitation	23 959	(15 773)
Flux nets de trésorerie liés aux activités opérationnelles avant impôt	111 367	111 568
Impôts payés	(3 453)	(7 175)
Flux nets de trésorerie liés aux activités opérationnelles (A)	107 914	104 390
ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		
Acquisition de sociétés consolidées	(42 022)	(1 451)
Trésorerie acquise	1 502	21
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(51 974)	(49 465)
Acquisition d'actifs financiers		(474)
Variation des prêts et avances consentis	476	(946)
Subventions d'investissement reçues		
Dividendes reçus	2	4
Total Flux d'investissement	(92 016)	(52 312)
Trésorerie cédée		2 800
Cession de sociétés consolidées		1 500
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	1 359	456
Cession d'actifs financiers	5	2
Total Flux de désinvestissement	1 364	4 758
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement (B)	(90 653)	(47 554)
ACTIVITES DE FINANCEMENT		
Augmentation de capital	1 404	
Cession (acquisition) nette d'actions propres		
Dividendes versés aux actionnaires du groupe	(7 216)	(12 313)
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées		
Total Flux d'opérations sur capitaux propres	(5 812)	(12 313)
Emission d'emprunts long terme	10 912	16 401
Emission d'emprunts court terme	79	1 161
Remboursement d'emprunts long terme	(3 436)	(4 315)
Remboursement d'emprunts court terme	(20 576)	(23 206)
Intérêts financiers nets versés	(2 593)	(4 664)
Total Flux d'opérations sur emprunts et autres passifs financiers	(15 614)	(14 622)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement (C)	(21 426)	(26 935)
Incidence des variations de taux de change (D)	4 686	(1 628)
Incidence du retraitement des actions auto-détenues et divers (D)	1 434	826
Variation de trésorerie (A+B+C+D)	1 954	29 099
Trésorerie au 1 ^{er} janvier (E)	71 003	41 904
Trésorerie fin de période (A+B+C+D+E)	72 957	71 003
Actifs financiers courants	58 619	63 916
Trésorerie et équivalents de trésorerie	22 261	20 582
Concours bancaires courants	(7 923)	(13 495)
Trésorerie à la clôture	72 957	71 003

1.4 Etat des capitaux propres

En milliers d'€	Capital social (Note 2.5.3.1)	Primes liées au capital (Note 2.5.3.2)	Actions propres	Réserves consolidées	Réserves de conversion	Autres produits et charges enregistrés directement en capitaux propres	Résultat de l'exercice, part du groupe	Capitaux propres, part du groupe	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
Capitaux propres au 1^{er} janvier 2009	21 508	69 853	(17 090)	336 938	(12 406)	2 752	56 229	457 786	780	458 567
Résultat de l'exercice N (a)							9 422	9 422	(285)	9 137
Ecart de conversion (b)					(2 257)			(2 257)	(14)	(2 271)
Paiements en actions (c)				(2 109)				(2 109)		(2 109)
Retraitement des actions propres (d)			826			(593)		234		234
Affectation résultat N-1				56 229			(56 229)			
Variations de périmètre									(606)	(606)
Dividendes distribués				(12 313)				(12 313)		(12 313)
Reclassement										
Divers (e)										
Capitaux propres au 31 décembre 2009	21 508	69 853	(16 264)	378 745	(14 662)	2 159	9 422	450 764	(125)	450 639
dont total des produits et charges comptabilisés au titre de la période (a) + (b) + (c) + (d) + (e)				(2 109)	(2 257)	(593)	9 422	4 464		
Résultat de l'exercice N (a)							32 924	32 924	(161)	32 763
Ecart de conversion (b)					12 270			12 270	54	12 324
Paiements en actions (c)				789		232		1 021		1 021
Augmentation de capital	65	950						1 015	389	1 404
Retraitement des actions propres (d)			1 236			627		1 864		1 864
Affectation résultat N-1				9 422			(9 422)			
Divers *						(1 086)		(1 086)		(1 086)
Variations de périmètre										
Dividendes distribués				(7 216)				(7 216)		(7 216)
Reclassement			(174)	(527)				(701)	701	
Impact de l'IDP relatif à la CVAE (e) **				(1 391)				(1 391)		(1 391)
Capitaux propres au 31 décembre 2010	21 573	70 803	(15 202)	379 825	(2 392)	1 933	32 924	489 463	858	490 320
dont total des produits et charges comptabilisés au titre de la période (a) + (b) + (c) + (d) + (e)				789	12 270	859	32 924	46 843		

* Cet impact correspond pour l'essentiel au calcul des provisions sur les médailles du travail pour – 1 706 K€.

** Impact de la comptabilisation à l'ouverture des impôts différés passifs constatés sur le traitement comptable de la CVAE en impôts sur les bénéfices en 2010.

2 - Les notes annexes

2.1 Activité du Groupe et événements marquants de l'exercice

La société LISI S.A. (désignée ci-après « la Société »), est une société anonyme de droit français, cotée à la Bourse de Paris, dont le siège social est situé à l'adresse suivante : « Le Millenium, 18 rue Albert Camus, BP 431, 90008 BELFORT cedex ».

Les comptes consolidés du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2010 comprennent la Société, ses filiales et ses co-entreprises (l'ensemble désigné comme « le Groupe »).

Le Groupe LISI a pour activité principale la fabrication de fixations et de composants d'assemblage multifonctionnels destinés à trois marchés : l'aéronautique, l'automobile et la parfumerie sélective. Au travers de sa filiale LISI MEDICAL, le Groupe LISI est également positionné depuis 2007 dans le secteur de la sous-traitance d'implants médicaux à destination des groupes développeurs de solutions médicales.

Les événements marquants de l'exercice ont été les suivants :

Dans le cadre d'un protocole d'accord avec le Groupe ACUMENT en date du 23 mars 2010, homologué par le Tribunal de Commerce de Créteil :

- La société LISI AUTOMOTIVE a acquis 100 % des parts de la SAS ACUMENT La Ferté Fresnel située à La Ferté Fresnel (61). Cette société a réalisé en 2009 un chiffre d'affaires de 34 M€ ; la raison sociale de cette société a été changée en 2010 en LISI AUTOMOTIVE Nomel.
- La Société Nouvelle Bonneuil a acquis le fonds de commerce, les immobilisations et les stocks de la société ACUMENT Créteil, cette société a réalisé en 2009 un chiffre d'affaires de 8 M€.

Dans le cadre de l'acquisition de l'usine STRYKER BENOIST-GIRARD en date du 31 août 2010 :

- La société LISI MEDICAL a acquis les activités de production de prothèses de hanches de la société STRYKER Benoist-Girard située à Caen-Hérouville (14) et de fabrication et fourniture de composants orthopédiques forgés à STRYKER Corporation pour une période de 5 ans. La raison sociale de cette société a été changée en 2010 en LISI MEDICAL Orthopaedics.

2.2 Règles et méthodes comptables

Les états financiers établis au 31 décembre 2010 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 16 février 2011 et seront soumis à l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 avril 2011.

2.2.1 Contexte de l'élaboration des états financiers consolidés de l'exercice 2010

En application du règlement européen 1606 / 2002 du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés du Groupe LISI sont préparés conformément au référentiel de normes internationales d'informations financières (IAS/IFRS) tel qu'approuvé par l'Union Européenne au 31 décembre 2010.

2.2.2 Bases de préparation des états financiers

Les états financiers sont présentés en milliers d'euros, sauf indication contraire.

Ils sont préparés sur la base du coût historique à l'exception des actifs et passifs suivants évalués à leur juste valeur : instruments financiers dérivés, instruments financiers détenus à des fins de transaction et instruments financiers classés comme disponibles à la vente, passifs résultant de transactions dont le paiement est fondé sur des actions et qui seront réglés en trésorerie.

Les actifs non courants destinés à être vendus sont évalués au montant le plus faible entre la valeur comptable et la juste valeur diminuée des coûts des ventes.

Selon les normes IFRS, certaines options comptables nécessitent de prendre des positions fondées sur un jugement ou sur des hypothèses qui ont un impact sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges, notamment en ce qui concerne les éléments suivants :

- les durées d'amortissements des immobilisations (notes 2.2.7.2 et 2.2.8.4),
- les évaluations retenues pour les tests de pertes de valeur (note 2.2.8.5),
- l'évaluation des provisions et des engagements de retraites (notes 2.2.14 et 2.2.15.1),
- la valorisation des instruments financiers à la juste valeur (notes 2.2.6, 2.2.8.6, 2.2.11 et 2.2.12),
- la valorisation des paiements en actions (note 2.2.15.2),
- la reconnaissance des impôts différés actifs (note 2.2.19.5).

Ces jugements et hypothèses prennent en compte les risques spécifiques des secteurs concernés par l'activité de LISI ainsi que les risques généraux liés au contexte économique. La période actuelle caractérisée par une plus grande volatilité limite la visibilité. En conséquence, les prévisions qui servent de base à ces jugements et hypothèses peuvent présenter des écarts avec les réalisations futures.

La Direction revoit ses estimations et appréciations de manière continue sur la base de son expérience passée ainsi que sur des facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement de ses appréciations pour la valeur comptable des éléments d'actif et de passif. L'impact des changements d'estimation est comptabilisé au cours de la période du changement s'il n'affecte que cette période ou au cours de la période du changement et des périodes ultérieures si celles-ci sont également affectées par le changement.

Les jugements exercés par la Direction au regard des normes IFRS ayant un impact significatif sur les états financiers et les estimations présentant un risque important de variations au cours des périodes ultérieures concernent notamment les provisions (notes 2.2.14 et 2.5.4), les impôts différés actifs (note 2.5.7) et les tests de dépréciation sur les actifs (notes 2.2.8.5 et 2.5.1.1). Les calculs des engagements de fin de carrière et des tests de valeur reposent sur des hypothèses actuarielles dont la sensibilité peut avoir des incidences sur les charges comptabilisées sous forme de provisions. Ces hypothèses font l'objet

d'une analyse division par division sur la base d'informations données par des experts indépendants (actuaire, etc...).

Traitement comptable de la CVAE

Le Groupe a opté pour la comptabilisation de la CVAE sur la ligne « Impôts » du compte de résultat. Corrélativement, l'impôt différé a été comptabilisé au 1^{er} janvier 2010 pour un montant net de 1,4 M€ prélevé sur les capitaux propres du Groupe.

Traitement du Crédit impôt recherche

A compter du 30 juin 2009, les produits liés au crédit d'impôt recherche sont reclassés au compte de résultat de la rubrique « impôts » à la rubrique « autres produits ».

2.2.3 Principes de consolidation

Une filiale est une entité contrôlée par la société mère. Le contrôle existe lorsque le Groupe a le pouvoir de diriger directement ou indirectement les politiques financières et opérationnelles de l'entité afin d'obtenir des avantages de ses activités. La liste des sociétés consolidées est donnée en note 2.3.3. Au 31 décembre 2010, la société ANKIT Fasteners est consolidée selon la méthode de l'intégration proportionnelle. Toutes les autres sociétés sont incluses dans le périmètre selon la méthode d'intégration globale.

2.2.4 Transactions éliminées dans les états financiers consolidés

Les soldes bilanciaux, les pertes et gains latents, les produits et les charges résultant des transactions intragroupe sont éliminés lors de la préparation des états financiers consolidés.

Les pertes latentes sont éliminées de la même façon que les profits latents, mais seulement dans la mesure où elles ne sont pas représentatives d'une perte de valeur.

2.2.5 Méthodes de conversion des éléments en devises

2.2.5.1 Transaction en monnaies étrangères

Les transactions en monnaies étrangères sont enregistrées dans la monnaie fonctionnelle au cours du taux de change en vigueur à la date de l'opération. A la date de clôture, les actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au cours en vigueur à la date de clôture. Les écarts de change résultant de la conversion sont comptabilisés en produits ou en charges, à l'exception des écarts sur les emprunts en devises constituant une couverture de l'investissement net dans une entité étrangère qui sont comptabilisés en réserve de conversion, en tant que composante distincte des capitaux propres. Ils sont comptabilisés en résultat lors de la sortie de l'activité.

2.2.5.2 Conversion des états financiers des filiales et co-entreprises consolidées

Les états financiers des filiales et co-entreprises, dont la monnaie fonctionnelle n'est pas l'euro sont convertis au cours de change en vigueur à la clôture de l'exercice pour le bilan et au cours de change moyen pour le compte de résultat et le tableau des flux de trésorerie. Les écarts de change résultant des conversions sont comptabilisés en réserve de conversion, en tant que composante distincte des capitaux propres.

2.2.6 Instruments financiers

2.2.6.1 Instruments financiers non dérivés

Les instruments financiers non dérivés comprennent les placements dans des instruments de capitaux propres et les titres d'emprunts, les clients et autres débiteurs, la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les prêts et dettes financières, les fournisseurs et autres créditeurs. Les instruments financiers non dérivés sont comptabilisés ainsi qu'indiqué dans les notes spécifiques qui suivent : 2.2.8.6, 2.2.10, 2.2.11, 2.2.12, 2.2.16 et 2.2.17.

2.2.6.2 Instruments financiers dérivés

Le Groupe n'utilise que très rarement des instruments financiers dérivés pour couvrir son exposition aux risques de change, et plus occasionnellement pour couvrir ses risques de taux d'intérêt et de fluctuation des cours des matières premières résultant de ses activités opérationnelles, financières et d'investissement. Conformément à sa politique de gestion de trésorerie, la société LISI S.A. ne détient, ni n'émet des instruments financiers dérivés à des fins de transactions.

Cependant les instruments dérivés qui ne répondent pas aux critères de couverture sont évalués et comptabilisés à leur juste valeur. Le profit ou la perte résultant de la réévaluation à la juste valeur est enregistré immédiatement en résultat.

Lorsqu'un instrument financier dérivé est désigné comme instrument de couverture des variations de flux de trésorerie d'un actif ou passif comptabilisé, ou d'une transaction prévue hautement probable, la part efficace du profit ou de la perte sur l'instrument financier dérivé est comptabilisée directement en capitaux propres. Les profits ou pertes associés cumulés sont sortis des capitaux propres et inclus dans le résultat de la ou des période(s) au cours desquelles la transaction prévue affecte le résultat.

Lorsqu'un instrument financier dérivé est utilisé pour couvrir économiquement une exposition au risque de change ou de taux sur un actif ou passif monétaire, la comptabilité de couverture n'est pas appliquée et les profits ou pertes sur l'instrument de couverture sont enregistrés dans le compte de résultat.

2.2.7 Actifs incorporels

2.2.7.1 Survaleurs

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 3, les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Selon cette méthode, lors de la première consolidation d'une entité sur laquelle le Groupe a directement ou indirectement le contrôle, les actifs et les passifs acquis, ainsi que les passifs éventuels assumés, sont comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition. A cette date, la survaleur est évaluée à son coût, celui-ci correspondant à la différence entre le coût du regroupement d'entreprises et la part d'intérêt de LISI dans la juste valeur des actifs, des passifs identifiables.

Pour les acquisitions antérieures au 1^{er} janvier 2004, la survaleur est maintenue à son coût présumé qui représente le montant net comptabilisé selon le référentiel comptable précédent diminué des amortissements.

Depuis cette date, la survaleur est évaluée à son coût, diminué du cumul des pertes de valeur. Elle est affectée à des unités génératrices de trésorerie ou regroupements d'unités génératrices de trésorerie et n'est pas amortie, mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an suivant la méthode décrite au paragraphe 2.2.8.5.

Si la survaleur est négative, elle est constatée, sauf cas particulier, en profit au compte de résultat.

2.2.7.2 Autres actifs incorporels

Les concessions, brevets et les logiciels informatiques sont inscrits à leur coût historique et font l'objet d'un plan d'amortissement. Les immobilisations incorporelles acquises lors d'un regroupement d'entreprises sont comptabilisées à leur juste valeur à la date d'acquisition. Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée font l'objet d'un amortissement sur cette durée, alors que les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée font l'objet d'un test de dépréciation à chaque arrêté comptable publié.

Le cas échéant, les dépenses ultérieures relatives aux immobilisations incorporelles sont activées seulement si elles augmentent les avantages économiques futurs associés à l'actif spécifique correspondant. Les autres dépenses sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

L'amortissement est comptabilisé en charges selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée des immobilisations incorporelles sauf si elle est indéterminée.

Les durées usuelles d'utilité estimées sont les suivantes :

Marques : 10 - 20 ans

Logiciels : 1 - 5 ans

2.2.7.3 Recherche et développement

Les dépenses de recherche supportées en vue d'acquérir une compréhension et des connaissances scientifiques ou techniques nouvelles sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

Dans le référentiel IFRS, les dépenses de développement, c'est-à-dire découlant de l'application des résultats de la recherche à un plan ou un modèle en vue de la production de produits et procédés nouveaux ou substantiellement améliorés sont comptabilisées en tant qu'immobilisations si le Groupe peut démontrer notamment l'existence d'avantages économiques futurs probables. Les dépenses de développement mises en œuvre au sein du Groupe LISI portent majoritairement sur des produits en co-développement avec les clients et non sur des évolutions de processus industriels.

Du fait de la nature des frais de recherche et développement engagés par le Groupe LISI, la plupart des frais encourus ne répond pas aux critères d'activation en immobilisations incorporelles et sont donc enregistrés en charges. Le Groupe évalue périodiquement les projets significatifs pour identifier les éventuelles dépenses activables. Depuis 2009, un seul projet dans la division LISI AEROSPACE a répondu aux critères d'activation.

2.2.8 Actifs corporels

2.2.8.1 Actifs dont le Groupe LISI est propriétaire

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût historique diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur. Le coût d'un actif produit par le Groupe pour lui-même comprend le coût des matières premières, de la main d'œuvre directe, le cas échéant, l'estimation des coûts relatifs au démantèlement et à l'enlèvement de l'immobilisation et à la remise en état du site sur lequel elle est située, et une quote-part appropriée des frais généraux de production.

Lorsque des composants des immobilisations corporelles ont des durées d'utilité différentes, ils sont comptabilisés en tant qu'immobilisations corporelles distinctes selon le principe de la méthode des composants.

2.2.8.2 Actifs financés par location-financement

Les contrats de location ayant pour effet de transférer au Groupe la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété d'un actif sont classés en tant que contrats de location-financement. Les actifs financés par location-financement sont comptabilisés à l'actif pour un montant égal à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location et sont amortis sur une durée équivalente aux biens de même nature acquis en toute propriété. En contrepartie, la dette correspondante est inscrite au passif du bilan.

2.2.8.3 Coûts ultérieurs

Le Groupe comptabilise dans la valeur comptable d'une immobilisation corporelle le coût de remplacement d'un composant de cette immobilisation corporelle au moment où ce coût est encouru s'il est probable que les avantages économiques futurs associés à cet actif iront au Groupe et son coût peut être évalué de façon fiable. Tous les coûts d'entretien courant et de maintenance sont comptabilisés en charges au moment où ils sont encourus.

2.2.8.4 Amortissements

Les amortissements sont comptabilisés en charges selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée pour chaque composant d'une immobilisation corporelle.

Les terrains ne sont pas amortis.

Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

- constructions : 20 – 40 ans
- installations et équipements : 10 – 15 ans
- agencements : 5 – 15 ans
- matériels de transport : 5 ans
- matériels et outillage : 10 ans
- matériels de bureau : 5 ans
- mobiliers de bureau : 10 ans
- matériels informatiques : 3 ans

2.2.8.5 Perte de valeur des actifs

Les survaleurs et les immobilisations incorporelles à durée indéfinie sont soumises à un test de dépréciation lors de chaque clôture comptable (cf. note 2.2.7.2) et chaque fois que des événements ou modifications d'environnement de marché indiquent un risque

de perte de valeur. Les autres immobilisations incorporelles et les immobilisations corporelles font également l'objet d'un tel test chaque fois qu'un indice de perte de valeur existe.

La méthodologie retenue consiste à comparer la valeur recouvrable de chacune des unités génératrices de trésorerie du Groupe à la valeur nette comptable des actifs correspondants (y compris les survaleurs).

La valeur recouvrable est déterminée pour chaque actif pris individuellement, à moins que l'actif considéré ne génère pas d'entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs. Le cas échéant, la valeur recouvrable est déterminée pour le groupe d'actifs.

La valeur recouvrable est définie comme étant la plus élevée de la valeur de réalisation (diminuée des coûts de cession) et de la valeur d'utilité. Cette dernière est déterminée par actualisation des flux de trésorerie futurs attendus en utilisant des flux de trésorerie prévisionnels qui sont cohérents avec le budget et le plan d'affaires les plus récents approuvés par la Direction et présentés au Conseil d'Administration. Le taux d'actualisation retenu reflète les appréciations actuelles par les acteurs de marché de la valeur temps des ressources financières et des risques spécifiques à l'actif ou au groupe d'actifs.

La valeur de réalisation correspond au montant qui pourrait être obtenu de la vente de l'actif ou d'un groupe d'actifs dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes, diminué des coûts de cession. Ces valeurs sont déterminées à partir d'éléments de marché (comparaison avec des sociétés cotées similaires, valeur attribuée lors d'opérations récentes et cours boursiers) ou à défaut à partir des flux de trésorerie actualisés de marché.

Si la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable de l'actif ou du groupe d'actifs testés, une perte de valeur est comptabilisée pour la différence. Dans le cas d'un groupe d'actifs, elle est imputée en priorité en réduction des survaleurs.

Les pertes de valeur enregistrées au titre des survaleurs sont irréversibles.

Le Groupe a retenu, pour la définition des UGT, le regroupement stratégique des Business Units (B.U), correspondant à la segmentation stratégique et à la structure du reporting du Groupe LISI.

La division LISI AEROSPACE est scindée en 5 UGT :

- B.U Cellule Europe,
- B.U Cellule USA,
- B.U Moteurs et pièces critiques,
- B.U Produits spéciaux,
- B.U Médical.

Le Groupe LISI identifiait jusqu'au 31 décembre 2009 une B.U. Racing composée des deux entités BAT (France) et A1 (USA). L'activité de ces deux entités a été majoritairement reconvertie vers l'aéronautique. En conséquence, ces deux entités ont été intégrées en 2010, au sein de

la B.U. Moteurs et pièces critiques pour BAT et de la B.U. Cellule USA pour A1.

La division LISI AUTOMOTIVE regroupe 5 UGT :

- B.U Fixations vissées,
- B.U Composants mécaniques,
- B.U Fixations clippées,
- B.U Opérations internationales,
- B.U Knipping.

La division LISI COSMETICS est constituée d'une seule UGT.

2.2.8.6 Actifs financiers non courants

Ce poste intègre principalement des contrats de capitalisation. Il inclut également les titres de participation non consolidés. Ces titres représentent des actions de sociétés non cotées dont l'évaluation à la juste valeur peut présenter des incertitudes. Le Groupe évalue en dernier ressort les actifs financiers au coût historique déduction faite de toute perte de valeur éventuelle, lorsqu'aucune estimation fiable de juste valeur ne peut être faite par une technique d'évaluation, en l'absence de marché actif.

2.2.9 Stocks

Les stocks sont évalués au plus faible de leur coût et de leur valeur nette de réalisation.

Le coût des matières et des marchandises correspond à leur coût d'acquisition et aux coûts encourus pour les amener à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent. Les produits finis et les en-cours de production sont évalués à leur coût de production réel constaté sur la période incluant une quote-part appropriée de frais généraux fondée sur la capacité normale de production.

La valeur nette de réalisation correspond au prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

Les stocks font l'objet de dépréciation lorsque leur valeur nette de réalisation est inférieure à leur coût de revient, s'ils sont endommagés, obsolètes et chaque fois qu'ils présentent des risques de non-écoulement à des conditions normales, ou des risques d'écoulement sur une période longue qui dépasse les durées généralement admises.

2.2.10 Clients et autres débiteurs

Les créances d'exploitation, les prêts et avances figurent au bilan à leur valeur d'origine. En cas de risque de non recouvrement, des dépréciations sont constatées au cas par cas sur la base des flux d'encaissement probables ; ce risque prend en compte l'ancienneté de la transaction.

2.2.11 Autres actifs financiers courants

Les autres actifs financiers à court terme comprennent les valeurs mobilières de placement et les certificats de dépôts négociables détenus par le Groupe. A chaque clôture, ces actifs financiers sont comptabilisés à la juste valeur, la contrepartie figurant au compte de résultat.

2.2.12 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les comptes courants bancaires, les fonds en caisse et les dépôts à vue. Les ajustements de valeur sont enregistrés en résultat.

2.2.13 Capital

2.2.13.1 Actions propres

Le Groupe met en œuvre une politique de rachat d'actions de la société, conformément aux mandats donnés par l'Assemblée Générale des actionnaires au Conseil d'Administration. Le programme de rachat d'actions a pour principaux objectifs :

- l'animation sur le marché du titre par un prestataire de services d'investissements au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie AFEI reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers,
- consentir des options d'achats d'actions et des attributions d'actions gratuites aux salariés et mandataires sociaux de la société et / ou de son Groupe,
- la conservation et la remise d'actions à titre d'échange ou de paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe,
- l'annulation des titres acquis sous réserve de l'approbation par l'Assemblée Générale Extraordinaire convoquée ultérieurement.

Les actions rachetées sont classées en tant qu'actions propres et déduites des capitaux propres.

2.2.13.2 Rémunérations en actions (Stocks options et attributions conditionnelles d'actions gratuites dites actions de performance)

Se reporter à la note 2.2.15 « Avantages au personnel ».

2.2.14 Provisions

Une provision est comptabilisée au bilan lorsque le Groupe a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé et lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation. Elles sont évaluées pour le montant estimé du décaissement. Si l'effet de l'actualisation financière des provisions n'est pas significatif, l'actualisation n'est pas pratiquée.

2.2.14.1 Provisions non courantes

Les provisions non courantes correspondent aux provisions non directement liées au cycle d'exploitation et dont l'échéance est généralement supérieure à un an. Elles comprennent notamment des provisions pour risques environnementaux et les provisions au titre des engagements de retraites.

2.2.14.2 Provisions courantes

Les provisions courantes correspondent aux provisions directement liées au cycle d'exploitation propre à chaque activité, quelle que soit leur échéance estimée. Les provisions pour litiges concernent principalement des litiges avec des clients, sous-traitants ou fournisseurs. Les provisions pour autres risques courants sont principalement constituées de provisions pour pénalités de retard, de provisions pour licenciements, autres risques rattachés à l'exploitation et aux réorganisations industrielles.

2.2.15 Avantages au personnel

2.2.15.1 Engagements pris envers le personnel

Conformément aux lois et pratiques de chacun des pays dans lesquels le Groupe opère, il offre à ses salariés et anciens salariés, sous certaines conditions de service notamment, le versement de pensions ou d'indemnités lors du départ en retraite. Ces prestations peuvent être versées dans le cadre de régimes à cotisations définies ou à prestations définies.

Les cotisations aux régimes de retraite à cotisations définies sont constatées en charges de l'exercice durant lequel elles ont été encourues.

S'agissant des régimes à prestations définies, les engagements du Groupe envers son personnel sont déterminés par des actuaires indépendants selon la méthode des unités de crédit projetées conformément à l'IAS 19. Cette méthode prend notamment en compte la probabilité de maintien du personnel dans le Groupe jusqu'au départ en retraite, l'évolution future de la rémunération et un taux d'actualisation.

Ces régimes peuvent être financés par des placements dans différents instruments, tels que des contrats d'assurance, des actions ou des placements obligataires, à l'exclusion des instruments de dettes ou de capitaux propres émis par le Groupe.

Les profits et pertes actuariels sont comptabilisés en résultat selon la méthode du corridor : le montant comptabilisé en charge (produit) de l'exercice est égal aux pertes (profits) actuariels différés au bilan excédant 10 % de la valeur de l'obligation ou de la juste valeur des actifs du plan, si elle est supérieure, divisés par la durée de service résiduelle moyenne des salariés en activité.

L'excédent ou l'insuffisance de la juste valeur des actifs par rapport à la valeur actualisée des obligations est comptabilisé(e) comme actif ou passif au bilan, après déduction des écarts actuariels différés au bilan ainsi que du coût des services passés non encore reconnus. Toutefois les excédents d'actifs ne sont comptabilisés au bilan que dans la mesure où ils représentent un avantage économique futur pour le Groupe.

Il n'existe plus dans le Groupe LISI au 31 décembre 2010 de plan ouvert portant sur des régimes à contributions définies, ceux-ci étant généralement remplacés par des plans à prestations définies.

2.2.15.2 Paiements fondés sur des actions

Le Groupe a mis en place des plans d'option d'achat d'actions et un plan d'attribution d'actions sous conditions de performance au profit de certains salariés ou dirigeants, l'objectif de ces plans étant de créer une incitation supplémentaire à l'amélioration des performances du Groupe. Dans ce même objectif, certains salariés ou dirigeants de filiales étrangères bénéficient de ces mêmes avantages, mais qui leur seront versés sous forme de primes.

L'attribution d'options d'achat d'actions et l'attribution d'actions sous conditions de performance représentent un avantage offert

aux collaborateurs, et constituent donc à ce titre un complément de rémunération. Elles sont comptabilisées comme une charge de personnel sur la base de la juste valeur des actions ou dérivés d'actions attribués, à la date de mise en place de ces plans.

Dans le cas des plans d'options d'achat d'actions et des plans d'attribution d'actions sous conditions de performance, ces avantages correspondent à la juste valeur des instruments émis, évalués en utilisant un modèle binomial.

S'agissant des engagements de primes, ceux-ci sont inscrits en dettes au personnel à leur juste valeur à la date de clôture.

Cette rémunération payée en actions ou dérivés d'actions LISI est reconnue :

- sur une période de 4 ans à compter de la date d'attribution, conformément au règlement, s'agissant des plans d'options d'achat ;
- sur une période de 2 ans à compter de la date d'attribution, conformément au règlement, s'agissant des plans d'attribution d'actions sous conditions de performance.

S'agissant des transactions se dénouant par la livraison d'instruments de capitaux propres, le Groupe a retenu l'option offerte par la norme IFRS 2 lui permettant de ne comptabiliser que les plans postérieurs au 7 novembre 2002, et dont les droits ne sont pas acquis au 1^{er} janvier 2004.

Il est également proposé aux salariés du Groupe des plans d'achat d'actions (Plan d'Epargne Groupe) permettant d'acquérir des actions LISI dans le cadre d'augmentations de capital réservées ou de rachat d'actions. Les actions acquises par les salariés dans le cadre de ces plans sont soumises à certaines restrictions concernant leur cession ou leur transfert. Dans le cas des augmentations de capital réservées aux salariés au titre du Plan d'Epargne Groupe, l'avantage offert aux salariés correspond à la décote sur le prix de souscription, soit la différence entre le prix de souscription des actions et le cours de l'action à la date d'attribution (d'un montant maximal de 20 % selon la loi française). Cette charge est reconnue en intégralité à la date de souscription dans le cas du Plan d'Epargne Groupe.

2.2.16 Dettes financières

Les emprunts portant intérêts sont comptabilisés initialement à la juste valeur diminuée du montant des coûts de transaction attribuables. Ils sont ensuite évalués au coût amorti ; la différence entre le coût et la valeur de remboursement est comptabilisée dans le compte de résultat sur la durée des emprunts, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

2.2.17 Fournisseurs et autres créditeurs

Les dettes fournisseurs et autres créditeurs sont évalués à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale, puis au coût amorti. Lorsque les échéances de ces passifs sont brèves, les montants obtenus du fait de l'application de cette méthode sont très voisins de la valeur nominale des dettes, celle-ci étant alors retenue.

2.2.18 Définition de la notion de « courant » et « non courant » dans la présentation du bilan

Les actifs et les passifs dont la maturité est inférieure au cycle d'exploitation, généralement égal à 12 mois, sont classés en actifs et passifs courants. Si leur échéance excède cette durée, ils sont classés en actifs ou passifs non courants.

2.2.19 Présentation du compte de résultat

Le Groupe a choisi de maintenir la présentation des agrégats ci-dessous, à caractère non strictement comptable, dont les définitions sont les suivantes :

- L'Excédent Brut d'Exploitation Courant (EBITDA) comprend la valeur ajoutée, les charges administratives et commerciales, le coût des pensions et retraites y compris les dotations aux provisions au titre des engagements de retraite et le coût des rémunérations en actions. Il n'inclut pas les autres dotations et reprises aux amortissements et provisions.
- Le Résultat Opérationnel Courant (EBIT) comprend l'Excédent Brut d'Exploitation Courant (EBITDA) ainsi que les autres dotations et reprises aux amortissements et provisions.
- Le Résultat Opérationnel intègre l'EBIT et les autres produits et charges opérationnels non récurrents. Ces éléments non récurrents sont définis strictement comme les produits et charges résultant d'événements ou de transactions clairement distincts des activités récurrentes et dont on estime qu'ils ne se reproduisent pas de manière fréquente ou régulière en raison :
 - de leur nature inhabituelle et,
 - de leur occurrence aléatoire, tels que les charges ou indemnités reçues relatives aux sinistres, les coûts liés aux fermetures, les restructurations lourdes et fermetures de sites, les dépréciations des survaleurs et les plus ou moins values de cession d'actifs hors exploitation corporels ou incorporels.

2.2.19.1 Ventes de biens et prestations de services

Les produits provenant de la vente de biens sont comptabilisés dans le compte de résultat lorsque les risques et avantages significatifs inhérents à la propriété des biens ont été transférés à l'acheteur.

Le chiffre d'affaires est indiqué après déduction des escomptes. Les montants des royalties, ou des redevances de brevet, ou d'exploitation d'une marque sont enregistrés dans le chiffre d'affaires.

2.2.19.2 Paiements au titre de contrats de location simple

Les paiements au titre de contrats de location simple sont comptabilisés en charges sur une base linéaire sur la durée du contrat de location.

2.2.19.3 Paiements au titre de contrats de location-financement

Les paiements minimaux au titre d'un contrat de location-financement, tels que décrits au paragraphe 2.2.8.2 sont ventilés entre charges financières et amortissements de la dette. La charge financière est affectée à chaque période couverte par le contrat de location de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant à appliquer au solde de la dette restant dû.

2.2.19.4 Coût du financement et autres charges et produits financiers

Le coût du financement inclut :

- les charges d'intérêts sur emprunts calculées en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif,
- les charges d'intérêts comprises dans les paiements effectués au titre d'un contrat de location-financement et calculées en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif,
- les produits d'intérêts générés par les placements de trésorerie,
- les variations des justes valeurs des instruments financiers,
- les produits provenant des dividendes des sociétés non consolidées sont comptabilisés dans le compte de résultat dès que le Groupe acquiert le droit à percevoir les paiements, soit, dans le cas des titres cotés, à la date de détachement.

Les autres produits et charges financiers incluent principalement les profits et pertes de change.

2.2.19.5 Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat (charge ou produit) comprend la charge (le produit) d'impôt à payer au titre de chaque exercice et la charge (le produit) d'impôt différé. L'impôt est comptabilisé en résultat sauf s'il se rattache à des éléments qui sont comptabilisés directement en capitaux propres ; auquel cas il est comptabilisé en capitaux propres.

Les impôts différés sont déterminés selon la méthode du report variable, pour toutes les différences temporaires existantes à la date de clôture entre les valeurs fiscales et les valeurs comptables des actifs et des passifs du bilan consolidé. Les survaleurs non déductibles fiscalement ne donnent pas lieu à la constatation d'impôt différé.

Les actifs d'impôts différés ne sont comptabilisés que si leur récupération est probable. Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués aux taux d'impôts qui sont en vigueur au moment du dénouement des différences temporelles.

Notamment, l'examen de la recouvrabilité des reports déficitaires fait l'objet d'une prudence particulière car ceux-ci ne seraient récupérables que si la filiale concernée ou son périmètre d'intégration fiscale réalise des profits suffisants dans un futur proche.

Concernant les sociétés françaises, suite à la suppression de la taxe professionnelle et son remplacement par la CET et la CVAE à partir de

2010, le Groupe a décidé de considérer la CVAE dans le champ de la norme IAS 12. Cette décision conduit à présenter cette taxe sur la ligne « impôts » du compte de résultat consolidé 2010.

2.2.19.6 Résultat par action

Le résultat net par action (avant dilution) est calculé en faisant le rapport entre le résultat net de l'exercice et le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice, après déduction des actions détenues par le Groupe (actions propres). Le résultat net dilué par action est, quant à lui, calculé en retenant tous les instruments financiers donnant un accès différé au capital du Groupe (options de souscriptions d'actions, bons de souscriptions d'actions).

Les actions d'autocontrôle sont déduites du nombre moyen pondéré d'actions en circulation qui sert de base au calcul du résultat net par action (avant et après dilution).

2.2.20 Tableau de flux de trésorerie

Le Groupe a choisi de présenter son tableau de flux de trésorerie consolidé selon le modèle au format IFRS.

2.2.21 Information sectorielle

Un secteur est une composante distincte du Groupe qui est engagée soit dans la fourniture de produits ou services liés (secteur d'activité), soit dans la fourniture de produits ou de services dans un environnement économique particulier (secteur géographique), et qui est exposé à des risques spécifiques et une rentabilité différents de ceux des autres secteurs.

Les activités du Groupe sur 2010, se déclinent en trois secteurs d'activité, sur lesquels opèrent quatre divisions :

- LISI AEROSPACE qui regroupe les activités du marché aéronautique,
- LISI AUTOMOTIVE qui regroupe les activités du marché automobile,
- LISI COSMETICS qui regroupe les activités de la parfumerie et des cosmétiques,
- LISI MEDICAL représente à elle seule 5 % du chiffre d'affaires consolidé du Groupe. Elle ne constitue donc pas encore un secteur d'activité significatif. Il a donc été décidé de la présenter dans la division LISI AEROSPACE.

Les « autres » incluent principalement les activités de la société tête du Groupe.

2.3 Périmètre de consolidation

2.3.1 Mouvements de périmètre intervenus sur l'exercice 2010

Les principales variations de périmètre sont les suivantes :

Acquisition dans la division LISI MEDICAL

Société	Type d'évolution	Date d'opération	Date de 1 ^{ère} consolidation
LISI MEDICAL Orthopaedics	Acquisition à 100 % des titres de participation	31/08/2010	1/09/2010

Acquisitions dans la division LISI AUTOMOTIVE

Sociétés	Type d'évolution	Date opération	Date de 1 ^{ère} consolidation
LISI AUTOMOTIVE Nomel	Acquisition à 100 % des titres de participation	26/03/2010	01/04/2010
Société Nouvelle Bonneuil	Acquisition des actifs	26/03/2010	01/04/2010

2.3.2 Impact sur les indicateurs du Groupe des variations de périmètre intervenues sur l'exercice 2010

Société entrante	LISI AUTOMOTIVE Nomel	Impact en % sur les indicateurs du Groupe
Chiffre d'affaires	27 M€	3,48 %
EBIT	3,1 M€	6,25 %
Société entrante	Société Nouvelle Bonneuil	Impact en % sur les indicateurs du Groupe
Chiffre d'affaires	7,6 M€	1 %
EBIT	0,8 M€	1,53 %
Société entrante	LISI MEDICAL Orthopaedics	Impact en % sur les indicateurs du Groupe
Chiffre d'affaires	21,2 M€	2,73 %
EBIT	3,8 M€	7,75 %

Les variations de périmètre sont largement dans les seuils préconisés par les autorités de contrôle. Nous n'avons pas procédé à l'établissement de comptes proforma.

2.3.3 Périmètre de consolidation à la clôture de l'exercice

Sociétés	Siège social	Pays	% de contrôle	% d'intérêts
Holding				
LISI S.A.	Belfort (90)	France		Société mère
Division LISI AEROSPACE				
LISI AEROSPACE	Paris 12 ^e (75)	France	100,00	100,00
BLANC AERO INDUSTRIES (BAI)	Paris 12 ^e (75)	France	100,00	100,00
BAI GmbH	Hambourg	Allemagne	100,00	100,00
FT BESTAS	Izmir	Turquie	100,00	100,00
BLANC AERO TECHNOLOGIES (BAT)	Paris 12 ^e (75)	France	100,00	100,00
BAI Espagne	Madrid	Espagne	100,00	100,00
HI-SHEAR CORPORATION (HSC)	Torrance (Californie)	Etats-Unis	100,00	100,00
MONADNOCK	City of Industry (Californie)	Etats-Unis	100,00	100,00
BAI UK	Rugby	Grande-Bretagne	100,00	100,00
A1	Paramount (Californie)	Etats-Unis	100,00	100,00
LISI AEROSPACE NORTH AMERICA	Torrance (Californie)	Etats-Unis	100,00	100,00
HI-SHEAR Holdings LLC	Torrance (Californie)	Etats-Unis	100,00	100,00
LISI AEROSPACE Canada	Dorval	Canada	100,00	100,00
LISI MEDICAL JEROPA Inc.	Escondido (Californie)	Etats-Unis	100,00	100,00
LISI MEDICAL	Neyron (01)	France	100,00	100,00
SEIGNOL HUGUENY	Neyron (01)	France	100,00	100,00
LIXUS Industrie	Tanger	Maroc	100,00	100,00
LISI MEDICAL Orthopaedics	Hérouville Saint-Clair (14)	France	100,00	100,00
LISI AEROSPACE India Pvt Ltd	Bangalore	Inde	100,00	100,00
ANKIT Fasteners Pvt Ltd	Bangalore	Inde	49,06	49,06
Division LISI AUTOMOTIVE				
LISI AUTOMOTIVE	Delle (90)	France	100,00	100,00
SOCIETE NOUVELLE BONNEUIL	Delle (90)	France	100,00	100,00
LISI AUTOMOTIVE Former	Delle (90)	France	100,00	100,00
LISI AUTOMOTIVE Mohr und Friedrich	Vöhrenbach	Allemagne	100,00	100,00
LISI AUTOMOTIVE Rapid	Puiseux Pontoise (95)	France	100,00	100,00
LISI AUTOMOTIVE Mecano	Heidelberg	Allemagne	100,00	100,00
LISI AUTOMOTIVE KKP GmbH	Mellrichstadt	Allemagne	100,00	100,00
LISI AUTOMOTIVE KKP GmbH & CO KG	Mellrichstadt	Allemagne	100,00	100,00
LISI AUTOMOTIVE Beijing	Pékin	Chine	100,00	100,00
LISI AUTOMOTIVE Form a.s	Brno	République Tchèque	100,00	100,00
LISI AUTOMOTIVE India	Ahmedabad	Inde	100,00	100,00
LISI JIEHUA AUTOMOTIVE Co. Ltd	Hong Kong	Hong Kong	100,00	75,00
LISI AUTOMOTIVE SHANGHAI Co. Ltd	Shanghai	Chine	100,00	75,00
KNIPPING Verbindungstechnik GmbH	Kierspe	Allemagne	100,00	100,00
KNIPPING Umformtechnik GmbH	Herscheid	Allemagne	100,00	100,00
BETEO GmbH	Gummersbach	Allemagne	100,00	100,00
BETEO GmbH & CO KG	Gummersbach	Allemagne	100,00	100,00
KNIPPING Espana S.A.	Madrid	Espagne	100,00	100,00
KNIPPING Ltd	Solihull	Grande-Bretagne	100,00	100,00
Division LISI COSMETICS				
LISI COSMETICS	Paris 12 ^e (75)	France	100,00	100,00

Est sortie du périmètre de consolidation la société suivante :

Au 1^{er} janvier 2010 : Absorption de HUGUENY par SEIGNOL

Sont entrées dans le périmètre de consolidation les sociétés suivantes :

Au 26 mars 2010 : LISI AUTOMOTIVE Nomel

Au 31 août 2010 : LISI MEDICAL Orthopaedics

2.3.4 Acquisitions de filiales

En application de la norme IFRS 3 révisée sur les regroupements d'entreprises, le Groupe LISI dispose de 12 mois à compter de la date d'acquisition pour procéder à l'allocation définitive du prix d'acquisition et au calcul définitif des goodwill. En conséquence, les montants comptabilisés au 31 décembre 2010 seront susceptibles d'être revus lors des clôtures ultérieures.

2.3.4.1 LISI AUTOMOTIVE Nomel et Société Nouvelle Bonneuil

- Le 26 mars 2010, dans le cadre d'un protocole d'accord global :
 - LISI AUTOMOTIVE a acquis 100 % du capital de la société LISI AUTOMOTIVE Nomel pour un montant de 1,0 M€ (hors frais d'acquisition et éléments annexes) ;
 - La Société Nouvelle Bonneuil a acquis le fonds de commerce, les stocks et les immobilisations corporelles inscrits à l'actif du bilan ACUMENT Créteil SAS pour un coût global de 1,4 M€ (hors frais d'acquisition et éléments annexes).
- Ces sociétés, détenues à 100 % par LISI AUTOMOTIVE sont consolidées par intégration globale.

L'impact de ces acquisitions sur le bilan consolidé du Groupe se détaille comme suit :

En milliers d'€	Valeurs comptables à la date d'acquisition
Actifs immobilisé	3 841
Autres actifs et passifs courants nets	5 297
Stocks	3 730
Dettes financières nettes	(35)
Impôts différés et provisions	(11 270)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	304
Total situation nette des sociétés entrantes	1 867
% de titres acquis et des valeurs d'actifs repris	100,00 %
Quote-part situation nette acquise par LISI AUTOMOTIVE	1 867
Pris d'acquisition	2 400
Goodwill	533

2.3.4.2 LISI MEDICAL Orthopaedics

- Le 31 août 2010 :
 - LISI MEDICAL a acquis 100 % du capital de la société LISI MEDICAL Orthopaedics pour un montant de 41,02 M€ (hors frais d'acquisition et éléments annexes) ;
- Cette société, détenue à 100 % par LISI MEDICAL est consolidée par intégration globale.

L'impact de cette acquisition sur le bilan consolidé du Groupe se détaille comme suit :

En milliers d'€	Valeurs comptables à la date d'acquisition
Actifs immobilisé	9 729
Autres actifs et passifs courants nets	(4 506)
Stocks nets	11 500
Impôts et provisions	(1 601)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 198
Total situation nette des sociétés entrantes	16 319
% des valeurs d'actifs repris	100,00 %
Quote-part situation nette acquise par LISI MEDICAL	16 319
Pris d'acquisition	41 022
Goodwill	24 703

2.4 Gestion du risque financier

Le Groupe est exposé aux risques suivants liés à l'utilisation d'instruments financiers :

- risque de crédit,
- risque de liquidité,
- risque de marché,
- risque de change.

Cette note présente des informations sur l'exposition du Groupe à chacun des risques ci-dessus, ses objectifs, sa politique et ses procédures de mesure et de gestion des risques, ainsi que sa gestion du capital. Des informations quantitatives figurent dans d'autres paragraphes des états financiers consolidés.

La politique de gestion des risques du Groupe a pour objectif d'identifier et d'analyser les risques auxquels le Groupe doit faire face, de définir les limites dans lesquelles les risques doivent se situer et les contrôles à mettre en œuvre, de gérer les risques et de veiller au respect des limites définies.

La gestion de la trésorerie est assurée de manière centralisée par la Direction Financière du Groupe LISI. Les flux de trésorerie sont gérés au travers d'une convention de cash pooling avec un objectif de liquidité maximale sans risque. Les placements actuels sont constitués de Sicav monétaires, d'un placement structuré et de dépôts rémunérés.

Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque de perte financière pour le Groupe dans le cas où un client ou une contrepartie à un instrument financier viendrait à manquer à ses obligations contractuelles. Ce risque provient essentiellement des créances clients et des titres de placement.

Clients et autres débiteurs

L'exposition du Groupe au risque de crédit est influencée principalement par les caractéristiques individuelles des clients. Le Groupe a mis en place une politique de suivi des créances clients permettant de contrôler en permanence l'exposition de son risque crédit par tiers. Le Groupe considère que le risque de crédit sur les créances échues non dépréciées est contrôlé.

Risque actions

Le portefeuille actions détenu par la société LISI S.A. n'est pas un portefeuille spéculatif, mais d'investissement et de participation. Au 31 décembre 2010, le bilan du Groupe fait ressortir un poste trésorerie et équivalents de trésorerie de 22,3 M€. Les équivalents de trésorerie sont constitués de valeurs mobilières de placement représentées par des sicav monétaires investies en titres de maturité très courte et ne représentant pas de risque en capital, conformément à la politique de gestion de trésorerie du Groupe. Conformément aux règles comptables, ses instruments sont évalués à la clôture à leur valeur de marché.

Selon la norme IAS 32, les actions propres sont comptabilisées dès l'acquisition, en diminution des fonds propres et les variations de valeur ne sont pas enregistrées. Lorsque des actions propres sont acquises ou cédées, les capitaux propres sont ajustés du montant de la juste valeur des titres achetés ou cédés. L'acquisition de 126 699 actions propres et la cession de 124 207 actions propres au cours de l'exercice 2010 se traduisent par une augmentation des capitaux propres de 1,2 M€ sur l'exercice.

Risque de liquidité

Au-delà de la maximisation des flux d'exploitation destinée à financer son développement et le versement des dividendes à ses actionnaires,

le Groupe LISI tient à maintenir un accès très large à la liquidité pour faire face à ses engagements et à ses besoins d'investissements. Au 31 décembre 2010, le Groupe LISI bénéficie de plusieurs ouvertures de crédit bancaire confirmé à échéance moyenne et d'ouvertures de crédit non utilisées pour un montant total de 120 M€. Si l'on intègre la trésorerie nette pour 73 M€, le découvert en compte non utilisé pour 64 M€, le Groupe LISI dispose au 31 décembre 2010 de 257 M€. A la date de clôture, le Groupe estime son risque de liquidité faible dès lors qu'il dispose d'une trésorerie de 73 M€ contre 71 M€ au 31 décembre 2009 et d'un ratio d'endettement financier net sur capitaux propres de 3,6 % contre 6,3 % au 31 décembre 2009, ainsi qu'indiqué ci-dessous.

A 3,6 % au 31 décembre 2010, le ratio d'endettement financier net sur capitaux propres se situe bien en-dessous de 120 %, limite qui serait susceptible, en vertu de certains covenants bancaires, de conduire au remboursement anticipé des tirages effectués.

En milliers d'€	2010	2009
Autres actifs financiers courants	58 619	63 916
Trésorerie et équivalents trésorerie	22 261	20 582
Trésorerie disponible [A]	80 880	84 498
Concours bancaires courants [B]	7 923	13 495
Trésorerie nette [A - B]	72 957	71 003
Crédits moyen terme de 1 à 5 ans	81 632	88 672
Autres dettes financières	8 801	10 793
Dettes financières [C]	90 433	99 464
Endettement financier net [D = C + B - A]	17 475	28 462
Capitaux propres Groupe [E]	489 463	450 764
Ratio d'endettement (en %) [D / E]	3,6 %	6,3 %

N. B. : Rappel 2008 du ratio d'endettement en % : 15,1 %

Le tableau de liquidité sur l'ensemble des passifs financiers s'établit comme suit :

Passifs financiers inscrits au bilan En milliers d'€	Au 31/12/2010	Ventilation des flux contractuels non actualisés par échéance			
	Valeur nette comptable	A moins d'1 an	De 1 à 5 ans	Au-delà de 5 ans	Total
Dettes financières non courantes	72 647		70 100	2 547	72 647
Autres passifs non courants (hors PCA)	1 022		997	25	1 022
Dettes financières courantes	25 709	25 709			25 709
Fournisseurs et autres créiteurs	162 440	162 440			162 440
Total passifs financiers	261 818	188 149	71 097	2 572	261 818

Passifs financiers inscrits au bilan En milliers d'€	Au 31/12/2009	Ventilation des flux contractuels non actualisés par échéance			
	Valeur nette comptable	A moins d'1 an	De 1 à 5 ans	Au-delà de 5 ans	Total
Dettes financières non courantes	76 528		72 676	3 852	76 528
Autres passifs non courants (hors PCA)	1 087		1 054	33	1 087
Dettes financières courantes	36 432	36 432			36 432
Fournisseurs et autres créiteurs	116 515	116 515			116 515
Total passifs financiers	230 562	152 947	73 730	3 885	230 562

Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que des variations de prix de marché, tels que les taux d'intérêt affectent le résultat du Groupe ou la valeur des instruments financiers détenus. La gestion du risque de marché a pour objectif de gérer et contrôler les expositions au risque de marché dans des limites acceptables, tout en optimisant le couple rentabilité / risque.

Le Groupe achète et vend des dérivés et supporte des passifs financiers, afin de gérer les risques de marché.

Les opérations de couverture et de marché sur des instruments financiers à terme, de taux, de change ou d'actions sont enregistrées conformément aux dispositions des règlements n° 88-02 et 90-15 du CRBF. Les engagements relatifs à ces opérations sont inscrits dans les comptes de hors bilan pour la valeur nominale des contrats. Au 31 décembre 2010, le montant de ces engagements représente le volume des opérations non dénouées à la clôture.

Les principes comptables appliqués diffèrent selon la nature des instruments et les intentions des opérateurs à l'origine.

Le détail des engagements est donné à la rubrique 2.7.4.1 du présent document de référence.

Risque de taux d'intérêt

L'exposition du Groupe aux variations de taux d'intérêts recouvre la nature de risque suivante : le Groupe dispose essentiellement d'emprunts à taux variable, dont l'échéance à l'origine était supérieure à 1 an. Ces emprunts sont exposés à un risque de variation des flux de trésorerie en raison des variations des taux d'intérêt. Le Groupe, dans le cadre de sa politique de réduction de son exposition aux fluctuations de taux d'intérêts, convertit partiellement sa dette à taux fixe au moyen d'instruments financiers tels que des SWAP de taux ou options de taux d'intérêt (les caractéristiques de ces instruments sont présentés en note 2.7.4 « Engagements »). Ces positions de couvertures sont négociées sur des marchés de gré à gré avec les contreparties bancaires. Le Groupe a souscrit en 2010 à de telles couvertures pour un montant de 7 M€ afin de profiter de la baisse des taux constatée. La couverture au 31 décembre 2010 s'élève donc à 27 M€. La gestion du risque de marché lié aux variations des taux d'intérêts est réalisée de manière centralisée au niveau de la Direction Financière du Groupe.

Les instruments de taux d'intérêt existants au 31 décembre 2010 ne sont pas qualifiés de couverture par le Groupe et sont comptabilisés en juste valeur par le compte de résultat.

Au 31 décembre de chaque année, la position nette à taux variable se décompose comme suit :

En milliers d'€	2010	2009
Emprunts - taux variables	71 841	78 726
Concours bancaires courants	7 923	13 495
Autres actifs financiers courants et non courants	(38 605)	(53 974)
Trésorerie et équivalents trésorerie	(22 261)	(20 582)
Position nette avant gestion	18 897	17 665
SWAP de taux d'intérêts	27 000	20 000
Couverture	27 000	20 000
Position nette après gestion	(8 103)	(2 335)

L'approche retenue a consisté à prendre en compte comme base de calcul à la sensibilité au taux les positions nettes, prêteuses et emprunteuses.

Etant donnée la position nette au 31 décembre 2010, le calcul de l'impact d'un point de base de variation sur les taux variables n'a pas été effectué.

Risque de cours sur les matières premières

Le Groupe est par ailleurs exposé aux fluctuations des cours des matières premières, telles que le titane, le nickel, l'acier. L'effet prix sur les matières premières est nuancé sur l'exercice 2010 en fonction de la division concernée : limité sur la division LISI AEROSPACE (l'augmentation observée sur les bases nickel étant compensée par la baisse sur le titane et l'inox) mais affirmé sur la division LISI AUTOMOTIVE (augmentation de plus de 200 euros la tonne sur le fil entre décembre 2009 et décembre 2010). Afin de prévenir le risque de tensions sur le marché de ses principales matières premières, le Groupe a conclu des accords d'approvisionnement avec ses principaux partenaires commerciaux dans sa division aéronautique. Dans ce contexte de forte hausse, la division LISI AUTOMOTIVE a pu maintenir la mise en place de contrats d'approvisionnements au trimestre garantissant des prix fermes pour les aciers sans recours à des instruments de couverture, et s'est employée à essayer de répercuter les hausses dans les prix de vente.

Risque de change

Les principaux flux d'encaissements en devises, en dehors de la zone euro (dollars américain et canadien, livre sterling, livre turque et yuan) sont compensés par des flux de décaissements (notamment pour les achats de matières premières). L'exposition au risque de change porte essentiellement au regard des volumes de ventes et d'achats sur le dollar. L'analyse des flux sur l'exercice 2010 fait ressortir une position nette ventes/achats de près de 25 M\$, et un impact d'environ 1,5 M€ à la hausse ou à la baisse de l'EBIT lié à un report ou un déport de la parité du dollar/euros de 5 %.

2.5 Détail des postes du bilan

2.5.1 Actifs non courants

2.5.1.1 Actifs incorporels

a) Survaleur

En milliers d'€	Survaleur
Survaleur brute au 31 décembre 2009	136 316
Impairment au 31 décembre 2009	(12 000)
Survaleur nette au 31 décembre 2009	124 316
Augmentations	25 235
Diminutions	
Variations de change	2 736
Survaleur brute au 31 décembre 2010	152 287
Impairment au 31 décembre 2010	
Survaleur nette au 31 décembre 2010	152 287

L'augmentation de 25 235 K€ est liée d'une part à l'acquisition de la société LISI MEDICAL Orthopaedics pour 24,7 M€ et d'autre part à l'acquisition de LISI AUTOMOTIVE Nomel et à l'acquisition des actifs de la société ACUMENT Créteil par la Société Nouvelle Bonneuil pour 0,5 M€. Les variations de change portent exclusivement sur la division LISI AEROSPACE et proviennent des écarts de conversion sur le dollar.

Les valeurs nettes des survaleurs se répartissent au 31 décembre 2010 de la manière suivante :

En millions d'€	Division LISI AEROSPACE					Total
	B.U Cellule Europe	B.U Cellule USA	B.U Moteurs et pièces critiques	B.U Produits spéciaux	B.U Médical	
Survaleur nette	0,9	19,7	3,0	7,4	46,5	77,6
Immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Résultat de l'impairment test au 30 juin 2010	NA	Pas de perte de valeur	NA	Pas de perte de valeur	Pas de perte de valeur	NA
Hypothèses clés						
Flux de trésorerie à un an	Prévisions		Prévisions		Prévisions	
Flux de trésorerie à quatre ans	Plan stratégique à 4 ans		Plan stratégique à 4 ans		Plan stratégique à 4 ans	
Taux d'actualisation après impôt	7,50 %		7,50 %		7,50 %	
Taux de croissance des flux non couverts par les hypothèses budgétaires et stratégiques	2,50 %		2,50 %		2,50 %	

En millions d'€	Division LISI AUTOMOTIVE					Total
	B.U Fixations vissées	B.U Composants mécaniques	B.U Fixations clippées	B.U Opérations internationales	B.U Knipping	
Survaleur nette	1,1	Néant	44,2	1,4	20,8	67,4
Immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Marques	Néant	Néant	6,0	Néant	Néant	6,0
Résultat de l'impairment test au 30 juin 2010	NA	NA	Pas de perte de valeur	NA	Pas de perte de valeur	NA
Hypothèses clés						
Flux de trésorerie à un an	Prévisions			Prévisions		
Flux de trésorerie à quatre ans	Plan stratégique à 4 ans			Plan stratégique à 4 ans		
Taux d'actualisation après impôt	8,50 %			8,50 %		
Taux de croissance des flux non couverts par les hypothèses budgétaires et stratégiques	2,50 %			2,50 %		

En millions d'€	Division LISI COSMETICS
	B.U Cosmetics
Survaleur	7,3
Immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée	Néant
Résultat de l'impairment test au 30 juin 2010	Pas de perte de valeur
Hypothèses clés	
Flux de trésorerie à un an	Prévisions
Flux de trésorerie à quatre ans	Plan stratégique à 4 ans
Taux d'actualisation après impôt	8,00 %
Taux de croissance des flux non couverts par les hypothèses budgétaires et stratégiques	2,50 %

Les tests de dépréciation relatifs à l'exercice 2010 ont été matérialisés à la clôture des comptes semestriels au 30 juin 2010 : ils n'ont pas conduit à la constatation et à la comptabilisation de perte de valeur. Ces tests, conformément à la note 2.2.8.5, ont été pratiqués au niveau de chacune des UGT, sur la base :

- des valeurs d'utilité déterminées à partir des cash-flow futurs issus de la construction budgétaire et des plans stratégiques à quatre ans approuvés par le Conseil d'Administration,
- d'un taux de croissance de 2,50 % pour extrapoler les projections des flux de trésorerie, et tenant compte d'éléments de benchmark pratiqués au sein de certaines références notamment dans le secteur automobile,
- d'un taux d'actualisation après impôt de 8,50 % sur les UGT de LISI AUTOMOTIVE, de 8,00 % pour LISI COSMETICS et de 7,50 % sur les UGT de LISI AEROSPACE reflétant ainsi l'appréciation des risques spécifiques à ces activités.

La Direction fonde ses projections sur les hypothèses budgétaires pour la première année, et sur les données du plan stratégique à quatre ans revues par le Conseil d'Administration chaque année ; les hypothèses clés sont notamment relatives à l'évolution du chiffre

b) Autres actifs incorporels (y compris écarts d'évaluation)

En milliers d'€	Concessions, brevets et droits similaires *	Autres immobilisations incorporelles	TOTAL
Valeurs brutes au 31 décembre 2009	27 174	9 997	37 171
Acquisitions	6 376	1 344	7 720
Cessions	(174)		(174)
Mouvements de périmètre	1 090	152	1 243
Ecart de change	14	55	69
Valeurs brutes au 31 décembre 2010	34 481	11 548	46 029
Amortissements et provisions au 31 décembre 2009	21 138	2 973	24 111
Dotations aux amortissements et provisions	3 485	959	4 444
Reprises d'amortissements et provisions	(174)		(174)
Mouvements de périmètre	394	152	547
Ecart de change	12	34	46
Amortissements et provisions au 31 décembre 2010	24 855	4 120	28 975
Valeurs nettes au 31 décembre 2010	9 626	7 428	17 054

* Y compris la marque Rapid

d'affaires au regard du carnet de commandes et des contrats cadres signés par le Groupe le cas échéant, au taux de résultat opérationnel, au niveau d'investissements de renouvellement et à la détermination des éléments de variation du besoin en fonds de roulement. Les hypothèses sont notamment établies sur la base des observations des précédents cycles d'activités sur les différentes activités ainsi que sur des études de marché externes et de la sensibilité des données contractuelles de l'environnement de chaque division. Il est précisé que ces hypothèses sont la meilleure appréciation possible de la situation des marchés à la date de leur préparation et qu'elles tiennent compte de l'orientation des marchés pour les années 2010 à 2014.

Des tests de sensibilité aux hypothèses retenues ont été mis en œuvre et ont porté sur les principaux indicateurs entrant dans les calculs de tests de valeur : taux d'actualisation, éléments contributifs des cash flows (variation des BFR et investissements). Ces tests de sensibilité ont montré que la limite entre la valeur d'utilité et l'actif net est atteinte pour des variations de paramètres de calcul qui sont les suivants :

B.U. Médical :

Taux d'actualisation : 0,25 %

Baisse des cash-flows : 5 %

Taux de croissance perpétuelle : 0,15 %

Division LISI AUTOMOTIVE :

B.U KNIPPING :

Taux d'actualisation : 0,25 %

Baisse des cash-flows : 10 %

Taux de croissance perpétuelle : 0,15 %

B.U Fixations clippées :

Taux d'actualisation : 1,75 %

Baisse des cash-flows : 25 %

Taux de croissance perpétuelle : 2,00 %

Division LISI COSMETICS :

Taux d'actualisation : 4 %

Baisse des cash-flows : 40 %

Taux de croissance perpétuelle : NA

La marque Rapid a été évaluée en août 2000 lors de l'acquisition de cette société à sa juste valeur sur la base d'une expertise indépendante pour 8,3 M€. Depuis 2003, il a été décidé de l'amortir sur une durée de 15 ans, compte tenu de la période d'utilisation commerciale envisagée.

La progression du poste « Concessions, brevets et droits similaires » sur l'exercice concerne la mise en service de l'ERP MOVEX au 1^{er} mai 2010 dans la division LISI AUTOMOTIVE pour 5,2 M€.

L'essentiel du flux d'acquisition des « autres immobilisations incorporelles » concerne l'activation des frais de recherche et développement pour le projet « sleeves » dans la division LISI AEROSPACE pour un montant de 1 M€.

2.5.1.2 Actifs corporels

a) Actifs corporels détenus en pleine propriété (y compris écarts d'évaluation)

En milliers d'€	Terrains	Constructions	Installations techniques, matériel et outillage	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours	TOTAL
Valeurs brutes au 31 décembre 2009	11 676	94 476	447 321	59 267	15 746	628 485
Acquisitions	1 479	6 330	24 846	7 113	7 196	46 964
Cessions	(255)	(1 927)	(4 792)	(2 677)	(1 215)	(10 866)
Mouvements de périmètre	838	6 306	41 255	3 900	167	52 466
Ecart de change	2	430	6 404	450	419	7 704
Valeurs brutes au 31 décembre 2010	13 739	105 616	515 033	68 052	22 313	724 753
Amortissements et provisions au 31 décembre 2009	31	38 065	302 689	35 419		376 205
Dotations aux amortissements et provisions		3 978	32 577	4 597	43	41 196
Reprises d'amortissements et provisions	(25)	(2 418)	(4 529)	(1 855)		(8 827)
Mouvements de périmètre		4 052	32 209	3 005		39 265
Ecart de change		21	3 000	227		3 249
Amortissements et provisions au 31 décembre 2010	6	43 699	365 946	41 393	43	451 087
Valeurs nettes au 31 décembre 2010	13 733	61 917	149 087	26 660	22 270	273 665

L'augmentation des actifs corporels résulte des investissements dans la division LISI AUTOMOTIVE pour près de 27 M€ constitués principalement par 8,3 M€ d'investissements de capacité et de productivité, par l'acquisition du bâtiment du site de Puiseux pour 5 M€, la construction de l'infrastructure logistique de Delle II pour 2,4 M€ et pour 0,5 M€ d'investissements industriels dans la nouvelle

usine de République tchèque. La division LISI AEROSPACE contribue à la hausse du poste pour 18 M€, recouvrant principalement des investissements de modernisation et de capacité pour 7,3 M€, des équipements de qualité et de contrôle pour 4,8 M€.

Les entrées de périmètre contribuent en valeur nette à une progression de l'actif immobilisé pour 3,8 M€ dans la division LISI AUTOMOTIVE et pour 9,7 M€ dans la division LISI AEROSPACE.

b) Actifs corporels en contrat de location-financement

En milliers d'€	Terrains	Constructions	Installations techniques, matériel et outillage	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours	TOTAL
Valeurs brutes au 31 décembre 2009		5 513	13 292			18 805
Acquisitions						
Cessions						
Mouvements de périmètre						
Ecart de change			20			20
Valeurs brutes au 31 décembre 2010		5 513	13 312			18 825
Amortissements et provisions au 31 décembre 2009		3 179	9 544			12 724
Dotations aux amortissements et provisions		99	839			938
Reprises d'amortissements et provisions						
Mouvements de périmètre						
Ecart de change			13			13
Amortissements et provisions au 31 décembre 2010		3 278	10 397			13 675
Valeurs nettes au 31 décembre 2010		2 235	2 915			5 150

c) Contrats de location simple

Les principaux actifs nécessaires à l'exploitation non détenus par le Groupe et ses filiales sont des bâtiments industriels et des locaux à usage de bureau (siège social). Les autres contrats de location simple sont essentiellement afférents aux équipements bureautiques.

Il n'existe pas de baux immobiliers significatifs conclus avec un dirigeant ou avec une société appartenant aux dirigeants ou à un membre de leurs familles.

Au total, la charge annuelle est de l'ordre de 5,2 M€.

2.5.1.3 Actifs financiers

Les actifs et passifs financiers inscrits au bilan se décomposent selon les catégories comptables et classes d'instruments financiers comme suit :

Actifs et passifs financiers inscrits au bilan En milliers d'€	Au 31/12/2010		Ventilation par catégorie d'instruments				
	Valeur nette comptable	Juste valeur	Juste valeur via résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés
Actifs financiers non courants	5 394	5 394			5 394		
Autres actifs financiers non courants	63	63	63				
Clients et autres débiteurs	126 721	126 721			126 721		
Actifs financiers courants	58 619	58 619	58 619				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	22 261	22 261	22 261				
Total actifs financiers	213 058	213 058	80 943		132 115		
Dettes financières non courantes	72 647	72 647	307			72 340	
Autres passifs non courants (hors PCA)	1 022	1 022				1 022	
Dettes financières courantes	25 709	25 709				25 709	
Fournisseurs et autres créditeurs	162 440	162 440				162 440	
Total passifs financiers	261 818	261 818	307			261 511	

Actifs et passifs financiers inscrits au bilan En milliers d'€	Au 31/12/2009		Ventilation par catégorie d'instruments				
	Valeur nette comptable	Juste valeur	Juste valeur via résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés
Actifs financiers non courants	5 472	5 472			5 472		
Autres actifs financiers non courants	100	100	100				
Clients et autres débiteurs	103 531	103 531			103 531		
Actifs financiers courants	63 916	63 916	63 916				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	20 582	20 582	20 582				
Total actifs financiers	193 601	193 601	84 598		109 003		
Dettes financières non courantes	76 528	76 528	323			76 205	
Autres passifs non courants (hors PCA)	1 087	1 087				1 087	
Dettes financières courantes	36 432	36 432				36 432	
Fournisseurs et autres créditeurs	116 515	116 515				116 515	
Total passifs financiers	230 561	230 561	323			230 238	

La norme IFRS 7 requiert de hiérarchiser les différentes techniques de valorisation pour chacun des instruments financiers. Les catégories sont définies comme suit :

Niveau 1 : référence directe à des prix publiés sur un marché actif,

Niveau 2 : technique de valorisation reposant sur des données observables,

Niveau 3 : technique de valorisation reposant sur des données non observables.

Le Groupe applique les niveaux 1 et 2 pour les techniques de valorisation des justes valeurs des instruments financiers.

2.5.1.4 Actifs financiers non courants

En milliers d'€	Titres de participations non consolidés	Autres titres immobilisés	Prêts accordés	Autres actifs financiers	TOTAL
Valeurs brutes au 31 décembre 2009	14	4 812		654	5 480
Acquisitions				285	285
Cessions		(631)		(140)	(771)
Mouvements de périmètre	14				14
Ecart de change		382		11	393
Valeurs brutes au 31 décembre 2010	28	4 563		811	5 402
Pertes de valeur au 31 décembre 2009		8			8
Provisions pour pertes de valeur					
Reprises de provisions pour pertes de valeur					
Pertes de valeur au 31 décembre 2010		8			8
Valeurs nettes au 31 décembre 2010	28	4 555		811	5 394

L'augmentation des autres actifs financiers est principalement la résultante de dépôts de garanties versés sur une location de bâtiment industriel dans la division LISI AUTOMOTIVE.

Les autres titres immobilisés sont essentiellement composés de versements faits en 2010 au titre des contrats d'assurance vie des sociétés américaines à hauteur de 0,6 M€.

2.5.1.5 Autres actifs financiers non courants

En milliers d'€	2010	2009
Autres créances	63	100
Total autres actifs financiers non courants	63	100

2.5.2 Actifs courants

2.5.2.1 Stocks

En milliers d'€	Matières premières	Outillage et autres approvisionnements	En-cours de production de biens	Produits finis et intermédiaires	Marchandises	TOTAL
Valeurs brutes au 31 décembre 2009	27 598	7 106	61 978	67 613	13 294	177 589
Mouvements de périmètre	3 835	2 077	8 916	6 354		21 182
- dont augmentations	3 835	2 077	8 916	6 354		21 182
- dont diminutions						
Ecart de change	723	55	1 675	1 623	185	4 261
Variations de stocks	5 817	(799)	5 493	(2 341)	1 700	9 870
Reclassements						
Valeurs brutes au 31 décembre 2010	37 973	8 439	78 061	73 250	15 179	212 903
Pertes de valeur au 31 décembre 2009	7 339	732	3 462	17 778	803	30 116
Mouvements de périmètre	240	1 236	193	1 563		3 232
- dont augmentations	240	1 236	193	1 563		3 232
- dont diminutions						
Dotations aux provisions pour pertes de valeur	2 577	367	2 771	6 266	122	12 103
Reprises de provisions pour pertes de valeur	(1 179)	(1 935)	(1 054)	(5 794)	(343)	(10 305)
Ecart de change	133		128	369	31	661
Reclassements	(141)		(63)	204		
Pertes de valeur au 31 décembre 2010	8 969	400	5 437	20 385	614	35 806
Valeurs nettes au 31 décembre 2010	29 004	8 038	72 624	52 865	14 566	177 096

Les hausses de stocks représentent 35,3 M€ sur la période soit une progression de 19,9 %. Elles sont impactées par les mesures de reconstitution des niveaux de stocks dans la division LISI AUTOMOTIVE et par l'incidence des entrées de périmètre dans les deux principales divisions (21,2 M€).

Le calcul des décotes sur stocks de produits finis et d'encours repose sur une approche tenant compte des délais d'écoulement

et de réalisation. Ces derniers n'ayant retrouvé des délais normatifs qu'en fin d'année, ils ont encore eu un impact défavorable sur les montants de dotations aux provisions pour rotation lente des stocks de produits finis, dans les deux divisions ; la contribution des sociétés entrantes aux pertes de valeurs représentent près de 3,2 M€ de dotations aux provisions pour perte de valeur dans le cadre des règles d'harmonisation des méthodes de décotes du Groupe.

2.5.2.2 Clients et autres débiteurs

En milliers d'€	2010	2009
Créances clients et comptes rattachés bruts	98 794	91 740
Dépréciations des créances clients et comptes rattachés	(3 582)	(4 506)
Créances clients et comptes rattachés nets	95 212	87 234
Etat - autres impôts et taxes	10 950	8 049
Organismes sociaux et personnel	609	413
Fournisseurs - avances et acomptes, débiteurs	1 161	1 205
Charges constatées d'avance	2 958	2 185
Autres	15 831	4 446
Autres débiteurs	31 509	16 297
Total clients et autres débiteurs	126 721	103 531

La progression de l'encours des créances clients suit la reprise de l'activité, tout en sachant que ce poste reste impacté des cessions de créances qui s'élèvent au 31 décembre 2010 à 43,1 M€ contre 30,7 M€ au 31 décembre 2009. Ces cessions sont effectuées sous forme d'affacturage avec subrogation conventionnelle, sans recours. Le montant des cessions réalisées exclusivement en France permet de ramener l'encours moyen à environ 60 jours.

Les créances échues non provisionnées portent essentiellement sur des clients majeurs avec lesquels le Groupe conclut des accords commerciaux annuels ou pluriannuels. Sur la base des observations historiques, la société estime le risque de non recouvrement marginal, les échéances dépassées non couvertes étant majoritairement à moins d'un an.

La position du poste Etat-autres impôts et taxes, en augmentation au 31 décembre 2010 traduit l'impact des flux de TVA déductible avant liquidation.

La rubrique « Autres » en forte évolution par rapport à 2009 (+ 11,4 M€) intègre les financements à recevoir de partenaires dans le cadre d'opérations de restructuration et ceci pour un montant de 9,7 M€.

Les créances clients et autres débiteurs sont à moins d'un an.

2.5.2.3 Autres actifs financiers courants

La bonne tenue de ce poste résulte essentiellement de la poursuite des mesures prises sur l'exercice 2009 orientées sur le cash.

Ce poste est essentiellement constitué de valeurs mobilières de placement détenues par le Groupe et notamment des Sicav monétaires pour un montant de 36,8 M€, de certificats de dépôts négociables pour 20 M€ et d'un placement structuré pour 1,8 M€. Ces placements sont comptabilisés à leur juste valeur, les ajustements de valeur étant enregistrés en résultat. Excepté le placement structuré

pour lequel des provisions à hauteur de 0,3 M€ ont été enregistrées au 31 décembre, les positions ne sont pas exposées, les principaux supports d'adossesment garantissant le capital.

2.5.2.4 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie disponible au 31 décembre 2010 s'élève à 22,2 M€. Elle est composée de comptes courants bancaires en euros et en devises.

2.5.3 Les capitaux propres

Les capitaux propres du Groupe s'établissent à 489,5 M€ au 31 décembre 2010 contre 450,8 M€ au 31 décembre 2009, soit une augmentation de 38,7 M€. Cette variation prend en compte les principaux éléments suivants :

- + 32,9 M€ de résultat de la période attribuable aux porteurs de capitaux propres de la société,
- + 1,0 M€ d'augmentation de capital,
- - 7,2 M€ de distribution de dividendes versés en mai 2010,
- - 1,4 M€ de prise en compte d'un impôt différé passif sur le traitement de la CVAE,
- + 2,9 M€ relatifs aux actions auto-détenues et aux paiements en actions,
- - 1,8 M€ de retraitements divers,
- + 12,3 M€ d'écart de conversion liés aux variations des taux de clôture, notamment à la réévaluation du dollar.

2.5.3.1 Capital social

Le capital social à la clôture s'établit à 21 572 988 €, se décomposant en 10 786 494 actions émises d'un nominal de 2 €.

Le nombre d'actions en circulation progresse de 32 633 sur l'exercice 2010 suite à l'augmentation de capital réservée aux salariés dans le cadre du Plan d'Epargne Groupe et à la conversion de 1 808 BSAR.

2.5.3.2 Primes liées au capital

Les primes liées au capital se décomposent comme suit :

En milliers d'€	2010	2009
Primes d'émission	53 062	52 112
Primes d'apport	15 030	15 030
Primes de fusion	2 711	2 711
Total	70 803	69 853

2.5.3.3 Gestion du capital

La politique du Groupe consiste à maintenir un capital solide afin de préserver la confiance des actionnaires et investisseurs, soutenir sa croissance et traverser les périodes de récession. Le Conseil d'Administration est particulièrement sensible au rendement des capitaux employés ainsi qu'au niveau de dividendes versés aux actionnaires.

Pour profiter d'une opportunité de marché, une émission d'OBSAR avait été réalisée en 2004 pour laquelle subsistaient 237 324 bons de souscription d'actions dont l'échéance d'exercice tombait le 5 mai 2010. Seuls 1 808 BSAR ont été convertis en 2010, soit une augmentation de capital de 3 616 euros et une prime d'émission

associée de 81 360 euros. Les autres instruments donnant accès au capital de la société concernent des avantages accordés aux dirigeants et salariés sous certaines conditions, ainsi que précisé dans les notes 2.6.9 et 2.7.2.

2.5.3.4 Dividendes

Le montant des dividendes au titre de l'exercice 2010 (non comptabilisé) soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale des actionnaires du 27 avril 2011 s'analyse comme suit :

Montant en M€	2010	2009
Dividende net global	11,3	7,2

Cette estimation est faite sur la base d'actions donnant droit au dividende à la date du Conseil d'Administration du 16 février 2011, soit 10 786 494 actions.

Le montant du dividende par action au titre de l'exercice 2010 (non comptabilisé) soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale des actionnaires du 27 avril 2011 s'analyse comme suit :

Dividende par action en €	2010	2009
Dividende par action	1,05	0,70

2.5.4 Les provisions

2.5.4.1 La variation des provisions s'analyse comme suit :

En milliers d'€	Au 1 ^{er} janvier 2009	Dotations (nettes des reprises)	Au 31 décembre 2009	Dotations	Reprises (montants utilisés)	Reprises (montants non utilisés)	Reclassements	Entrée / Sortie de périmètre	Ecart de conversion	Au 31 décembre 2010
Pensions et retraites	15 067	(292)	14 775	2 165	(2 251)			2 435	195	17 319
Médailles du travail				2 074	(159)		(26)	1 155		3 045
Risques liés à l'environnement	9 192	(457)	8 735	230	(1 338)	(219)		806	340	8 554
Litiges et autres risques	3 189	(1 337)	1 852	455	(1 039)	(511)	6	2 647	54	3 464
Garanties données aux clients	2 750	324	3 074	500					23	3 597
Restructuration						(1 000)		2 200		1 200
Réorganisation industrielle					(1 400)			2 400		1 000
Pour impôts	188	(159)	29		(22)	(14)	(29)	879		843
Sous total Provisions non courantes	30 386	(1 921)	28 463	5 424	(6 209)	(1 744)	(49)	12 523	612	39 023
Réorganisation industrielle	4 513	(2 294)	2 219	3 527	(1 820)	(459)	88	300	24	3 879
Restructuration				1 931						1 931
Risques liés à l'environnement				451						451
Médailles du travail							26			26
Litiges	941	360	1 301			(332)				969
Pour impôts	26		26	481			(26)			481
Autres risques	2 726	1 798	4 524	3 937	(2 998)	(46)	(39)	2 100	17	7 495
Sous total Provisions courantes	8 205	(136)	8 069	10 327	(4 818)	(837)	49	2 400	41	15 232
Total	38 591	(2 057)	36 532	15 751	(11 027)	(2 581)		14 923	653	54 255
<i>dont en résultat opérationnel courant</i>				14 944	(11 005)	(2 077)				
<i>dont en résultat opérationnel non courant</i>				807	(22)	(504)				

Les principales provisions concernent :

- Pensions et retraites :

Obligations imposées par les législations sociales vis-à-vis des salariés du Groupe, de versement de pensions ou d'indemnités lors des départs en retraite. Prise en compte dans le calcul, d'hypothèses au niveau du taux d'actualisation, du turnover, et des tables de mortalité. Adossement de certains de ces engagements sur des fonds externalisés.

- Environnement :

Constatation du passif lié aux obligations de respecter les normes environnementales des différents pays d'exploitation du Groupe et plus particulièrement en matière de pollution des sols des sites industriels. Le coût des actions de surveillance et de mise en conformité en collaboration avec les autorités locales constitue une part importante de ces provisions. Aucun remboursement n'est attendu au niveau de cette catégorie de passif.

- Litiges et autres risques :

Cette rubrique couvre des litiges ou des contentieux avec des partenaires et des prestataires. L'appréciation du risque a été estimée au regard du montant estimé du dénouement probable des contentieux ou d'éventuelles transactions. L'appréciation des retours attendus n'est pas chiffrable à ce jour.

- Réorganisation industrielle :

Il s'agit de couverture des réorganisations industrielles sur la base d'une appréciation des coûts de fermeture ou de redéploiement de certains sites ou entités. L'appréciation des montants comptabilisés intègre les spécificités réglementaires locales. Les provisions pour réorganisations industrielles concernent principalement les deux entités entrantes dans le périmètre de LISI AUTOMOTIVE.

- Autres risques :

Les passifs comptabilisés sous cette rubrique tiennent compte des risques fondés sur des dossiers de natures diverses (industrielles, réglementaires, sociales, garanties clients et produits) et concernent les deux principales divisions du Groupe.

2.5.4.2 Engagements pris envers le personnel

Conformément aux lois et pratiques de chacun des pays dans lesquels le Groupe opère, il offre à ses salariés et anciens salariés, sous certaines conditions de service notamment, le versement de pensions ou d'indemnités lors de leur départ en retraite. Ces prestations peuvent être versées dans le cadre de régimes à cotisations définies ou prestations définies.

La répartition géographique des engagements pris par le Groupe envers son personnel au 31 décembre 2010 au titre des régimes à prestations définies ainsi que les principales hypothèses utilisées pour leur évaluation sont les suivantes :

En €	Zone Euro	Etats-Unis	Angleterre
Dette actuarielle	17 917 586	9 461 388	13 732 574
Taux d'actualisation	4,27 %	5,50 %	5,70 %
Inflation - Augmentation des salaires	2,50 % - 3 %	N/A	4,70 %

Les taux de rendement à long terme prévus pour les fonds ont été déterminés en tenant compte de l'allocation des actifs et des taux de rendement prévus pour chacune de leurs composantes. Les taux de rendement ainsi retenus sont égaux à 6,0 % pour les actifs de couverture des régimes américains et 6,76 % pour les régimes anglais.

Au 31 décembre 2010, l'allocation des actifs de couverture était de l'ordre de 60 % en actions et de 40 % en obligations.

Le tableau suivant détaille l'évolution au cours de l'exercice 2010 de la dette actuarielle et de la valeur de marché des actifs de couverture (en K€) :

Evolution de la dette actuarielle	2010	2009
Dette actuarielle à l'ouverture	33 118	30 773
Coût des services rendus au cours de l'exercice	589	591
Coût de la désactualisation	1 938	1 854
Cotisations versées par les salariés		
Prestations versées	(1 008)	(969)
Réductions		
Liquidations		
Modifications de régimes	624	
Variation de périmètre	2 435	(814)
Ecart de conversion	195	309
Pertes actuarielles (gains)	3 220	1 375
Dette actuarielle à la clôture	41 111	33 118

Evolution de la valeur de marché des actifs de couverture	2010	2009
Valeur à l'ouverture	16 820	13 680
Cotisations versées par le Groupe	338	304
Cotisations versées par les salariés		
Prestations prélevées sur le fonds	(217)	(216)
Liquidations		
Rendements attendus des actifs	1 144	977
Ecart de conversion	886	486
Gains actuariels (pertes)	892	1 588
Valeur à la clôture	19 863	16 820

Le tableau suivant expose la réconciliation entre les montants comptabilisés dans les comptes consolidés du Groupe et les montants ci-dessus (en K€) :

	2010	2009
Dette actuarielle non financée	(21 248)	(16 298)
Pertes (gains) actuarielles différées au bilan	3 929	1 523
Coûts des services passés non encore reconnus		
Passif comptabilisé à la clôture	(17 319)	(14 775)

La charge comptabilisée en résultat opérationnel par le Groupe au cours de l'exercice 2010 au titre des régimes à prestations définies s'est élevée à 1,3 M€ et se décompose de la manière suivante :

En milliers d'€	2010	2009
Coût des services rendus au cours de l'exercice	589	591
Coût de la désactualisation	1 938	1 854
Rendements attendus des actifs du régime	(1 144)	(977)
Ecart actuariels reconnus au cours de l'exercice	(27)	(6)
Coût des services passés		
Amortissement de l'actif de transition		
Limitation de l'actif		
Réductions / Liquidations	(42)	
Variation de périmètre		(692)
Charge (Produit) comptabilisée	1 313	769

2.5.5 Autres passifs non courants

En milliers d'€	2010	2009
Dépôts et cautionnements reçus	25	33
Participation des salariés de l'exercice	997	1 048
Produits constatés d'avance	4 808	464
Total autres passifs non courants	5 830	1 545

2.5.6 Dettes financières et gestion des risques financiers

La décomposition par catégorie comptable et classe d'instruments des passifs financiers est donnée dans les notes 2.5.1.3.

2.5.6.1 Dettes financières

a) Ventilation par nature

En milliers d'€	2010	2009
Part non courante		
Crédits moyen terme	66 354	69 458
Dettes relatives aux contrats de crédit-bail	459	465
Participation des salariés (bloquée en compte courant)	5 833	6 605
Sous total dettes financières non courantes	72 647	76 528
Part courante		
Concours bancaires d'exploitation	7 923	13 495
Crédits moyen terme	15 277	19 214
Dettes relatives aux contrats de crédit-bail	970	1 594
Participation des salariés (bloquée en compte courant)	1 538	2 129
Sous total dettes financières courantes	25 709	36 432
Total dettes financières	98 356	112 959

La réduction de la dette est liée à un niveau de remboursements d'emprunts supérieur aux souscriptions réalisées sur l'exercice. Les crédits à moyen terme et les concours bancaires d'exploitation suivent la même tendance, consolidant par la même la réduction des dettes financières de près de 13 %.

b) Ventilation par échéance

En milliers d'€	2010	2009
Emprunts		
à un an	15 277	19 214
de deux à cinq ans	63 808	65 606
à plus de cinq ans	2 547	3 852
Sous total emprunts	81 632	88 672
Autres dettes financières		
à un an	10 431	17 217
de deux à cinq ans	6 292	7 070
à plus de cinq ans		
Sous total autres dettes	16 723	24 287
Emprunts et dettes financières	98 356	112 959

c) Ventilation par devises

L'ensemble des emprunts et dettes auprès des établissements de crédit sont libellés en euros. Les dettes bancaires du Groupe ne présentent donc pas de risque de change.

d) Ventilation par nature de taux

Ci-dessous, le tableau récapitulatif des emprunts auprès des établissements de crédit du Groupe qui recense les encours les plus significatifs répartis en taux fixe et en taux variable.

Entités contractantes	Nature du crédit	Taux fixe	Taux variable	Montant global des lignes en M€	Capital restant dû au 31/12/2010 en M€	Échéances	Existence ou non de couvertures en taux ou en devises
LISI S.A.	Crédit syndiqué [1] A		Euribor sur la période de tirage + marge	35,0	15,0	2013	
	Crédit classique		Euribor 3 Mois + marge	10,0	10,0	2013	Couvert par un SWAP
	Crédit classique		Euribor 3 Mois + marge	10,0	10,0	2013	
	Crédit classique		Euribor 3 Mois + marge	10,0	10,0	2014	Couvert par un SWAP
LISI COSMETICS	Crédit classique		Euribor 3 Mois + marge	0,7	0,2	2012	Nantissement de matériel
	Crédit classique		Euribor 3 Mois + marge	1,0	0,3	2012	Lettre d'intention LISI S.A.
	Crédit classique	3,66 %		0,7	0,2	2011	Lettre d'intention LISI S.A.
	Crédit classique		Euribor 3 Mois + marge	0,8	0,2	2011	Lettre d'intention LISI S.A.
	Crédit classique		Euribor 3 Mois + marge	0,7	0,1	2011	Lettre d'intention LISI S.A.
	Crédit classique		Euribor 3 Mois + marge	3,5	2,5	2015	Lettre d'intention LISI S.A.
LISI AUTOMOTIVE Former	Crédit classique		Euribor 3 Mois + marge	2,5	0,3	2011	
	Crédit classique [5]		Euribor 3 Mois + marge	7,0	7,0	2017	Lettre d'intention LISI S.A.
LISI AUTOMOTIVE Form A.S	Crédit classique [6]		Pribor + marge	5,9	4,2	2014	Lettre d'intention LISI AUTOMOTIVE
LISI AUTOMOTIVE	Crédit classique [2]		Euribor 6 Mois + marge	4,0	1,6	2012	Lettre d'intention LISI S.A.
	Crédit classique [3]		Euribor 3 Mois + marge	4,0	1,6	2012	Lettre d'intention LISI S.A.
	Crédit classique [4]		Euribor 3 Mois + marge	4,0	1,2	2012	Lettre d'intention LISI S.A.
	Crédit classique		Euribor 3 Mois + marge	4,0	1,5	2012	Lettre d'intention LISI S.A.
BETEO GmbH	Crédit classique	4,35 %		1,0	0,1	2011	
	Crédit classique		Euribor 6 Mois + marge	0,8	0,1	2011	
KNIPPING Espana S.A.	Crédit classique		Euribor 3 Mois + marge	6,5	4,3	2018/2020	
KNIPPING Umformtechnik GmbH	Crédit classique	7,05 %		1,1	0,1	2011	
LISI AUTOMOTIVE Shanghai	Crédit classique	4,86 %		0,6	0,6	2011	
KNIPPING Verbindungstechnik GmbH	Crédit classique	1,50 %		1,1	0,3	2017	Lettre d'intention LISI AUTOMOTIVE
	Crédit classique		Euribor 3 Mois + marge	3,0	0,2	2011	Lettre d'intention LISI AUTOMOTIVE
	Crédit classique		Euribor 3 Mois + marge	3,0	0,2	2011	Lettre d'intention LISI AUTOMOTIVE
	Crédit classique		Euribor 3 Mois + marge	3,0	1,2	2012	Lettre d'intention LISI AUTOMOTIVE
	Crédit classique		Euribor 3 Mois + marge	3,0	0,3	2011	Lettre d'intention LISI AUTOMOTIVE
			TOTAL	126,9	73,3		

2.5.6.2 Covenants attachés

Le Groupe n'a pas de financement bancaire dépendant de la notation du Groupe. Les contrats mis en place ont des clauses conventionnelles se référant à la situation financière du Groupe ou de ses filiales. La définition et les niveaux des ratios, également appelés « covenants financiers », sont fixés en concertation avec les organismes prêteurs de manière prospective. Le respect de ces ratios s'apprécie une fois par an seulement, à la date de clôture de l'exercice. Le non-respect de ces ratios autorise les organismes prêteurs à prononcer l'exigibilité anticipée (totale ou partielle) des financements.

Les « covenants financiers » liés à chaque emprunt sont décrits pour information ci-dessous :

[1] Crédit syndiqué LISI S.A.

Mise à disposition de ce crédit sous la forme d'un crédit renouvelable utilisable en euros ou en dollars d'un montant amortissable égal à 35 M€ (engagement « A »), et d'un crédit renouvelable utilisable en euros ou en dollars d'un montant égal à 35 M€ (engagement « B », non utilisé à ce jour).

Le total de l'engagement « A » sera automatiquement réduit linéairement conformément au tableau d'amortissement les 7 août

des années 2007 à 2013. La société LISI ne pourra pas emprunter de nouveau tout ou partie de l'engagement « A » qui aura été remboursé. Sur cet engagement, un droit de tirage de 35 M€ a été exercé et le capital restant dû au 31 décembre 2010 est de 15 M€.

Concernant l'engagement « B », toute avance remboursée pourra faire l'objet d'un nouveau tirage dans les conditions prévues à la convention, les droits de ce prêt s'éteignant au plus tard le 7 août 2013.

- Mode de calcul de la marge pour les engagements « A » et « B » :
Euribor ou Libor + marge

Exigibilité anticipée :

- Ratio de Gearing > à 1,20,
- Ratio de Leverage > à 3,5 (Dettes financières nettes / EBITDA)

[2] Crédit classique LISI AUTOMOTIVE

- Mode de calcul de la marge en fonction du Gearing :

1. < 0,25 : 0,25 % l'an,
2. >= 0,25 et < 0,40 : 0,30 % l'an,
3. >= 0,40 et < 0,80 : 0,375 % l'an,
4. >= 0,80 et < 1,00 : 0,475 % l'an,
5. >= 1,00 et < 1,20 : 0,60 % l'an.

Exigibilité anticipée :

- Endettement net / fonds propres > 1,20,
- Dettes financières nettes > 3,5 années d'EBITDA.

[3] Crédit classique LISI AUTOMOTIVE

- Mode de calcul de la marge en fonction du Gearing :
 1. < 0,25 : 0,25 % l'an,
 2. >= 0,25 et < 0,40 : 0,30 % l'an,
 3. >= 0,40 et < 0,80 : 0,375 % l'an,
 4. >= 0,80 et < 1,00 : 0,475 % l'an,
 5. >= 1,00 et < 1,20 : 0,60 % l'an.

Exigibilité anticipée :

- Endettement net / fonds propres > 1,20,
- Dettes financières nettes > 3,5 années d'EBITDA.

[4] Crédit classique LISI AUTOMOTIVE

- Mode de calcul de la marge en fonction du Gearing :
 1. <= 0,50 : 0,40 % l'an,
 2. > 0,50 et < 0,75 : 0,45 % l'an,
 3. >= 0,75 : 0,50 % l'an.

Exigibilité anticipée :

- Endettement net / fonds propres > 1,20,
- Dettes financières nettes > 3,5 années d'EBITDA.

[5] Crédit classique LISI AUTOMOTIVE**Exigibilité anticipée :**

- Dettes nettes / EBITDA >= 3,5,
- Dettes nettes / fonds propres >= 1,20.

[6] Crédit classique LISI AUTOMOTIVE Form A.S**Exigibilité anticipée :**

- Dettes nettes / EBITDA >= 4 en 2010 et à 3 pour les années suivantes.

2.5.6.3 Suretés réelles

En millions d'€	Capital restant dû au 31 décembre 2010
Avals et cautions	9,3
Hypothèques et nantissement	-
Total	9,3

Les sûretés réelles et personnelles octroyées par le Groupe en garantie des emprunts contractés auprès des établissements de crédits sont principalement constituées :

Des lettres d'intention délivrées aux banques par le Groupe pour un montant de 26,8 M€ dans le cadre de :

- l'acquisition du Groupe KNIPPING par LISI AUTOMOTIVE pour un montant de 18,9 M€ en 2005 ; le capital restant dû au 31 décembre 2010 est de 5,9 M€,
- l'acquisition de matériel par LISI COSMETICS pour un montant de 2,1 M€ en 2005 ; le capital restant dû au 31 décembre 2010 est de 0,4 M€,
- l'acquisition de matériel par LISI COSMETICS pour un montant de 2,3 M€ en 2006 ; le capital restant dû au 31 décembre 2010 est de 0,5 M€,
- la construction d'une nouvelle usine par LISI COSMETICS pour un montant de 3,5 M€ en 2008 ; le capital restant dû au 31 décembre 2010 est de 2,5 M€.

2.5.7 Les impôts différés

En milliers d'€	2010	2009
Impôts différés actifs	16 146	6 901
Impôts différés passifs	(34 859)	(28 934)
Impôts différés nets	(18 713)	(22 034)

Actifs d'impôts différés non reconnus :

La Société ne procède pas à la reconnaissance des impôts différés actifs dès lors qu'elle n'a pas l'assurance suffisante du recouvrement futur des déficits reportables et des crédits d'impôts. Les actifs d'impôts différés ne sont comptabilisés que si leur récupération est probable. A titre d'information, les reports déficitaires non constatés au bilan au 31 décembre 2010 seraient générateurs d'impôts différés actifs à hauteur de 1,1 M€.

2.6 Détail des principaux postes du compte de résultat**2.6.1 Chiffre d'affaires**

La ventilation du chiffre d'affaires par secteur d'activité et par pays est indiqué en note 2.7.1 « informations sectorielles ».

2.6.2 Consommations

En milliers d'€	LISI AEROSPACE	LISI AUTOMOTIVE	LISI COSMETICS	Autres	TOTAL 2010	TOTAL 2009
Consommations de marchandises	5 512	20 562	2 808	(1 140)	27 742	23 366
Consommations de matières premières	48 122	77 881	5 700	(5)	131 697	101 253
Outillages	17 838	12 987	2 952	(51)	33 726	30 813
Autres approvisionnements	4 460	12 902	3 622	19	21 004	16 073
Total consommations	75 932	124 332	15 082	(1 177)	214 169	171 505

Le poste « consommations » progresse à la hausse de 24,9 % sur l'exercice 2010. L'ensemble des natures de cette rubrique suit cette progression.

Par division, il est possible de relever un contraste en ce qui concerne le niveau d'augmentation : elle est conséquente dans la division

LISI AUTOMOTIVE en liaison avec la reprise sur 2010 du niveau d'activité et des volumes apportés par les deux sociétés entrantes ; elle est en légère progression dans le secteur LISI AEROSPACE en raison de l'impact de l'entrée de périmètre.

2.6.3 Autres achats et charges externes

En milliers d'€	LISI AEROSPACE	LISI AUTOMOTIVE	LISI COSMETICS	Autres	TOTAL 2010	TOTAL 2009
Sous-traitance	10 871	35 111	3 554		49 536	37 835
Entretien	9 090	16 571	1 965	163	27 788	21 164
Transports	3 097	9 617	1 054		13 768	10 572
Energie	5 654	12 426	1 795	8	19 884	16 429
Autres charges externes	29 517	21 725	2 350	(3 757)	49 835	41 825
Total autres achats et charges externes	58 229	95 449	10 718	(3 586)	160 810	127 823

La progression des charges externes concerne principalement le pôle LISI AUTOMOTIVE en raison d'une augmentation très forte des postes de sous-traitance liée à la croissance des volumes de production et à l'incidence de la panne d'un four de traitement thermique. L'effet volume conditionne également une augmentation très sensible des

postes d'entretien (gelés en 2009 en raison de la crise), des transports sur ventes et de la sous-traitance.

Il est important de noter que ce mouvement à la hausse des principales rubriques doit être rapproché de l'impact des entrées de périmètre sur les deux principales composantes du Groupe.

2.6.4 Charges de personnel

En milliers d'€	LISI AEROSPACE	LISI AUTOMOTIVE	LISI COSMETICS	Autres	TOTAL 2010	TOTAL 2009
Intérimaires	6 047	6 184	2 506		14 737	6 686
Salaires et intéressement	100 797	98 860	13 043	3 424	216 123	190 699
Indemnités de licenciement	821	688	193		1 702	4 073
Charges sociales et taxes sur salaires	41 809	35 246	5 941	1 309	84 305	76 147
Participation des salariés	808	189			997	1 052
Prestations de retraite et médailles du travail	293	479	44		815	
Total charges de personnel	150 574	141 646	21 727	4 732	318 679	278 658

Le redémarrage de l'activité sur la division LISI AUTOMOTIVE ainsi que la volonté du Groupe de maintenir un niveau de structure en perspective de la reprise de l'activité dans la branche LISI AEROSPACE explique dans ces grandes lignes l'évolution significative à la hausse de ce poste. Cette première explication doit être renforcée par les incidences des mouvements d'entrées de périmètre.

l'amélioration de certains composants ou de processus industriels. Les charges se composent principalement de coûts de personnel dédiés aux services de recherche et développement. Les effectifs dédiés à la recherche et développement ont représenté en 2010 environ 2 % des salariés du Groupe.

2.6.5 Charges de recherche et développement

Le Groupe LISI a la volonté d'exercer une activité de recherche et développement soutenue, que ce soit dans la mise au point de nouveaux produits ou dans l'utilisation de nouveaux matériaux. Cette activité de recherche et développement s'effectue de plusieurs manières : soit dans le cadre de la coopération entre les bureaux d'études des sociétés des divisions et de ses clients, soit pour le développement ou

Les dépenses engagées au cours des trois derniers exercices sont présentées dans le tableau ci-dessous :

En millions d'€	2010	2009	2008
Dépenses de Recherche et Développement	18,4	16,5	15,5
% du chiffre d'affaires	2,4 %	2,4 %	1,8 %
Projets activés	1,0	0,8	-

2.6.6 Charges et produits opérationnels non récurrents

Les produits et charges non récurrents s'analysent comme suit :

En milliers d'€	2010	2009
Charges opérationnelles non récurrentes		
Coûts des restructurations	(22)	
Coûts des réorganisations industrielles	(771)	(2)
Dotations aux provisions affectées aux réorganisations industrielles	(807)	
Résultat de la cession de SDU (net de la reprise de provision)		(471)
Dépréciation de la survaleur de la B.U. Fixations Clippées		(12 000)
Total	(1 600)	(12 473)
Produits opérationnels non récurrents		
Reprises de provisions pour restructuration	26	
Reprises de provisions affectées aux réorganisations industrielles	500	500
Total	526	500
Produits et charges opérationnels non récurrents	(1 074)	(11 973)

Les règles de présentation et de définition des charges et produits non récurrents demeurent inchangées par rapport au 31 décembre 2009. En 2010, les charges non récurrentes tiennent compte d'une provision en couverture d'une opération de restructuration dans le pôle LISI MEDICAL à hauteur de 1,5 M€. La couverture d'une opération de restructuration sur le pôle LISI AEROSPACE en 2009 a fait l'objet d'un reversement à hauteur de 0,5 M€.

En 2009, la formation du résultat non récurrent résulte principalement de la dépréciation de la survaleur de la B.U. Fixations Clippées.

A la connaissance de la société, il n'existe pas d'autres litiges, arbitrages ou faits non récurrents susceptibles d'avoir ou ayant eu dans le passé récent une incidence significative sur la situation financière, le résultat, l'activité et le patrimoine du Groupe LISI.

2.6.7 Résultat financier

En milliers d'€	2010	2009
Produits de trésorerie et charges de financement		
Produits de trésorerie et charges de financement	430	326
Incidence de la variation de la juste valeur des instruments financiers	(307)	(323)
Charges de financement	(2 640)	(4 200)
Sous total produits de trésorerie et charges de financement	(2 517)	(4 197)
Autres produits et charges financiers		
Profits de change	13 135	4 094
Pertes de change	(11 236)	(5 513)
Autres	(307)	339
Sous total autres produits et charges financiers	1 592	(1 080)
Total	(925)	(5 277)

L'amélioration du résultat financier de + 4,3 M€ entre le 31 décembre 2010 et le 31 décembre 2009 résulte de l'effet conjugué de la baisse du coût de financement (réduction significative de l'EFN et des taux d'intérêts) et de l'impact favorable des écarts de change lié à des arbitrages sur des dénouements de positions intragroupe en devises.

2.6.8 Impôt sur les sociétés

2.6.8.1 Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Répartition En milliers d'€	Résultat avant impôt	Impôt	Résultat après impôt
Résultat courant	49 540	(11 873)	37 667
Charges et produits opérationnels non récurrents	(1 074)	93	(981)
Participation des salariés aux fruits de l'expansion	(997)	343	(654)
Crédits d'impôts		105	105
CVAE		(3 372)	(3 372)
Résultat de la période	47 468	(14 704)^(A)	32 764

(A) dont impôts à payer : -12 012 K€

dont impôts différés : + 575 K€

dont crédits d'impôts : + 105 K€

dont CVAE : - 3 372 K€

2.6.8.2 Rapprochement de la charge d'impôt comptabilisée de la charge d'impôt théorique calculée

En milliers d'€	
Taux théorique (sur la base du taux français)	34,43 %
Impôt théorique sur la base du taux français	15 182
Total impôt théorique	15 182
Exonération fiscale sociétés étrangères	(122)
Déficit de la période non activé	1 498
Crédits d'impôts	(128)
Différentiel de taux d'impôts sur les filiales étrangères	(584)
Remboursement d'impôts structures anglaises et américaines	(2 729)
Utilisation des pertes fiscales des exercices antérieurs	(1 077)
Autres	(708)
Impôts comptabilisés	11 332
Taux apparent	30,87 %

2.6.8.3 Taux d'impôts applicables par les sociétés du Groupe LISI

	2010	2009
Allemagne	30,00 %	30,00 %
Angleterre	28,00 %	28,00 %
Canada	34,12 %	34,12 %
Espagne	30,00 %	30,00 %
Etats-Unis	40,00 %	40,00 %
France	34,43 %	34,43 %
République tchèque	19,00 %	19,00 %
Chine	25,00 %	25,00 %

2.6.9 Résultat par action

La méthode de calcul du résultat par action est présentée au paragraphe 2.2.19.6.

Les tableaux ci-dessous indiquent le rapprochement entre le résultat de base par action avant dilution et le résultat dilué par action.

31/12/2010 En milliers d'€	Résultat de la période	Nombre d'actions	Résultat net par action en €
Total actions		10 775 616	
Actions d'autocontrôle		(446 743)	
Résultat de base par action	32 925	10 328 873	3,19
Résultat dilué par action	32 925	10 328 873	3,19

31/12/2009 En milliers d'€	Résultat de la période	Nombre d'actions	Résultat net par action en €
Total actions		10 753 861	
Actions d'autocontrôle		(477 256)	
Résultat de base par action	9 422	10 276 605	0,92
BSAR non exercés	-	-	-
Résultat dilué par action	9 422	10 276 605	0,92

2.7 Autres informations

2.7.1 Informations sectorielles

Les activités du Groupe se déclinent sur trois marchés qui regroupent les 3 secteurs opérationnels suivants (divisions) :

- La division LISI AEROSPACE qui regroupe les activités du marché aéronautique ainsi que les activités du médical,
- La division LISI AUTOMOTIVE qui regroupe les activités du marché automobile,
- La division LISI COSMETICS qui regroupe les activités de la parfumerie et des cosmétiques.

La rubrique « Autres » comprend pour l'essentiel la holding LISI S.A. et les éliminations.

2.2.7.1.1 Ventilation par secteur d'activité

En milliers d'€	LISI AEROSPACE	LISI AUTOMOTIVE	LISI COSMETICS	Autres	TOTAL
31/12/10					
Composante Résultat					
Chiffre d'affaires par secteur d'activité	323 739	401 283	52 834	(1 167)	776 689
Excédent brut d'exploitation courant (EBITDA)	39 973	49 635	6 383	(325)	95 665
Dotations aux amortissements et provisions	18 847	24 567	2 527	257	46 197
Résultat opérationnel courant (EBIT)	21 126	25 068	3 856	(583)	49 467
Résultat opérationnel	20 048	25 068	3 860	(584)	48 393
Résultat de la période	16 090	18 115	3 231	(4 671)	32 764
Composante Bilan					
Besoin en fonds de roulement	119 324	66 029	(3 422)	(9 164)	172 767
Immobilisations nettes	205 248	219 227	28 755	321	453 550
Acquisitions d'immobilisations	20 320	29 928	1 613	113	51 974
31/12/09					
Composante Résultat					
Chiffre d'affaires par secteur d'activité	349 471	310 376	36 110	(885)	695 071
Excédent brut d'exploitation courant (EBITDA)	73 582	10 963	(452)	3 686	87 779
Dotations aux amortissements et provisions	26 007	26 486	2 751	(1 654)	53 590
Résultat opérationnel courant (EBIT)	47 575	(15 523)	(3 203)	5 340	34 188
Résultat opérationnel	47 575	(28 486)	(3 205)	6 329	22 215
Résultat de la période	31 165	(30 362)	(3 435)	11 769	9 137
Composante Bilan					
Besoin en fonds de roulement	102 227	67 932	(2 344)	4 707	172 521
Immobilisations nettes	163 965	206 301	30 367	576	401 209
Acquisitions d'immobilisations	27 020	20 850	2 176	(106)	49 940

En 2010, le résultat de la période pour la rubrique « Autres » intègre l'impact de la charge d'impôts résultant du calcul au sein du périmètre d'intégration fiscale des sociétés redevenues profitables.

En 2009, le résultat de la période pour la rubrique « Autres » correspond au reversement de la charge constatée en 2007 et 2008 sur le plan d'attribution conditionnelle d'actions de performance (3,2 M€), au dénouement favorable de certains risques (1,8 M€) et à l'impact des crédits d'impôts constatés dans le cadre de l'intégration fiscale (6 M€).

2.7.1.2 Ventilation par secteur d'activité et par pays

En milliers d'€	LISI AEROSPACE	LISI AUTOMOTIVE	LISI COSMETICS	Autres	TOTAL
31/12/10					
Composante Résultat					
<i>Chiffre d'affaires par zone de destination</i>					
Union européenne	184 231	348 753	52 048	(1 167)	583 865
<i>dont France</i>	93 445	162 240	41 369	(1 440)	295 614
Amériques	132 352	19 005	786		152 143
Autres pays	7 156	33 525			40 681
Total	323 739	401 283	52 834	(1 167)	776 689
Composante Bilan					
<i>Immobilisations nettes par zone de destination</i>					
Union européenne	109 311	215 692	28 755	321	354 079
<i>dont France</i>	102 411	128 544	28 755	321	260 031
Continent Nord Américain	80 796				80 796
Afrique	706				706
Asie	14 435	3 535			17 970
Total	205 248	219 227	28 755	321	453 550
Flux liés aux acquisitions d'immobilisations par zone de destination					
Union européenne	11 576	28 341	1 613	113	41 643
<i>dont France</i>	10 864	21 155	1 613	113	33 745
Continent Nord Américain	7 093				7 093
Afrique	147				147
Asie	1 504	1 587			3 091
Total	20 320	29 928	1 613	113	51 974
31/12/09					
Composante Résultat					
<i>Chiffre d'affaires par zone de destination</i>					
Union européenne	188 704	274 571	35 213	(885)	497 603
<i>dont France</i>	104 216	119 354	30 001	(885)	252 686
Amériques	142 047	12 078	857		154 982
Autres pays	18 720	23 727	40		42 487
Total	349 471	310 376	36 110	(885)	695 071
Composante Bilan					
<i>Immobilisations nettes par zone de destination</i>					
Union européenne	73 315	203 805	30 367	576	308 063
<i>dont France</i>	66 707	118 458	30 367	576	216 108
Continent Nord Américain	75 431				75 431
Afrique	593				593
Asie	14 626	2 497			17 123
Total	163 965	206 301	30 367	576	401 209
Flux liés aux acquisitions d'immobilisations par zone de destination					
Union européenne	15 850	20 645	2 176	(106)	38 565
<i>dont France</i>	13 873	13 360	2 176		29 409
Continent Nord Américain	8 707				8 707
Afrique	41				41
Asie	2 422	205			2 627
Total	27 020	20 850	2 176	(106)	49 940

2.7.2 Paiements fondés en actions

2.7.2.1 Options d'achats d'actions

Des options d'achats d'actions sont accordées aux dirigeants et à certains salariés du Groupe. Conformément à la norme IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions », ces instruments se dénouant par la livraison d'instruments de capitaux propres sont évalués à la date d'octroi. Le Groupe utilise pour les valoriser le modèle binomial.

2.7.2.2 Attribution d'actions sous conditions de performance

Sur proposition du Comité des Rémunérations, le Conseil d'Administration de la société LISI a décidé le 27 juin 2007 d'attribuer aux membres du Comité Exécutif ainsi qu'aux membres des principaux Comités de Direction des trois divisions du Groupe LISI, des actions de performance sous réserve de la réalisation de tout ou partie de certains critères de performances : la non réalisation de ces deux critères à fin 2009, à savoir le chiffre d'affaires et le résultat courant brut a provoqué l'annulation de ce plan et a engendré une reprise des impacts constatés dans les livres à hauteur de 3,1 M€.

Sur proposition du Comité des Rémunérations, le Conseil d'Administration de la société LISI a décidé le 28 juillet 2009 d'attribuer aux membres du Comité Exécutif ainsi qu'aux membres des principaux Comités de Direction des trois divisions du Groupe LISI, des actions sous conditions de performance sous réserve de la réalisation de tout ou partie de certains critères de performances. Il en a été de même sur 2010 dans la mesure où le Conseil d'Administration

du 28 juillet 2010 a renouvelé l'ouverture d'un nouveau plan sous des conditions approchantes.

La juste valeur de ces avantages a été déterminée par des actuaires indépendants, et est constatée dans le compte de résultat linéairement sur la durée d'acquisition des droits.

La juste valeur des avantages ainsi accordés est constatée sur 2010 en charges de personnel pour un montant de 0,8 M€ pour les collaborateurs des sociétés françaises avec une contrepartie en capitaux propres et pour un montant de 1,1 M€ pour les collaborateurs des sociétés étrangères avec une contrepartie en dettes au personnel. Ce coût n'a pas été affecté aux divisions, et reste en charge au niveau de LISI S.A. jusqu'à la réalisation définitive de ces plans.

2.7.3 Informations sur les parties liées / Rémunérations des membres des organes de direction

2.7.3.1 Informations sur les parties liées

Les parties liées comprennent la société mère, les dirigeants et mandataires sociaux, les administrateurs. Il n'y a pas de société contrôlée conjointement ou mise en équivalence, ni de co-actionnaire, ni d'entreprises sous contrôle commun ou influence notable avec lesquelles le Groupe LISI aurait réalisé des transactions qui imposeraient une information.

La seule relation du Groupe avec sa société mère (CID) est liée à la détention capitalistique. En revanche, la société LISI S.A. apporte assistance à ses filiales dans les domaines comptables, financiers, stratégiques et juridiques.

2.7.3.2 Rémunérations des membres des organes de Direction

En milliers d'€	Charges de la période		Passifs au 31/12/2010
	2010	2009	
Avantages à court terme en valeur brute (salaires, primes, etc.)	720	705	
Avantages postérieurs à l'emploi (IFC)	197	136	197
Autres avantages à long terme			
Avantages liés aux fins de contrat de travail			
Avantages sur capitaux propres	33	8	33
Rémunération globale	951	849	231

Les principaux dirigeants perçoivent des rémunérations, sous forme d'avantages au personnel à court terme, d'avantages accordés au personnel postérieurs à l'emploi, et de paiements fondés sur des actions. Concernant cette catégorie, les deux dirigeants de la société LISI S.A. ont bénéficié en 2009 et en 2010 d'attribution d'actions sous conditions de performance selon les mêmes modalités et conditions

que les autres membres des Comités de Direction des divisions ; deux conditions supplémentaires leur sont imposées, à savoir, acquérir 200 actions de la société à l'issue de la période d'acquisition et conserver en nominatif une quote-part d'actions (200 actions) jusqu'à la fin de leur fonction de mandataire social de la société mère.

2.7.4 Engagements

Sur une base annuelle, le Groupe établit un recensement détaillé de l'ensemble des obligations contractuelles, engagements financiers et commerciaux, obligations conditionnelles auxquels LISI S.A. et/ou ses filiales sont parties ou exposées. De manière régulière, ce recensement est actualisé par les services compétents et revu par la Direction du Groupe. Afin de s'assurer de l'exhaustivité, de l'exactitude et de la cohérence des informations issues de ce recensement, des procédures spécifiques de contrôle sont mises en œuvre, incluant notamment :

- l'examen régulier des procès-verbaux des Assemblées Générales d'actionnaires, réunions du Conseil d'Administration, des Comités rattachés pour ce qui concerne les engagements contractuels, les litiges et les autorisations d'acquisition ou de cession d'actifs ;
- la revue avec les banques et établissements financiers des sûretés et garanties ainsi que des contrats d'emprunts et tous les autres engagements bancaires ;
- la revue avec les conseils juridiques internes et externes des litiges et procédures devant les tribunaux en cours, des questions d'environnement, ainsi que de l'évaluation des passifs éventuels y afférent ;
- l'examen des rapports des contrôleurs fiscaux, et des avis de redressement au titre des exercices antérieurs ;
- l'examen avec les responsables de la gestion des risques, les agents et courtiers des compagnies d'assurance auprès desquelles le Groupe a contracté des assurances pour couvrir les risques relatifs aux obligations conditionnelles ;

Notionnel au 31/12/2010	Valeur en milliers d'€	Date de départ	Date de maturité	Taux payeur	Taux receveur	Valeur de réalisation (NPV) en milliers d'€
LISI S.A.	10 000	06/02/2009	06/02/2014	2,78 %	Euribor 3 mois	(363)
LISI S.A.	10 000	08/04/2009	08/10/2013	2,49 %	Euribor 3 mois	(267)
LISI AUTOMOTIVE Former	7 000	31/12/2010	29/12/2017	1,745 %	Euribor 3 mois	-
Total						(630)

2.7.4.2 Engagements reçus dans le cadre des opérations d'acquisitions des sociétés

- SEIGNOL HUGUENY : Garantie d'actif et de passif reçue sur les engagements sociaux et fiscaux et de conformité légale d'une durée variable en fonction de la nature des engagements garantis dans le cadre d'un seuil de déclenchement de 10 K€.
- SEIGNOL, INTERMED Application et LIXUS : Garantie d'actif et de passif reçue sur les engagements sociaux et fiscaux et de conformité légale d'une durée variable en fonction de la nature des engagements garantis dans le cadre d'un seuil de déclenchement de 25 K€, d'une franchise de 150 K€ et d'un plafond de 2 184 K€ en cas de mise en cause liée à un risque responsabilité civile sur la qualité des produits. Dans un cas général, le plafond de la garantie est de 1 456 K€.

1. Complément de prix : Le contrat de cession prévoyait le versement d'un complément de prix basé sur le niveau du chiffre d'affaires et de l'EBITDA sur l'exercice 2008. Cette clause a été activée en 2009 et a conduit à un versement complémentaire de 1,0 M€.

- l'examen des transactions avec les parties liées pour ce qui concerne les garanties et autres engagements donnés ou reçus ;
- la revue de tous les contrats ou engagements contractuels d'une manière générale.

2.7.4.1 Engagements donnés dans le cadre de l'activité courante

Au-delà des sûretés réelles indiquées à la note 2.5.6.3 du présent document et des engagements de locations simples dont la charge annuelle est présentée dans la note 2.5.1.2, les engagements donnés dans le cadre de l'activité courante sont les suivants :

En milliers d'€	2010
Cautions diverses	1 133
Droit individuel à la formation (DIF)	2 610
Reliquat de commandes investissements	22 103
Engagements donnés	25 846
SWAP de taux	27 000
Engagements réciproques	27 000

Engagements réciproques :

Les engagements réciproques correspondent à des SWAP de taux d'intérêts en couverture d'emprunts à taux variable (cf. note 2.5.6.1 Dettes financières) contractés dans le cadre du financement des croissances externes. Au 31 décembre 2010, les caractéristiques des contrats de SWAP sont les suivantes :

2. La garantie d'actif et de passif est assurée par une garantie autonome à première demande émise par la banque du cédant.

LISI AUTOMOTIVE :

- Dans le cadre de la reprise des sites de la société Acument La ferté Fresnel, LISI AUTOMOTIVE bénéficie de la part de la Société TEXTRON d'une garantie pour couvrir des risques environnementaux pouvant peser sur un site sans activité industrielle à ce jour.
- Au titre d'une garantie de passif, LISI AUTOMOTIVE bénéficie d'une couverture pour tout passif latent découvert dans une période de deux ans à compter de la date d'acquisition.

2.7.4.3 Autres engagements

Souscription par LISI S.A. sur l'année 2009 de trois contrats de prêts à moyen terme à hauteur de 40 M€ non utilisés au 31 décembre 2010 et mobilisables jusqu'au 30 juin 2011. Souscription par LISI S.A. sur l'année 2010 de deux contrats de prêts à moyen terme à hauteur de 45 M€ non utilisés au 31 décembre 2010 et mobilisables jusqu'au 30 juin 2012.

2.8 Taux des devises employés par les filiales étrangères

		2010		2009	
		Clôture	Moyen	Clôture	Moyen
Dollar	(USD)	1,3362	1,3207	1,4406	1,3963
Livre Sterling	(GBP)	0,8608	0,8560	0,8881	0,8900
Yuan chinois	(CNY)	8,8220	8,9277	9,8350	9,5370
Dollar canadien	(CAD)	1,3322	1,3660	1,5128	1,5819
Zloty	(PLN)	3,9750	4,0049	4,1045	4,3469
Couronne tchèque	(CZK)	25,0610	25,2631	26,4730	26,4956
Dirham marocain	(MAD)	11,1747	11,1501	11,3329	11,2557
Roupie indienne	(INR)	59,7580	60,2581	67,0400	67,3906
Dollar de Hong Kong	(HKD)	10,3856	10,2611	11,1709	10,8234

2.9 Evénements survenus après la clôture : Information sur les tendances

Le 7 février 2011, le Groupe LISI a accordé au Groupe POCHET une exclusivité de négociation en vue de la cession de LISI COSMETICS.

Le 6 avril 2011, conformément au communiqué du 7 février dernier, le groupe POCHET par l'intermédiaire de sa filiale QUALIPAC a confirmé l'acquisition de 100 % des titres et des droits de vote de la société LISI COSMETICS.

L'adossement de LISI COSMETICS au Groupe POCHET permettra de jouer à plein des synergies du nouveau groupe constitué et renforcera ainsi sa position sur ses marchés de la parfumerie et des cosmétiques. Spécialisée dans les produits de packaging à destination de l'industrie de la parfumerie et des cosmétiques, LISI COSMETICS a réalisé un chiffre d'affaires de 52,8 millions d'euros en 2010. La division compte trois unités de production situées à Aurillac, Nogent-le-Phaye et Saint-Saturnin du Limet pour un effectif de 417 personnes.

4

Etats financiers sociaux

1	Activité de la société au cours de l'exercice et perspectives d'avenir	62
2	Les états financiers	64
2.1	Compte de résultat social	64
2.2	Bilan social	65
2.3	Tableau des flux de trésorerie social	66
2.4	Variation des capitaux propres sociaux	67
3	Notes annexes aux comptes sociaux	68
3.1	Règles et méthodes comptables	68
3.2	Détail des postes du bilan	69
3.3	Détail des principaux postes du compte de résultat	72
3.4	Engagements financiers	72
3.5	Filiales et participations	73
3.6	Identité de la société consolidante	73
3.7	Renseignements divers	73
4	Résultats financiers de la société LISI S.A. au cours des 5 derniers exercices	74

1 - Activité de la société au cours de l'exercice et perspectives d'avenir

LISI S.A. société mère du Groupe LISI, a pour rôle essentiel d'assurer les missions de direction générale et de coordination. En particulier, la société LISI assure les prestations suivantes pour le compte de ses filiales :

- validation stratégique, démarche de croissance externe, plans d'actions, allocation de ressources,
- déclinaison de la stratégie en un plan budgétaire annuel,
- contrôle financier et audit interne,
- consolidation financière et fiscale,
- optimisation financière, gestion centralisée de la trésorerie du Groupe, gestion des placements et des dettes,
- coordination assurances, achats, qualité, recherche et développement, hygiène sécurité et environnement, ressources humaines et investissements.

Résultats au 31 décembre 2010

Les commentaires ci-après, portent sur le compte de résultat 2010.

- **Les produits d'exploitation** pour 9,2 M€ sont essentiellement composés des prestations facturées aux filiales de la société LISI S.A. au titre de l'assistance, du contrôle et de la coordination des activités. Ces facturations répercutent en 2010 sur les filiales, les charges d'exploitation de LISI S.A. avec une marge de 10 %. Ce chiffre intègre également des transferts de charges pour un montant de 0,4 M€ et l'impact sur les reprises de provisions d'exploitation du traitement comptable spécifique aux plans d'attribution d'actions sous conditions de performance soit + 2,9 M€.
- **Le chiffre d'affaires** de LISI S.A. quand à lui s'élève à 5,9 M€ contre 5,0 M€ en 2009, soit une augmentation de + 17,8 %.
- **Les charges d'exploitation** s'élèvent à 11,3 M€ contre 3,7 M€ en 2009. Cette augmentation résulte principalement d'une progression du poste honoraires pour 0,8 M€ (croissance externe et cession), et de l'impact (frais de personnel et dotation aux provisions d'exploitation) d'un traitement comptable spécifique aux plans d'attribution d'actions sous conditions de performance attribuées en 2009 et 2010, soit - 5,8 M€.
- **Le résultat d'exploitation** passe ainsi de 3,1 M€ à - 2,1 M€ ; cette inversion n'étant que la conséquence du traitement comptable exposé ci-dessus.
- **Le résultat financier** est positif de 11,8 M€ contre 13 M€ en 2009. Ce résultat est principalement composé, au niveau des produits, des dividendes perçus de notre filiale LISI AEROSPACE pour 11,0 M€, des intérêts des comptes courants groupe pour 1 M€, d'une reprise de provision sur actions auto-détenues pour 2,1 M€. Au niveau des

charges, les intérêts sur emprunts et comptes courants groupe ressortent à 2 M€ ; l'impact net de change se stabilisant sur 2010 à - 1,2 M€.

- **Le résultat exceptionnel** s'élève à + 0,6 M€ et résulte de la cession des actifs d'exploitation du site de Grandvillars.
- L'impôt sur les sociétés est constitué d'une charge d'impôts de - 2,5 M€ (contre un crédit d'impôt de + 5,7 M€ en 2009) suite au retour à la profitabilité des sociétés intégrées.
- **Par conséquent, le résultat net** de la société LISI S.A. est bénéficiaire de 7,7 M€ contre + 21,8 M€ en 2009, soit une diminution de - 65 %.
- **Les capitaux propres** passent de 170,8 M€ en 2009 à 172,3 M€ fin 2010, ils intègrent une distribution de dividendes pour un montant de 7,2 M€ au titre des résultats de 2009 versés en mai 2010.
- **La trésorerie à la clôture** s'élève à 74 M€ contre 77,7 M€ en 2009 : ce poste bilanciel reste classiquement constitué, sur des supports en euros et en dollars, de sicav monétaires et de placements majoritairement garantis en capital. L'endettement financier net ressort à - 12,7 M€ fin 2010 contre 6,4 M€ fin 2009.

1.1 Affectation du résultat

Nous vous proposons d'affecter comme suit le bénéfice de l'exercice, soit la somme de 7 725 772 € :

En €	
bénéfice de l'exercice, soit la somme de	7 725 772
augmenté du report à nouveau qui s'élève à la somme de	56 098 435
soit un bénéfice distribuable de	63 824 207
que nous vous proposons de répartir ainsi :	
• au titre de la réserve légale, la somme de	6 527
• aux actionnaires, à titre de dividendes, la somme de 0,70 € par action, soit	11 325 819
• au report à nouveau, le solde, soit	52 491 861

Le dividende revenant à chaque action est de 1,05 €. Le montant du dividende éligible à la réfaction de 40 % visée à l'article 158-3-2° du CGI est de 1,05 €.

Nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes ont été les suivantes :

	Valeur nominale de l'action	Dividende par action
Exercice clos le 31/12/07	2,00 €	1,50 €
Exercice clos le 31/12/08	2,00 €	1,20 €
Exercice clos le 31/12/09	2,00 €	0,70 €

Nous vous rappelons que le délai de versement des dividendes est de 9 mois à compter de la date de clôture et le délai de prescription des dividendes non réclamés est de 5 ans à compter de la date de mise en paiement.

Perspectives 2011

Les remontées de dividendes de nos différentes filiales et le maintien des redevances Groupe devraient permettre à la société LISI S.A. de poursuivre sa politique de soutien à ses divisions ainsi que d'assurer des progressions de dividendes à ses actionnaires.

Autres informations

- Les dépenses fiscalement réintégrables sont constituées des amortissements et loyers de voitures de tourisme pour un montant de 16 188 €.
- La société LISI S.A. a procédé, par l'intermédiaire d'un prestataire de services indépendant dans le cadre du contrat d'animation de marché, à des achats de 72 473 titres LISI pour 3,1 M€ et à des ventes de titres LISI pour 102 672 titres pour un montant de 3,9 M€. Le nombre de titres, relatifs au titre du contrat d'animation détenus au 31 décembre 2010 est de 24 027.
- Le nombre d'actions propres détenues au 31 décembre 2010 est de 420 876 actions, y compris les titres relatifs au contrat d'animation de marché.

2 - Les états financiers

2.1 Compte de résultat social

En milliers d'€	Notes	2010	2009	2008
Chiffre d'affaires hors taxes		5 938	5 043	5 701
Produits d'exploitation		6 302	6 804	6 257
Charges externes		(2 268)	(1 406)	(2 059)
Impôts et taxes		(210)	(199)	(194)
Frais de personnel		(2 752)	(1 862)	(2 792)
Autres charges		(74)	(87)	(85)
Amortissements, provisions		(3 139)	(144)	(545)
Résultat d'exploitation		(2 141)	3 105	582
Produits financiers				
- des participations	3.3.1	12 005	12 523	19 490
- autres intérêts et produits assimilés				5
- différences positives de change		842	5	9
- sur cessions des valeurs mobilières de placement		999	496	1 246
- reprises provisions	3.2.5	2 076	3 428	97
Charges financières				
- autres intérêts et charges assimilées		(2 047)	(2 634)	(3 636)
- différences négatives de change		(2 054)		
- sur cessions de valeurs mobilières de placement		(51)	(824)	(1 387)
- dotations aux provisions				(5 849)
Résultat financier		11 770	12 994	9 976
Résultat courant avant impôt		9 629	16 099	10 558
Produits exceptionnels				
- sur opérations en capital		802		
- sur opérations de gestion				
- reprises provisions		34	40	192
Charges exceptionnelles				
- sur opérations en capital		(227)		(53)
- sur opérations de gestion				
- dotations aux provisions		(13)		
Résultat exceptionnel		596	40	139
Impôt sur les bénéfices	3.3.2	(2 499)	5 658	2 508
RESULTAT NET		7 726	21 798	13 205

2.2 Bilan social

Actif

En milliers d'€	Notes	2010	2009	2008
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles		198	197	183
Immobilisations corporelles		1 309	1 849	1 801
Immobilisations financières		171 263	174 581	175 880
Amortissements et dépréciations		(874)	(1 105)	(1 008)
Total de l'actif immobilisé net	3.2.1 / 3.2.2	171 896	175 522	176 856
Actif circulant				
Clients et comptes rattachés	3.2.3	1 814	543	388
Autres créances	3.2.3	2 535	3 680	462
Comptes courants filiales	3.2.3	40 224	41 925	42 624
Dépréciation des créances				
Créance d'impôt	3.2.3		2 497	5 288
Valeurs mobilières de placement	3.2.4.1	73 580	79 330	45 356
Disponibilités	3.2.4.2	798	720	706
Provisions pour dépréciations des VMP	3.2.5	(344)	(2 421)	(5 849)
Total de l'actif circulant		118 606	126 274	88 975
Charges constatées d'avance		38	40	39
Charges à répartir sur frais d'émission d'emprunt		96	133	170
Autres charges à répartir				
Ecarts de conversion actif				
Total des comptes de régularisation		134	173	209
Total de l'actif		290 637	301 969	266 041

Passif

En milliers d'€	Notes	2010	2009	2008
Capitaux propres				
Capital		21 573	21 508	21 508
Primes d'émission, de fusion, d'apport		67 296	66 346	66 346
Réserves		19 588	19 588	19 588
<i>dont réserve légale</i>		2 151	2 151	2 151
Report à nouveau		56 098	41 517	40 626
Résultat de l'exercice		7 726	21 798	13 205
Provisions réglementées		58	79	119
Total des capitaux propres	2.4	172 339	170 835	161 391
Provisions pour risques et charges	3.2.6	3 619	609	2 525
Dettes				
Emprunts et dettes financières diverses (*)	3.2.3	47 259	52 408	46 490
Comptes courants des filiales	3.2.3	54 621	75 828	48 552
Impôts à payer		6 573		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3.2.3	1 612	960	1 483
Dettes fiscales et sociales	3.2.3	1 139	1 024	1 236
Autres dettes	3.2.3	3 474	292	4 362
Total des dettes		114 679	130 512	102 124
Produits constatés d'avance			13	
Ecarts de conversion passif				2
Total des comptes de régularisation			13	2
Total du passif		290 637	301 969	266 041
(*) dont concours bancaires courants		(1 986)	(2 108)	(673)

2.3 Tableau des flux de trésorerie social

En milliers d'€	2010	2009	2008
Opérations d'exploitation			
Capacité d'autofinancement	8 193	16 557	19 233
Incidence de la variation des stocks sur la trésorerie			
Incidence de la variation des décalages de trésorerie des débiteurs et créanciers d'exploitation	12 882	(5 399)	(2 648)
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation (A)	21 075	11 158	16 584
Opérations d'investissements			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(7)	(49)	(10)
Encaissements résultant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	797		
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières			
Encaissements résultant de la cession d'immobilisations financières	5		
Trésorerie nette affectée aux acquisitions et cessions filiales			
Encaissements et décaissements provenant des prêts aux filiales	3 313	1 299	(9 174)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) opérations d'investissements (B)	4 108	1 251	(9 184)
Opérations de financement			
Sommes reçues des actionnaires suite à une augmentation de capital	1 015		
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	(7 216)	(12 313)	(15 793)
Encaissements provenant de nouveaux emprunts	268	10 295	20 808
Remboursements d'emprunts	(5 295)	(5 812)	(5 932)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) opérations de financement (C)	(11 227)	(7 830)	(917)
Incidence reclassement créances rattachées à des participations (D)			
Variation de trésorerie (A+B+C+D) *	13 956	4 579	6 483
Trésorerie au 1 ^{er} janvier (E)	44 039	39 460	32 979
Trésorerie au 31 décembre (A+B+C+D+E)	57 995	44 039	39 460
Valeurs mobilières de placement	73 580	79 330	45 356
Disponibilités, comptes courants des filiales	41 022	42 644	43 330
Concours bancaires courants, comptes courants des filiales	(56 607)	(77 935)	(49 226)
Trésorerie à la clôture **	57 995	44 039	39 460

* La variation de trésorerie globale est la somme des flux nets de trésorerie générés par les différents compartiments : exploitation, investissements et financement.

** La trésorerie est la somme algébrique des positions bilantielles actif et passif.

2.4 Variation des capitaux propres sociaux

En milliers d'€	
Au 01.01.2009	161 391
Résultat de l'exercice	21 798
Dividendes versés	(12 313)
Amortissements dérogatoires	(40)
Au 31.12.2009	170 835
Résultat de l'exercice	7 726
Augmentation de capital	1 015
Dividendes versés	(7 216)
Amortissements dérogatoires	(21)
Au 31.12.2010	172 339

3 - Notes annexes aux comptes sociaux

La société LISI S.A. est une Société Anonyme à Conseil d'Administration, au capital de 21 572 988 € représentant 10 786 494 actions de 2 € de nominal. Elle est immatriculée au Registre du Commerce de Belfort sous le numéro 536 820 269. Le siège social est situé à BELFORT, Le Millenium, 18 rue Albert Camus.

Le total du bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2010 s'élève à 290 636 511 €. Le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 7 725 772 €.

L'exercice a une durée de (12) douze mois, recouvrant la période du 1^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2010.

Les notes et tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes sociaux.

3.1 Règles et méthodes comptables

Les comptes 2010 sont établis conformément à la réglementation comptable française en vigueur. Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base qui ont pour objet de fournir une image fidèle de l'entreprise :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits au bilan est celle, selon le cas, du coût historique, de la valeur d'apport ou de la valeur réévaluée.

Les principes comptables retenus pour l'élaboration des comptes sociaux de l'exercice 2010 sont identiques à ceux de l'exercice 2009.

Conformément à la recommandation du CNC n° 2003-R du 1^{er} avril 2003 sur les engagements de retraite, les médailles du travail entrant dans le champ d'application des règles sur les passifs, ont été dotées par résultat sur l'exercice 2010 à hauteur de 5 837 euros.

La préparation des états financiers nécessite de la part de LISI d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses susceptibles d'avoir un impact tant sur ses propres actifs et passifs que sur ceux de ses filiales et participations.

Ces dernières sont exposées à la fois aux risques spécifiques liés à leur métier, mais également à des risques plus généraux liés à l'environnement international.

Dans les états financiers de LISI S.A, les jugements exercés et les hypothèses retenues pour appliquer les méthodes comptables concernent plus particulièrement les titres de participation

notamment lorsque les évaluations (voir note b ci-après) reposent sur les données prévisionnelles des filiales.

a) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) et les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

	Amortissements économiques	Amortissements fiscaux
Constructions	33,33 ans linéaire	20 ans linéaire
Matériels de transport	5 ans linéaire	3 ans dégressif
Matériels de bureau	5 ans linéaire	5 ans linéaire
Mobiliers de bureau	10 ans linéaire	10 ans linéaire

L'amortissement par composants n'est pas appliqué par la société LISI S.A. ; les immobilisations ayant, soit un caractère non décomposable, soit ne présentant pas un caractère de signification nécessitant ce retraitement.

b) Immobilisations financières

Les titres de participation ainsi que les autres titres immobilisés sont évalués aux prix pour lesquels ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition. Si ces valeurs sont supérieures à la valeur d'usage, une provision pour dépréciation est constatée pour la différence.

La valeur d'usage est déterminée à partir de l'évaluation de chaque ligne de titres, qui est fonction des perspectives de rentabilité ou de réalisation des sociétés concernées, de l'évolution du secteur économique à l'intérieur duquel elles opèrent et de la place qu'elles occupent dans ce secteur.

La valeur d'inventaire a été rapprochée de la valeur d'utilité calculée dans le cadre d'impairment tests qui n'ont pas relevé de perte de valeur.

c) Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur cours d'acquisition, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition. Elles sont éventuellement dépréciées en fonction du cours moyen ou du cours de fin d'exercice.

d) Actions auto-détenues

Les actions d'autodétention sont enregistrées en valeurs mobilières de placement. Ces dernières sont évaluées au plus bas de leur prix d'acquisition ou de leur valeur de marché (cours de bourse moyen du mois de décembre) lorsqu'il s'agit d'actions propres achetées au titre de la régularisation des cours ou d'actions non affectées à des plans d'options ou d'attribution au personnel. Pour les actions affectées à des plans, l'avis n° 2008-17 du CNC s'applique.

e) Actions gratuites et options d'achat

Lorsqu'une sortie de ressources relative aux options d'achat d'actions et aux attributions gratuites est probable, le risque est provisionné au prorata des droits acquis depuis la date d'attribution. Le cas

échéant, la provision ainsi déterminée intègre le fait que des actions auto-détenues sont ou non affectées aux plans d'options d'achat ou d'attribution gratuite concernés.

L'impact des charges relatives aux attributions d'action gratuite sont présentées dans les charges de personnel.

f) Créances et prêts

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nette comptable.

g) Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont comptabilisées conformément au règlement CRC 2000-06 du 7 décembre 2000 sur les passifs.

Ce règlement prévoit qu'un passif est comptabilisé lorsque la société a une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain que cette obligation provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation doit exister à la date de clôture de l'exercice pour pouvoir être comptabilisée.

L'évaluation des provisions est effectuée à l'aide des avocats et conseils du Groupe en fonction de l'état des procédures en cours et de l'estimation des risques encourus à la date d'arrêté des comptes.

h) Instruments financiers

Les résultats relatifs aux instruments financiers utilisés dans le cadre d'opérations de couverture sont déterminés et comptabilisés de manière symétrique à la prise en compte des produits et charges sur les éléments couverts.

i) Impôts sur les bénéfices

LISI S.A bénéficie du régime d'intégration fiscale défini par la loi du 31 décembre 1987. Ce régime permet, sous certaines conditions, de compenser les résultats fiscaux des sociétés bénéficiaires par les déficits des autres sociétés.

Chaque société intégrée fiscalement calcule et comptabilise sa charge d'impôt comme si elle était imposée séparément.

L'économie ou la charge d'impôt complémentaire résultant de la différence entre l'impôt dû par les filiales intégrées et l'impôt résultant de la détermination du résultat d'ensemble est enregistrée par LISI S.A.

La convention d'intégration fiscale prévoit le maintien des gains d'impôts générés par les filiales déficitaires au niveau de la société tête de Groupe.

3.2 Détail des postes du bilan

3.2.1 Immobilisations brutes

En milliers d'€	Valeur brute au début de l'exercice	Acquisitions	Cessions / Sorties	Valeur brute à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets, licences...	197	1		198
Total	197	1		198
Immobilisations corporelles				
Terrains	404		(188)	216
Constructions	747		(355)	392
Autres immobilisations corporelles	698	6	(3)	701
Immobilisations corporelles en cours				
Total	1 849	6	(546)	1 309
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	174 531	126	(3 439)	171 218
- dont emprunt LISI AUTOMOTIVE	22 500		(3 250)	19 250
- dont intérêts courus LISI AUTOMOTIVE	189	126	(189)	126
Autres titres immobilisés	14		(5)	9
Prêts et autres immobilisations financières	36			36
Total	174 581	126	(3 444)	171 263
Total général	176 627	133	(3 989)	172 770

3.2.2 Amortissements et dépréciations

En milliers d'€	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets, licences...	174	8		182
Total	174	8		182
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	676	6	(321)	361
Autres immobilisations corporelles	246	78	(3)	321
Total	922	84	(324)	682
Immobilisations financières				
Dépréciation des titres de participation				
Autres immobilisations financières	8			8
Total	8			8
Total général	1 105	92	(324)	874

3.2.3 Etat des échéances des créances et des dettes

Créances En milliers d'€	Montant brut	Dont à un an au plus	Dont à plus d'un an
Créances clients	1 814	1 814	
Autres créances	287	287	
Comptes courants filiales	40 224	40 224	
Comptes courants intégration fiscale	2 248	2 248	
Total	44 573	44 573	

Dettes En milliers d'€	Montant brut	Dont à un an au plus	Dont à plus d'un an et 5 ans au plus
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	47 254	7 254	40 000
Emprunts et dettes financières divers	5	5	
Comptes courants des filiales	54 621	54 621	
Impôt à payer	6 574	6 574	
Fournisseurs	1 612	1 612	
Dettes fiscales et sociales	1 139	1 139	
Comptes courants intégration fiscale	3 474	3 474	
Total	114 680	74 680	40 000

3.2.4 Valeurs mobilières de placement et disponibilités

3.2.4.1 Valeurs mobilières de placement

Au 31 décembre 2010, les valeurs mobilières de placement correspondent à :

En milliers d'€	
420 876 actions LISI*	15 202
SICAV et CDN	58 378
Soit une valeur brute de	73 580

* 420 876 actions détenues en vertu de l'autorisation de rachat de ses propres actions dans la limite de 10 % dont celles détenues au titre du contrat d'animation de marché.

3.2.4.2 Disponibilités

Le poste est constitué exclusivement des soldes bancaires.

3.2.4.3 Trésorerie et Endettement Financier Net

En milliers d'€	2010	2009	2008
Comptes courants filiales	40 224	41 925	42 624
Valeurs mobilières de placement	73 580	79 330	45 356
Disponibilités	798	720	706
Trésorerie disponible [A]	114 602	121 975	88 686
Comptes courants de filiales [B]	54 621	75 828	48 552
Concours bancaires d'exploitation [B]	1 986	2 108	673
Trésorerie nette [A - B]	57 995	44 039	39 460
Emprunts et dettes financières	45 273	50 300	45 817
Dettes financières [C]	45 273	50 300	45 817
Endettement financier net [D = C + B - A]	(12 722)	6 261	6 357

3.2.4.4 Inventaire des valeurs mobilières de placement

a) Actions et parts sociales

En milliers d'€	Valeurs brutes comptables	Provisions	Valeurs nettes comptables
Titres de participations			
Sociétés françaises	151 841		151 841
Sociétés étrangères	–	–	–
Total titres de participation	151 841		151 841
Titres de placement			
Sociétés françaises	10	8	1
Sociétés étrangères	–	–	–
Total titres de placement	10	8	1

b) Obligations et titres assimilés

En milliers d'€	Valeurs brutes comptables	Provisions	Valeurs nettes comptables
Sociétés françaises	–	–	–
Sociétés étrangères	–	–	–
Total obligations et titres assimilés	–	–	–

Le poste VMP est essentiellement constitué de SICAV monétaires pour 36,2 M€, de placements à capital garanti pour 20 M€ et d'un placement structuré à capital non garanti pour 2,2 M€.

La société avait au 31 décembre 2007 un placement structuré pour un montant de 3 M€. Ce dernier a été dénoué en juillet 2008 générant une moins value de 0,8 M€. Le produit de cette cession a été investi dans un nouveau placement structuré, dont la juste valeur au 31 décembre 2010 est de 1,8 M€. Le risque a été ajusté dans les comptes de 2010, l'échéance de ce placement étant en juillet 2011.

Les valeurs liquidatives des SICAV s'élèvent à 36,2 M€ au 31 décembre 2010.

c) Valeurs mobilières de placement

En milliers d'€	Valeurs brutes comptables	Provisions	Valeurs nettes comptables
Actions auto-détenues	15 202		15 202
SICAV et CDN	58 378	344	58 034
Total valeurs mobilières de placement	73 580	344	73 236

3.2.5 Provisions pour dépréciation pour actif circulant

En milliers d'€	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour dépréciation	2 421		(2 076)	344
Total	2 421		(2 076)	344

3.2.6 Provisions pour risques et charges

En milliers d'€	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice utilisées	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour risques HSE		100		100
Provisions pour médailles du travail		6		6
Provision pour option achats d'actions et attribution d'actions gratuites	609	2 904		3 513
Total	609	3 009		3 619

3.3 Détail des principaux postes du compte de résultat

3.3.1 Produits financiers des participations

En milliers d'€	Montants
Dividendes reçus des filiales	10 993
Dividendes reçus hors groupe	2
Intérêts des prêts aux filiales	1 010
Total	12 005

Le Groupe LISI bénéficie du régime de l'intégration fiscale avec l'ensemble de ses filiales françaises. La convention d'intégration fiscale prévoit le maintien des gains d'impôt au niveau de la société mère. Le montant global de l'impôt société est au 31 décembre 2010 une charge d'impôt suite à la constatation sur certaines filiales du périmètre d'intégration d'un résultat fiscal positif sur lequel elles imputent leur report déficitaire 2009 déjà utilisé par le Groupe en 2009.

3.3.2 Ventilation de l'impôt sur les sociétés

En milliers d'€	Résultat courant	Résultat exceptionnel	Résultat comptable
Résultat avant impôt	9 629	596	10 225
Impôt sur les sociétés	(743)	(205)	(948)
Crédits d'impôts, IFA & divers	9		9
Impôt intégration fiscale	(1 560)		(1 560)
Résultat net	7 335	391	7 726

3.4 Engagements financiers

Engagements financiers donnés :

La société LISI S.A. a signé des lettres d'intention au profit d'établissements bancaires concernant des engagements pris par certaines filiales du Groupe. De plus, elle est soumise pour certaines contreparties au respect de covenants financiers.

3.5 Filiales et participations

3.5.1 Eléments concernant les entreprises liées et les participations

En milliers d'€	Montant concernant les entreprises	
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation
ACTIF :		
Provisions sur titres de participation	-	-
Créances rattachées à des participations	19 376	-
Créances clients et comptes rattachés	1 803	-
Avances de trésorerie aux filiales	40 224	-
Compte courant intégration fiscale	2 248	-
PASSIF :		
Concours de trésorerie des filiales	54 621	-
Compte courant intégration fiscale	3 474	-
Clients créditeurs	-	-
Fournisseurs	268	-
Autres dettes	-	-
COMPTE DE RESULTAT :		
Services reçus	-	-
Maintenance informatique	13	-
Intérêts des comptes courants des filiales	787	-
Chiffre d'affaires avec les filiales	5 866	-
Produits des prêts et comptes courants des filiales	1 010	-
Produits de participation	10 993	-
Reprise de provisions sur titres de participation	-	-

3.5.2 Filiales et participations (données sociales en €)

Sociétés	Capital social	Capitaux propres et minoritaires	Quote-Part du capital détenue (en %)	Valeur brute comptable des titres détenus	Provisions sur titres détenus	Valeur nette comptable des titres détenus	Prêts, avances consentis par la société non encore remboursés	Prêts, avances reçus par la société non encore remboursés	Montant des cautions et avals donné par la société	Chiffre d'affaires HT du dernier exercice	Bénéfice net ou perte nette du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société mère au cours du dernier exercice
Filiales :												
LISI AUTOMOTIVE	31 690 000	115 989 303	100,00 %	93 636 481		93 636 481	23 735 887			24 884 226	2 097 025	
LISI AEROSPACE	2 475 200	52 923 277	100,00 %	30 863 816		30 863 816		21 567 918		103 768 201	10 452 362	10 992 997
LISI COSMETICS	5 330 640	16 534 466	100,00 %	27 341 048		27 341 048		5 671 893		52 835 468	3 304 504	

3.6 Identité de la société consolidante

Compagnie Industrielle de Delle (CID)
S.A. au capital de 3 189 900 €
Siège social : 28 Faubourg de Belfort – BP 19 – 90101 DELLE Cedex
La Compagnie Industrielle de Delle détient au 31 décembre 2010, 54,96 % du capital de LISI S.A.

3.7 Renseignements divers

- Ni avance ni crédit n'ont été accordés aux administrateurs et dirigeants.
- La rémunération des dirigeants mandataires s'élève à 595 497 € pour l'exercice 2010 (rémunérations nettes de charges sociales y compris la part variable ainsi que les jetons de présence).
- Le montant global des rémunérations versées aux 5 personnes les mieux rémunérées s'élève à 1 431 111 €.
- L'effectif au 31 décembre 2010 est de 13 personnes.
- Les engagements de départ en retraite ne sont pas précisés, leur montant n'étant pas significatif.

- L'engagement relatif au DIF représente un volume d'heures de formation cumulé correspondant aux droits acquis d'environ 1 161 heures au 31 décembre 2010 pour lesquelles les demandes de formation n'ont pas été majoritairement sollicitées.
- La société n'a aucun engagement de crédit bail.
- L'accroissement et l'allègement de la dette future d'impôt ne sont pas significatifs.
- Les charges à répartir concernent l'étalement des frais pour 0,1 M€ liés à la souscription de l'emprunt de 70 M€ auprès des partenaires bancaires contracté en 2006 et dont l'amortissement a été retenu sur une durée de 5 ans.
- Les honoraires comptabilisés pour l'exercice clos le 31 décembre 2010 concernant nos commissaires aux comptes, KPMG et EXCO CAP AUDIT s'élève à 52 690 €.

4 - Résultats financiers de la société LISI S.A au cours des cinq derniers exercices

(articles 133, 135 et 148 du décret sur les sociétés commerciales)

NATURE DES INDICATIONS (en €)	2006	2007	2008	2009	2010
Situation financière en fin d'exercice					
Capital	20 421 566	21 507 722	21 507 722	21 507 722	21 572 988
Nombre d'actions émises	10 210 783	10 753 861	10 753 861	10 753 861	10 786 494
Nombre d'obligations convertibles en actions	780 402	237 324	237 324	237 324	-
Résultat global des opérations effectives					
Chiffre d'affaires hors taxes	6 495 402	6 989 653	5 701 221	5 042 665	5 937 895
Résultat avant impôt, amortissements et provisions	16 623 351	19 119 431	16 672 042	10 899 256	11 266 365
Impôt sur les sociétés	(28 838)	1 105 085	(2 507 790)	(5 658 143)	2 498 851
Participation des salariés					
Résultat après impôt, amortissements et provisions	16 221 185	22 832 807	13 204 614	21 797 508	7 725 772
Résultat distribué*	12 978 681	15 793 449	12 313 156	7 216 048	11 325 819
Résultat des opérations réduit à une seule action					
Résultat après impôt, mais avant amortissements et provisions	1,63	1,68	1,78	1,54	0,81
Résultat après impôt, amortissements et provisions	1,59	2,12	1,23	2,03	0,72
Dividendes attribués à chaque action (net)	1,30	1,50	1,20	0,70	1,05
Personnel					
Effectif moyen des salariés	10	12	13	13	13
Montant de la masse salariale	1 539 301	1 895 104	2 067 550	1 172 136	4 757 164
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (sécurité sociale, oeuvres sociales, etc...)	611 748	703 516	724 561	689 460	897 505

* Déduction faite du dividende qui concernera les actions conservées par la société au titre des actions auto-détenues.

5

Facteurs de risques

1	Environnement	76
1.1	Un bilan carbone de l'ensemble de nos activités	76
1.2	Mesurer nos marges de progrès	76
2	Hygiène et sécurité	76
2.1	Protéger nos salariés et réduire l'accidentologie	76
3	Gestion des risques	77
3.1	Suivi du référentiel COSO	77
3.2	Renforcer la coopération avec nos assureurs	77
3.3	La synthèse des plans d'action	77
4	Informations sur les risques de l'émetteur	77
4.1	Les risques opérationnels	77
4.2	Les risques stratégiques	77
4.3	Les risques environnementaux	77
4.4	Les risques juridiques	78
4.5	Les risques informatiques	78
4.6	Les autres risques	78
5	Politique d'assurances	79

Une aventure mondiale, une culture responsable

Sécurité et environnement

La mesure de l'impact environnemental et social des activités industrielles d'une entreprise constitue aujourd'hui un indicateur aussi efficace que les performances économique et financière. Depuis plusieurs années déjà, le Groupe LISI s'est engagé dans une démarche visant à optimiser cet impact. Les outils de mesure ont été mis en place et les marges de progrès identifiées. Les plans d'actions sont désormais lancés.

Des objectifs ambitieux

Dans une volonté clairement affichée d'atteindre un niveau d'excellence dans les domaines Sécurité et Environnement, le Groupe LISI s'est fixé 3 objectifs ambitieux :

- Atteindre un taux de fréquence des accidents du travail avec arrêt inférieur à 10,
- Obtenir la certification ISO 14001 pour tous les sites LISI,
- Optimiser l'impact environnemental de tous nos sites.

Fin 2010, 92 % des unités de production du Groupe LISI sont certifiées ISO 14001, les sites restants ont d'ores et déjà prévu d'être certifiés en 2011.

1 - Environnement

1.1 Un bilan carbone de l'ensemble de nos activités

Afin de mieux coordonner et gérer l'emprise de ses activités sur l'environnement, le Groupe LISI va établir le bilan carbone de l'ensemble de ses sites industriels d'ici à la fin de l'année 2012. Cette démarche se déroulera en trois grandes étapes. La première doit tout d'abord permettre de définir clairement le périmètre de déploiement de ce bilan carbone. La seconde portera sur la collecte des données, afin de réunir le maximum d'informations nécessaires à son établissement. Il faudra enfin les analyser et les exploiter afin de définir et de calculer l'ensemble des potentialités de réduction des émissions de gaz à effet de serre. En fonction des résultats de ces trois premières étapes, LISI définira ensuite les meilleures voies de réduction de son empreinte carbone.

1.2 Mesurer nos marges de progrès

Pour la 3^{ème} année consécutive, le Groupe LISI consolide les informations en provenance de ses sites industriels. Ces données permettent de quantifier l'impact environnemental et le niveau de sécurité du Groupe selon les indicateurs définis en 2008. La certification ISO 14001 a permis de structurer et d'harmoniser les efforts entrepris

en matière d'environnement. Les premiers résultats ont d'ores et déjà été enregistrés. Suite aux actions de suivi des consommations d'eau menées sur les sites de production, celle-ci a diminué de 3 % à périmètre constant en 2010. La part des déchets valorisés, a, quant à elle, progressé de 6 % sur la même période. Un travail important a également été réalisé sur le recensement des produits dangereux stockés sur les sites de production. En un an, leur nombre a été réduit de 14 % dans l'ensemble de nos usines. Enfin, le nombre d'heures de formation délivrées par employé autour des thèmes de l'hygiène, de la sécurité et de l'environnement (HSE) a progressé de 4 % en 2010.

Ces indicateurs ont par ailleurs permis de quantifier précisément les domaines et les secteurs sur lesquels il était possible d'améliorer nos performances en matière environnementale. C'est le cas par exemple de notre consommation d'électricité. Directement liée à la reprise de nos activités industrielles, celle-ci a augmenté de 6 % à périmètre constant en 2010. Cette mesure incite aujourd'hui le Groupe LISI à mettre en place rapidement la mesure de l'empreinte carbone de l'ensemble de ses activités afin de définir les pistes de progrès et améliorer les performances du Groupe.

2 - Hygiène et sécurité

2.1 Protéger nos salariés et réduire l'accidentologie

Le Groupe LISI s'est engagé depuis plusieurs années dans une démarche visant à garantir des conditions de travail saines et sûres à tous ses employés mais aussi à ses prestataires. Les résultats obtenus à fin 2010 ne sont pas à la hauteur des ambitions du Groupe. En effet, l'accidentologie, en baisse régulière depuis 2008, semble avoir atteint un seuil avec un taux de fréquence des accidents avec arrêt oscillant entre 11 et 12.

Dans les prochaines années, le Groupe LISI souhaite faire de la sécurité au travail un objectif prioritaire et veut désormais se pencher sur les causes comportementales qui sont à l'origine de ces accidents. La voie retenue par le Groupe pour améliorer la perception du risque est une démarche d'entraînement et de formation comportementale destinée à tous les salariés des sites de production. L'objectif est de rendre chaque collaborateur acteur de sa propre sécurité.

Tous les niveaux hiérarchiques (de la Direction aux opérateurs) du Groupe seront fédérés autour d'une valeur commune : la sécurité au travail. Il s'agit aussi de réaffirmer la priorité du Groupe LISI en matière de protection. Les accidents de travail ne sont plus supportables. L'ensemble de nos employés doit pouvoir travailler à 100 % en sécurité, sans exception et en toute circonstance.

3 - Gestion des risques

3.1 Suivi du référentiel COSO

Depuis 2004, le groupe poursuit sa cartographie des risques en s'appuyant sur le référentiel COSO et en s'inspirant plus récemment des dispositions de l'article L-225.37 du Code de Commerce sur la sécurité financière et les recommandations de l'AMF. Après avoir mené une démarche d'identification et de recensement des risques au niveau des unités de gestion élémentaires (sites de production ou de distribution), le Groupe a choisi de consolider l'ensemble des risques auxquels il est exposé dans une matrice reprenant la probabilité d'occurrence et le niveau de gravité. Chaque risque identifié fait l'objet d'une fiche action périodiquement mise à jour. Un lien systématique est réalisé avec une démarche proactive de traitement du risque de prévention, d'assurance ou de provision comptable.

3.2 Renforcer la coopération avec nos assureurs

La mise en cohérence de la relation avec les assureurs et la classification des risques a permis de structurer la démarche de prévention du Groupe. Toutes les recommandations assureurs ont été intégrées dans les Plans d'Amélioration Sécurité Environnement (PASE) et font l'objet d'un suivi périodique au niveau du Comité de suivi des risques. Les assureurs audient chaque année un certain nombre de sites, tant sur le plan des dommages aux biens que sur les risques environnementaux, et présentent leurs recommandations qui alimentent le plan d'action. Depuis 2002, tous les sites significatifs ont été audités. Cette démarche de progrès continue améliore notre politique de prévention et permet l'optimisation des primes d'assurance.

3.3 La synthèse des plans d'action

Les plans d'action sécurité/environnement/prévention arrêtés au sein du Groupe permettent de faire la synthèse entre l'identification des risques d'un côté, la démarche de prévention de l'autre, et enfin la préservation des actifs et le contrôle des opérations au sein du Groupe. L'ensemble est animé par la société de tête du Groupe LISI à la fois dans les domaines HSE, du contrôle interne et de la trésorerie.

4 - Informations sur les risques de l'émetteur

Dans une approche d'analyse des risques généraux et spécifiques auxquels le Groupe est confronté, il a été retenu les éléments principaux suivants :

- les risques opérationnels,
- les risques stratégiques,
- les risques environnementaux,

- les risques juridiques,
- les risques informatiques,
- les risques de crédit, de liquidité, de marché et de change (cf note 2.4),
- les autres risques.

4.1 Les risques opérationnels

4.1.1 Exposition aux risques de catastrophe naturelle ou de grève

En outre, comme toute société, le Groupe LISI pourrait être perturbé par des mouvements sociaux, par des catastrophes naturelles telles que des tremblements de terre ou des inondations, voire même des pandémies. De tels événements pourraient se traduire par une baisse du chiffre d'affaires du Groupe ou entraîner une augmentation substantielle des dépenses nécessaires à l'entretien ou à la remise en état des installations.

4.1.2 Acquisitions

Afin de maîtriser les risques liés à l'intégration de sociétés nouvellement acquises et de pouvoir y appliquer les principes de gestion du Groupe, la politique du Groupe LISI est d'acquérir le contrôle majoritaire du capital des cibles visées. Tout projet d'acquisition ou de cession est soumis à l'approbation du Conseil d'Administration.

4.2 Les risques stratégiques

Ceux-ci sont identifiés comme étant les risques majeurs susceptibles de compromettre durablement la réalisation du plan stratégique. Tous les risques identifiés classés en catégorie d'occurrence « FORTE » font l'objet d'un plan d'actions correctives et sont traités en priorité par la direction des différentes divisions.

4.3 Les risques environnementaux

Le Groupe LISI veille au respect de l'environnement dans la production de ses produits. Les impacts négatifs de ses activités sont limités, et une attention particulière est portée dans la gestion de l'eau, des énergies et des déchets.

La politique industrielle et environnementale vise à maîtriser ses risques majeurs qui sont :

- le risque d'incendie et ses conséquences éventuelles sur l'activité du site touché ou sur son environnement,
- le risque de pollution des sols ou des nappes phréatiques.

Cette politique de maîtrise des risques consiste en :

- l'amélioration continue de la protection incendie des sites, qui font l'objet d'un suivi annuel et de visites.
- des investissements en protection avec la mise en place d'installations d'extinction automatique (sprinklers), ou la remise à niveau d'installations existantes.
- la prévention du risque de pollution : le Groupe met en œuvre une politique de prévention adaptée.

Dans le cadre de la mise en conformité des sites industriels et en l'absence de litiges en cours, le Groupe a constitué des provisions pour un montant global de 8,6 M€. Les actions de préventions relatives aux pollutions des sols sur sites anciens se concrétisent essentiellement, d'une part, par des actions de surveillance en concertation avec les autorités locales, et d'autre part, par la mise en œuvre de travaux de mise en conformité.

En particulier, une provision d'un montant de 5 M€ concerne l'évaluation du coût de décontamination d'une pollution ancienne (avant 1975) au TCE (solvant) sur le site de Torrance (Californie – USA). Le traitement en cours consiste à pomper et à filtrer les eaux souterraines en aval du site. Ce traitement a déjà permis de traiter plus de 15 tonnes de TCE dans les pollutions peu profondes et plus de 7 tonnes dans les couches les plus éloignées de la surface. Le montant de provision estimé au 31 décembre 2010 permet de couvrir les traitements selon les techniques préconisées par nos conseils. Les contacts avec les autorités concluent à une clôture rapide du dossier concernant les sols et à une acceptation des mesures suivies concernant les eaux les plus profondes.

Dans le cadre des exigences de la responsabilité sociale et environnementale, la division LISI AUTOMOTIVE s'engage à réduire l'impact de ses activités sur l'environnement et à garantir des conditions de travail saines et sûres à tous ses employés mais aussi à ses prestataires, dans le cadre du pacte mondial Global Compact. L'engagement n° 7 précise que « les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement ». L'engagement n° 8 du pacte prévoit d'entreprendre « des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement ». L'engagement n° 9, enfin, favorise « la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement ». Pour s'y conformer, LISI AUTOMOTIVE a mis en place trois mesures spécifiques : standardisation des pratiques et définition des indicateurs, gestion des risques organisée autour du référentiel COSO, et mise en œuvre de plans d'actions sécurité environnement.

4.4 Les risques juridiques

Le Groupe est engagé dans un nombre restreint de litiges juridiques avec des tiers (non clients). Tous ces litiges font l'objet d'une information auprès de nos Commissaires aux Comptes et les plus significatifs sont appréciés au niveau du Comité d'Audit. Le montant des provisions pour litiges constitué à ce titre s'élève à 0,9 M€. D'une manière générale, toutes les positions juridiques sont déterminées et revues par des professionnels spécialistes internes ou externes.

A l'exception des litiges présentés ci-dessus, pour une période couvrant au moins les douze derniers mois, aucune procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage (y compris toute procédure dont le Groupe a connaissance, qui est en suspens ou dont il est menacé) qui pourrait avoir ou a eu récemment des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité du Groupe, n'a été déclarée.

4.5 Les risques informatiques

Le Groupe a identifié pour chacune de ses divisions un plan d'actions de sauvegarde informatique susceptible d'être mis en œuvre en cas de défaillance grave. De plus, le Groupe a couvert les risques d'interruptions, de dysfonctionnements, ou d'utilisation forcée de son système d'exploitation informatique par une couverture d'assurance spécifique.

4.6 Les autres risques

a) Risques liés aux matières premières

Le Groupe LISI est potentiellement exposé aux variations de prix de certaines matières premières (acier, matières plastiques, aluminium et titane) utilisées dans le cadre de ses activités. Toutefois, le Groupe estime que de telles hausses ne sont pas susceptibles d'avoir une incidence défavorable significative sur ses résultats. En effet, certains contrats comprennent des formules de révisions de prix permettant de faire évoluer les prix en fonction de l'évolution des matières premières. Les approvisionnements portent sur des périodes limitées encadrées par des contrats dont les prix sont garantis. Au 31 décembre 2010, le Groupe LISI n'utilise pas d'instruments financiers pour gérer son exposition à terme aux variations de prix de ces matières premières.

b) Risques énergétiques

Pour couvrir ses coûts énergétiques, le Groupe a souscrit un contrat de fourniture avec EDF relatif à ses sites français (contrat TRTAM à échéance 2010). Pour les sites étrangers, des contrats annuels ont également été mis en place notamment en Allemagne et aux USA.

c) Risques commerciaux

Pour mémoire, le Groupe fabrique plusieurs milliers de références différentes à partir de nombreuses matières premières (aciers, alliages, aluminium, matières plastiques diverses, titane, etc.) et par le biais de technologies variées (forge à froid, forge à chaud, usinage, découpage-emboutissage, injection plastique, traitements thermiques et traitements de surface). Le risque commercial est de la sorte réparti sur un nombre considérable de produits fabriqués dans les 38 sites mondiaux du Groupe. Les principales familles de produits sont élaborées en co-développement avec les clients, le chiffre d'affaires des produits brevetés restant secondaire dans le total des ventes consolidées.

d) Risques liés aux clients

Sur la base des chiffres 2010, seuls 3 clients dépassent 5 % des ventes consolidées du Groupe. Les 10 premiers clients représentent 44,4 % du total des ventes ; dans cette liste figurent des comptes clients des 3 divisions, LISI AEROSPACE, LISI AUTOMOTIVE et LISI COSMETICS. Le montant de 75 % des ventes est atteint avec le 59^{ème} client.

Les chiffres d'affaires des 3 premiers clients évoluent comme suit :

	2010	2009	2008
CLIENT A	7,8 %	8,4 %	7,5 %
CLIENT B	9,0 %	10,4 %	9,4 %
CLIENT C	6,9 %	6,0 %	4,6 %

e) Risques liés aux produits

Le Groupe LISI est exposé aux risques d'actions en garantie ou en responsabilité de la part de ses clients au titre des produits vendus. Il est également soumis aux risques d'actions en responsabilité en cas de défaut des produits provoquant des dommages. Pour se prémunir de ces risques, comme il est décrit au paragraphe 5 ci-dessous, le Groupe LISI est couvert par une assurance responsabilité civile pour l'utilisation des produits après livraison. La responsabilité du Groupe LISI se limite souvent au respect du cahier des charges ou des spécifications définies par le client ; elle ne peut pas être étendue à la maîtrise de l'application. Toutefois la police d'assurance souscrite pourrait ne pas être suffisante pour couvrir l'ensemble des conséquences financières liées à de telles réclamations en particulier aux USA.

f) Risques liés aux fournisseurs

D'une manière générale et compte-tenu du caractère de ses productions, la société ne dépend d'aucun fournisseur ni d'aucun sous-traitant stratégique exclusif. Les principaux fournisseurs sont ceux chez qui le Groupe approvisionne ses matières premières.

La sous-traitance, essentiellement d'ordre technique, concerne en premier lieu des opérations spécifiques de traitement thermique et de finition (traitement de surface et assemblage), sachant que le Groupe est la plupart du temps intégré. Pour l'exercice 2010, l'ensemble des multiples opérations sous-traitées par les sites du Groupe représentait environ 6,4 % du chiffre d'affaires consolidé.

5 - Politique d'assurances

Le Groupe LISI est couvert par plusieurs polices d'assurances concernant principalement les risques suivants :

a) Assurance dommages aux biens

Au 1^{er} janvier 2011, cette police couvre les installations en propre ou confiées ainsi que les pertes d'exploitation en cas de sinistre. La franchise s'entend par sinistre et s'élève à 0,1 M€ et ce pour une garantie d'un montant maximal de 886 M€ pour les bâtiments et le matériel et de 168 M€ pour les marchandises.

b) Assurance responsabilité civile

Elle couvre les dommages corporels, matériels et immatériels qui pourraient survenir au cours de l'exploitation, ainsi que les dommages après livraison pour un montant de 15,2 M€ par sinistre et par an pour la première ligne. Le Groupe est également souscripteur d'un contrat d'Excess dont le montant est de 7,6 M€ en complément de la première ligne. Une assurance aéronautique couvre les risques spécifiques pour un montant de 305 M€ par année (les arrêts de vols étant couverts à hauteur de 125 M\$ par sinistre et par an et les produits spatiaux à hauteur de 125 M\$ par sinistre et 250 M\$ par année).

c) Assurance responsabilité civile des dirigeants sociaux

Le Groupe a souscrit un contrat d'assurance de responsabilité de ses dirigeants pour l'ensemble de ses filiales à hauteur de 7,7 M€ par année.

6

Informations sur la société et le gouvernement d'entreprise

1 Informations sur la société **82**

1.1	Capital social	82
1.2	Programme de rachats d'actions	83
1.3	Répartition du capital et des droits de vote	84
1.4	Relation entre la société mère et ses filiales	86
1.5	Honoraires des Commissaires aux Comptes	87

2 Gouvernement d'entreprise **88**

2.1	Missions et fonctionnement du Conseil d'Administration	88
2.2	Le règlement intérieur du Conseil d'Administration	89
2.3	Le Comité des Rémunérations	89
2.4	Le Comité d'Audit	90
2.5	Le Comité Stratégique	90
2.6	Les membres indépendants et les membres liés à la société	90
2.7	Les salariés	91
2.8	Les organes d'administration	94
2.9	Les rémunérations et intérêts des mandataires sociaux	97

1 - Informations sur la société

1.1 Capital social

1.1.1 Montant du capital social

Le capital souscrit, entièrement libéré, s'élevait au 31 décembre 2010 à 21 572 988 €, divisé en 10 786 494 actions de 2 € de nominal de même catégorie.

1.1.2 Evolution du capital au cours des cinq dernières années

Date d'Assemblée Générale	Date de Conseil d'Administration	Nature des opérations	Augmentation (réduction) de capital en nominal	Augmentation (réduction) de capital en prime	Nombre de titres créés (diminués)	Valeur nominale des titres	Total des titres après émission	Capital après opération
Capital au 31/12/2010 : 21 572 988 € divisé en 10 786 494 actions de 2 € de nominal								
10/02/04	28/07/10	Augmentation de capital par conversion de BSAR	3 616 €	81 360 €	1 808	2 €	10 786 494	21 572 988 €
29/04/09	28/04/10	Augmentation de capital réservée aux salariés	61 650 €	868 649 €	30 825	2 €	10 784 686	21 569 372 €
10/02/04	20/02/08*	Augmentation de capital par conversion de BSAR	299 588 €	6 740 730 €	149 794	2 €	10 753 861	21 507 722 €
10/02/04	21/12/07	Augmentation de capital par conversion de BSAR	169 592 €	3 815 820 €	84 796	2 €	10 604 067	21 208 134 €
10/02/04	29/08/07	Augmentation de capital par conversion de BSAR	255 292 €	5 744 070 €	127 646	2 €	10 519 271	21 038 542 €
10/02/04	27/06/07	Augmentation de capital par conversion de BSAR	361 684 €	8 137 890 €	180 842	2 €	10 391 625	20 783 250 €
10/02/04	22/02/07	Augmentation de capital par conversion de BSAR	30 000 €	675 000 €	15 000	2 €	10 210 783	20 421 566 €
10/02/04	20/12/06	Augmentation de capital par conversion de BSAR	498 926 €	11 225 835 €	249 463	2 €	10 195 783	20 391 566 €
10/02/04	23/06/06	Augmentation de capital par conversion de BSAR	43 640 €	981 900 €	21 820	2 €	9 952 166	19 892 640 €
10/02/04	23/06/06	Augmentation de capital réservée aux salariés	55 332 €	1 122 686,58 €	27 666	2 €	9 924 500	19 849 000 €

* Conversion de BSAR intervenue fin décembre 2007.

1.1.3 Capital autorisé mais non émis

Le 29 avril 2009, l'Assemblée Générale Extraordinaire a autorisé le Conseil d'Administration à procéder, en une ou plusieurs fois, à l'émission d'actions nouvelles en numéraire, réservée aux salariés du Groupe, adhérents du fonds commun de placement d'entreprise et ce, pour un montant maximum global de 2 000 000 €, prime d'émission comprise, dans un délai de 26 mois à compter de la présente Assemblée.

1.1.4 Titres de capital potentiel

Dans le cadre de l'émission de l'OBSAR, à chaque obligation émise a été attaché un bon de souscription d'action (BSAR) permettant de souscrire une action nouvelle. Le Conseil d'Administration du 3 mai 2004, suite à l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 10 février 2004, a constaté la souscription de l'émission de 1 066 685 BSAR d'une durée de 6 ans, arrivant à échéance le 5 mai 2010.

Au 31 décembre 2009, 829 361 BSAR avaient été convertis. Au 31 décembre 2010, il n'existe plus de titre pouvant donner accès au capital.

1.1.5 Politique de distribution de dividendes des cinq derniers exercices – Délai de prescription des dividendes

Le bénéfice distribuable est à la disposition de l'Assemblée Générale qui décide de son affectation.

Au titre des cinq derniers exercices, les dividendes versés par action ont été de :

	Dividende net en €
2006	1,30
2007	1,50
2008	1,20
2009	0,70
2010 ⁽¹⁾	1,05

(1) Sous réserve de la décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 avril 2011. La date de paiement des dividendes a été fixée au 6 mai 2011.

Le délai de versement des dividendes est de 9 mois à compter de la date de clôture de l'exercice. Les dividendes non réclamés sont prescrits au profit de l'Etat à l'issue d'un délai de cinq ans à compter de la date de mise en paiement.

1.2 Programme de rachat d'actions

1.2.1 En cours au 31 décembre 2010

Le 28 avril 2010, l'Assemblée Générale Ordinaire a autorisé la société à racheter en Bourse ses propres actions dans la limite de 10 % du capital social et ce, pour une période de 18 mois, soit jusqu'au 28 octobre 2011.

La société LISI S.A. envisage ainsi, un plan de rachat d'actions aux fins suivantes, par ordre de priorité décroissante :

- l'animation sur le marché du titre par un prestataire de services d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers ;
- consentir des options d'achat d'actions ou des attributions gratuites d'actions aux salariés et mandataires sociaux de la société et/ou de son Groupe ;
- la conservation et la remise d'actions à titre d'échange ou de paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe ;
- l'annulation des titres acquis sous réserve de l'approbation par l'Assemblée Générale Extraordinaire convoquée ultérieurement.

Cette autorisation s'applique dans les conditions suivantes :

- la société ne pourra pas acheter ses propres actions à un prix unitaire supérieur à 70 € hors frais d'acquisition.

Le montant maximal que la société LISI S.A. est susceptible de payer dans l'hypothèse d'achats au prix maximal fixé par l'Assemblée, soit 70 €, s'élèvera à 75 277 020 €.

La société LISI S.A. a acquis en 2010 au titre du programme de rachat d'actions ci-dessus référencé, 72 473 actions propres, soit 0,7 %. Le nombre d'actions propres auto-détenues par la société LISI S.A. est de 420 876.

Les opérations réalisées par la société sur ses propres actions se résument dans le tableau ci-dessous :

	Nombre d'actions	Prix moyens pondérés en €
Titres détenus au 01/01/2010	472 610	34,78
Titres acquis en 2010	72 473	42,87
Titres vendus en 2010	124 207	34,97
Titres détenus au 31/12/2010	420 876	36,12
<i>dont titres affectés au programme de stock options</i>	<i>396 849</i>	
<i>dont titres disponibles</i>	<i>24 027</i>	

Les achats et ventes d'actions ont été effectués dans le cadre du contrat d'animation de marché avec Oddo Pinatton Corporate. Le contrat d'animation est conforme à la charte de déontologie de l'AFEI.

1.2.2 Nouveau programme de rachat d'actions

Il est proposé à la prochaine Assemblée Générale de renouveler le programme de rachat d'actions de la société LISI S.A., conformément au nouveau régime applicable depuis l'entrée en vigueur du règlement européen n° 2273/2003 du 22 décembre 2003. La société LISI S.A. propose d'acquérir un nombre d'actions représentant jusqu'à 10 % du nombre d'actions composant le capital social à l'exception de l'acquisition d'actions destinées à la conservation et à la remise d'actions à titre d'échange ou de paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe dont le nombre total sera limité à 5 % du capital soit 539 324 actions.

La durée du programme de rachat d'actions est fixée à 18 mois.

Le nouveau programme de rachat d'actions prévoit que les actions acquises auront les utilisations suivantes :

- l'animation sur le marché du titre par un prestataire de services d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers,
- consentir des options d'achat d'actions et des attributions d'actions gratuites aux salariés et mandataires sociaux de la société et/ou de son Groupe,
- la conservation et la remise d'actions à titre d'échange ou de paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe,
- l'annulation des titres acquis sous réserve de l'approbation par l'Assemblée Générale Extraordinaire convoquée ultérieurement.

Le prix maximum d'achat ne pourra excéder 90 € par action.

En cas d'utilisation de produits dérivés, la société LISI S.A. veillera à ne pas accroître la volatilité de son titre.

1.3 Répartition du capital et des droits de vote

1.3.1 Répartition du capital et des droits de vote au cours des trois derniers exercices

1.3.1.1 Répartition du capital et des droits de vote

Libellés	2010			2009			2008		
	en % du capital	en % de droit de vote	en nombre d'actions	en % du capital	en % de droit de vote	en nombre d'actions	en % du capital	en % de droit de vote	en nombre d'actions
CID	55,0	67,8	5 928 724	55,1	68,3	5 928 724	55,1	68,3	5 928 724
VMC	6,0	7,3	641 675	6,0	7,3	641 675	6,0	7,4	641 675
Autres mandataires sociaux	0,4	0,4	47 764	0,4	0,3	42 214	0,2	0,2	40 964
TOTAL MANDATAIRES	61,4	75,5	6 618 163	61,5	75,9	6 612 613	61,3	75,9	6 611 363
<i>dont dirigeants</i>	<i>0,17</i>	<i>0,15</i>	<i>18 540</i>	<i>0,13</i>	<i>0,09</i>	<i>13 990</i>	<i>0,14</i>	<i>0,09</i>	<i>14 740</i>
FFP	5,1	6,1	550 000	5,1	6,0	550 000	5,1	6,0	550 000
Auto-détenues	3,9		420 876	4,4		472 610	4,5		481 901
Salariés	1,4	0,9	152 570	1,2	0,8	131 395	1,0	0,6	107 000
Public	28,3	17,5	3 044 885	27,8	17,3	2 987 243	28,1	17,5	3 003 597
TOTAL GENERAL	100,0	100,0	10 786 494	100,0	100,0	10 753 861	100,0	100,0	10 753 861

Actionnaires ou groupe d'actionnaires contrôlant plus de 3 % du capital social

– La société CID, 28 faubourg de Belfort 90100 DELLE a pour seule activité, la détention de titres LISI. Elle détient au 31 décembre 2010 : 55 % du capital et 67,8 % des droits de vote.

Le capital de la société CID est détenu à part quasi égale par trois blocs d'actionnaires familiaux au travers de sociétés holdings familiales. Les liens existants entre les actionnaires, bien que familiaux, ne sont pas directs.

– La société VMC, route des Forges 90120 MORVILLARS détient directement au 31 décembre 2010 : 6,0 % du capital et 7,3 % des droits de vote. Elle détient indirectement à la même date 15,25 % du capital de LISI S.A.

– La société FFP, 75 avenue de la Grande Armée 75116 PARIS détient directement au 31 décembre 2010 : 5,1 % du capital et 6,1 % des droits de vote. Elle détient indirectement à la même date 13,84 % du capital de LISI S.A.

A la connaissance de la société, il n'existe pas d'autres actionnaires détenant directement, indirectement ou de concert 3 % au plus du capital ou des droits de vote.

Le pourcentage de capital détenu par le personnel n'est pas significatif (1,4 % du capital).

1.3.1.2 Pacte d'actionnaires - actions de concert

Il n'existe aucun pacte d'actionnaires au niveau de la société LISI S.A., et aucun actionnaire (autre que ceux indiqués dans le tableau ci-dessus) n'a déclaré de franchissement de seuil compris entre 3 % et 5 % comme le prévoient les statuts.

A la connaissance de la société LISI, il n'existe, au jour de la rédaction du présent document, aucune action de concert au sens des articles L233-10 et L233-11 du code de commerce.

1.3.1.3 Nantissement

La Société LISI S.A. n'a pas été informée du nantissement d'actions par des actionnaires inscrits au nominatif pur.

1.3.1.4 Engagements collectifs de conservation

Pacte « Dutreil » (article 885 I bis du CGI) concernant les titres LISI S.A.

Dans le cadre de l'article 885 I bis du Code Général des Impôts (« CGI »), un engagement de conservation de titres a été souscrit pour une

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
CID	5 928 724	54,96 %	11 857 448	67,80 %
M. Gilles KOHLER	200	0,00 %	200	0,00 %
M. Jean-Philippe KOHLER	1	0,00 %	1	0,00 %
M. Emmanuel VIELLARD	200	0,00 %	200	0,00 %
Total	5 929 125	54,97 %	11 857 849	67,81 %

Afin de pouvoir bénéficier de l'avantage fiscal en matière d'Impôt de Solidarité sur la Fortune, la Compagnie Industrielle de Delle, M. Gilles KOHLER, M. Jean-Philippe KOHLER et M. Emmanuel VIELLARD se sont individuellement engagés à conserver leurs actions LISI S.A. pendant une durée de quatre ans, à l'issue de la période de conservation de deux ans prévue par l'engagement collectif.

durée de deux ans et un jour à compter du 17 décembre 2010 par la Compagnie Industrielle de Delle (« CID »), M. Gilles KOHLER, M. Jean-Philippe KOHLER et M. Emmanuel VIELLARD. Cet engagement porte sur 5 929 125 actions et sur 11 857 849 droits de vote LISI S.A., répartis de la manière suivante :

Pacte « Jacob » (article 787 B du CGI) concernant les titres LISI S.A.

Dans le cadre de l'article 787 B du Code Général des Impôts (« CGI »), un engagement de conservation de titres a été souscrit à compter du 17 décembre 2010 pour une durée de deux ans et un jour par la Compagnie Industrielle de Delle (« CID »), M. Gilles KOHLER, M. Jean-Philippe KOHLER et M. Emmanuel VIELLARD. Cet engagement porte sur 5 929 125 actions et sur 11 857 849 droits de vote LISI S.A., répartis de la manière suivante :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
CID	5 928 724	54,96 %	11 857 448	67,80 %
M. Gilles KOHLER	200	0,00 %	200	0,00 %
M. Jean-Philippe KOHLER	1	0,00 %	1	0,00 %
M. Emmanuel VIELLARD	200	0,00 %	200	0,00 %
Total	5 929 125	54,97 %	11 857 849	67,81 %

Afin de pouvoir bénéficier de l'avantage fiscal en matière de droits de succession et de donation, la Compagnie Industrielle de Delle, M. Gilles KOHLER, M. Jean-Philippe KOHLER et M. Emmanuel VIELLARD se sont individuellement engagés à conserver leurs actions LISI S.A. pendant une durée de quatre ans. A l'issue de la période de conservation de deux ans, l'engagement sera renouvelable par tacite prorogation par période d'une année, année après année, prévue par l'engagement collectif.

A la date du présent document, ces engagements pris au titre de l'article 885 I bis et de l'article 787 B du CGI ont été respectés.

Il est également précisé que la participation de CIKO dans CID, de 48 108 actions sur un total de 159 495, est demeurée inchangée depuis la conclusion des engagements.

1.3.2 Actionnariat de la Société LISI S.A.

La dernière analyse TPI (« Titre au porteur identifiable ») a été réalisée au 31 janvier 2008. Sur le flottant qui représentait environ 32 % du nombre total des actions, elle a permis d'identifier 2 343 actionnaires. A cette date, la répartition était la suivante :

- investisseurs institutionnels français : 137 détenant 11,7 % du capital,
- investisseurs institutionnels internationaux : 111 détenant 15,7 % du capital,
- actionnaires individuels français et internationaux : 2 095 détenant 2,6 % du capital.

1.3.3 Actions auto-détenues par la Société LISI S.A.

A la date du 31 décembre 2010, la société LISI S.A. détenait 420 876 de ses propres actions, soit 3,9 % du capital. Aucune annulation d'action n'a été effectuée.

1.4 Relations entre la société et ses filiales

La société LISI S.A. exerce une activité de holding et d'assistance à ses filiales. Elle gère son portefeuille de participations, le financement de ces opérations ou celles de ses filiales, les risques de change, de taux et de liquidité. Elle octroie éventuellement des prêts à ses filiales et centralise les excédents de trésorerie du Groupe, et cela dans le cadre de convention de trésorerie. Ces opérations sont rémunérées aux conditions de marché plus marge.

En France, elle est la société mère du régime d'intégration fiscale. La convention d'intégration fiscale prévoit expressément que les gains

d'impôts sont conservés par la société mère, sans indemnisation en cas de sortie du périmètre.

La société LISI S.A. met à disposition de ses filiales un certain nombre de services et de compétences relatives à des fonctions centrales qui sont notamment, l'assistance juridique et fiscale, l'assistance financière, le contrôle de gestion, les procédures et l'audit, la gestion des assurances, l'assistance dans le domaine des ressources humaines, de l'hygiène, la sécurité et l'environnement. Une rémunération normale est servie par les trois divisions à la société LISI S.A. pour l'exécution des prestations sur la base des charges d'exploitation de l'exercice coefficientées ; ces refacturations étant ventilées au prorata de la valeur ajoutée des divisions.

Les éléments avec les parties liées sont les suivants :

En milliers d'€	Montant concernant les entreprises	
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation
ACTIF :		
Provisions sur titres de participation	-	-
Créances rattachées à des participations	19 376	-
Créances clients et comptes rattachés	1 803	-
Avances de trésorerie aux filiales	40 224	-
Compte courant intégration fiscale	2 248	-
PASSIF :		
Concours de trésorerie des filiales	54 621	-
Compte courant intégration fiscale	3 474	-
Clients créditeurs	-	-
Fournisseurs	268	-
Autres dettes	-	-
COMPTE DE RESULTAT :		
Services reçus	-	-
Maintenance informatique	13	-
Intérêts des comptes courants des filiales	787	-
Chiffre d'affaires avec les filiales	5 866	-
Produits des prêts et comptes courants des filiales	1 010	-
Produits de participation	10 993	-
Reprise de provisions sur titres de participation	-	-

Parmi les postes intra-groupe significatifs, figurent :

- A l'actif :

- les créances rattachées à des participations : la société LISI S.A. a avancé sous forme de prêt moyen terme la somme de 25 M€ à sa filiale LISI AUTOMOTIVE. Un prêt de 10 M€ conclu le 15 juillet 2005 pour une durée de 7 ans, amortissable, avec un différé de 2 ans lui a permis de financer partiellement l'acquisition en juillet 2005 du groupe allemand KNIPPING. Un prêt de 5 M€ conclu le 2 avril 2007 pour une durée de 5 ans remboursable trimestriellement lui a

permis de faire face au paiement de ses nombreux investissements industriels, le capital restant dû au 31 décembre 2010 est de 1,3 M€. Un prêt de 10 M€ conclu en avril 2008 pour une durée de 7 ans, amortissable, avec un différé de 2 ans pour faire face à son besoin croissant en fonds de roulement, le capital restant dû au 31 décembre 2010 est de 8 M€.

- les avances de trésorerie aux filiales du Groupe dans le cadre de la convention de trésorerie Groupe,
- les comptes courants d'intégration fiscale constatant les créances d'impôts des sociétés intégrées.

- Au passif :
 - les remontées de trésorerie effectuées par les filiales du Groupe dans le cadre de la convention de trésorerie Groupe,
 - les comptes courants d'intégration fiscale constatant les dettes d'impôts des sociétés intégrées.
- Au compte de résultat :
 - les facturations de prestations et de management fees de LISI S.A. à ses différentes filiales,
 - les dividendes perçus par LISI S.A. au titre de l'exercice 2010.

Ces transactions sont conclues à des conditions normales de marché, et prennent notamment en compte les coûts effectivement supportés pour refacturation.

1.5 Honoraires des Commissaires aux Comptes

Le tableau ci-dessous recense le montant des honoraires des Commissaires aux Comptes certifiant les comptes sociaux et consolidés du Groupe. Il s'agit des honoraires rémunérant des prestations rendues et comptabilisées en charges au titre de l'exercice 2010 dans les comptes de la société LISI S.A. et de ses filiales dont les comptes de résultat de l'exercice et le bilan sont consolidés par intégration globale.

Les honoraires relatifs aux prestations de nature fiscale concernant les sociétés françaises ou étrangères, effectuées par le CMS Bureau Francis LEFEBVRE ou d'autres prestataires ne figurent pas dans le tableau ci-dessous :

En milliers d'€	KPMG Audit		Exco Cap Audit		Auditeurs Etrangers		Sécafi Alpha ⁽¹⁾	
	Montant		Montant		Montant		Montant	
	N	N-1	N	N-1	N	N-1	N	N-1
Audit								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
- Holding	31	32	22	21				
- Filiales intégrées globalement	157	96	96	79	457	508		
Autres diligences et prestations								
- Holding				2			18	20
- Filiales intégrées globalement	50	47	3	2	30		79	68
Sous total	238	176	121	104	487	508	97	88
Autres prestations rendus par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
Juridique, fiscal et social					208	190		
Prestations diverses								
Sous total					208	190		
TOTAL	238	176	121	104	695	698	97	88

(1) Comité de groupe.

2 - Gouvernement d'entreprise

LISI est une société anonyme à Conseil d'Administration soumise au droit français, en particulier aux dispositions du Livre II du Code de commerce ainsi qu'à un certain nombre de dispositions de la partie réglementaire du Code de commerce. La société a mis en place des mesures visant à se conformer aux recommandations de place concernant les principes de gouvernement d'entreprise (voir notamment le rapport du Président du Conseil d'Administration).

2.1 Missions et fonctionnement du Conseil d'Administration

Lors de sa séance du 1^{er} mars 2004, le Conseil d'Administration de LISI S.A. a arrêté les termes d'une Charte de gouvernement d'entreprise qui expose les règles de conduite applicables à tous les membres et participants du présent Conseil. Cette Charte est un document exclusivement interne qui ne peut avoir pour effet de se substituer aux statuts ni aux dispositions relevant du droit des sociétés commerciales.

Les missions du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration de LISI S.A. est une instance collégiale qui représente collectivement l'ensemble des actionnaires et à qui s'impose l'obligation d'agir en toutes circonstances dans l'intérêt social de l'entreprise.

En exerçant ses prérogatives légales, sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social, le Conseil se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent.

D'une manière générale, le Conseil d'Administration remplit 5 missions principales :

1. il arrête la stratégie de l'entreprise,
2. il désigne les mandataires sociaux chargés de gérer l'entreprise dans le cadre de cette stratégie et choisit le mode d'organisation approprié (dissociation des fonctions de Président et de Directeur Général ou cumul de ces fonctions),
3. il contrôle la gestion de la société,
4. il veille à la qualité de l'information fournie aux actionnaires ainsi qu'aux marchés, à travers les comptes ou à l'occasion d'opérations importantes,
5. il valide les principales acquisitions ou cessions d'actifs présentées par les mandataires sociaux, notamment sur leur concordance avec le plan stratégique ainsi que leur valorisation.

Le Conseil d'Administration procède aux contrôles et vérifications qu'il juge opportun.

Le Conseil d'Administration veillera que sa composition comme l'organisation de ses travaux soient représentatives de la structure de l'actionnariat de LISI S.A.

Il peut décider de la création de Comités chargés d'étudier les questions qu'il soumet, pour avis, à leur examen. Il fixe la composition et les attributions des Comités qui exercent leur activité sous sa responsabilité.

La déontologie de l'Administrateur

Chaque administrateur doit se considérer comme le représentant de l'ensemble des actionnaires et se comporter comme tel dans l'exercice de ses fonctions.

Lors de sa séance du 1^{er} mars 2004, le Conseil d'Administration de LISI S.A. a jugé bon de ne pas établir de différenciation entre les administrateurs, qu'ils soient mandataires sociaux ou non, administrateurs d'une société mère ou non, directement ou indirectement liés à la société ou à ses filiales par un lien économique ou non. Le Conseil considère en effet que le choix d'un de ses membres est fondé sur la seule compétence de celui-ci et sur son apport actif à ses travaux.

Avant d'accepter ses fonctions, l'administrateur s'assurera qu'il a pris connaissance des obligations générales et particulières attachées au mandat d'administrateur. Les statuts de LISI S.A. et la présente Charte lui seront remis préalablement à son entrée en fonction. L'acceptation du mandat d'administrateur entraîne l'adhésion à cette Charte.

Chaque membre du Conseil d'Administration consacre à la préparation des séances du Conseil, ainsi que celles des Comités auxquels le cas échéant il siège, le temps nécessaire à l'examen des dossiers qui lui ont été adressés. Il peut demander au Président tout complément d'informations dont il estime avoir besoin pour accomplir sa mission.

L'administrateur doit être assidu et participer à toutes les réunions du Conseil ou des Comités auxquels il appartient. Un calendrier prévisionnel des réunions du Conseil est établi chaque fin d'année pour l'année suivante.

L'administrateur fera part au Conseil d'Administration de toute situation de conflit d'intérêt, même potentiel, avec LISI S.A. Il s'abstient de participer au vote de la délibération correspondante.

La participation directe ou indirecte d'un membre du Conseil d'Administration à une opération à laquelle LISI S.A. est directement intéressée ou dont il a connaissance en tant que membre du Conseil, doit être portée à la connaissance du Conseil préalablement à son dénouement.

Le fonctionnement du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration se réunit aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige, sur convocation de son Président ou, à défaut, par l'un des Vice-présidents qu'il a désigné.

Sauf cas exceptionnel, la convocation aux réunions se fera par écrit et sera envoyée aux membres du Conseil dans un délai de deux semaines précédant celles-ci. Seront joints à cette convocation les

documents relatifs aux sujets figurant à l'ordre du jour de la réunion qui permettront aux membres du Conseil de porter un jugement fondé sur leurs enjeux.

Les membres du Conseil d'Administration ont le droit de se faire représenter par un de leur collègue au moyen d'un pouvoir écrit. Un membre du Conseil d'Administration ne peut représenter qu'une seule personne au cours d'une même réunion.

Pour la validité des délibérations du Conseil d'Administration, le nombre des membres présents doit être au moins égal à la moitié du total des membres.

Les décisions sont prises à la majorité des membres présents ou représentés. En cas de partage égal des voix, celle du Président de séance est prépondérante.

Pour une bonne pratique de gouvernement d'entreprise, le Conseil procédera une fois par an à l'évaluation de sa capacité à répondre aux attentes des actionnaires qui lui ont donné mandat d'administrer la société, en passant en revue périodiquement sa composition, son organisation et son fonctionnement. Il vérifiera en particulier que les questions importantes sont convenablement préparées et débattues.

Le Conseil d'Administration et l'Assemblée Générale

Le Conseil d'Administration représente l'ensemble des actionnaires. Il répond collectivement de l'exercice de ses missions devant l'Assemblée Générale envers laquelle il assume les responsabilités légales essentielles.

Les opérations d'importance véritablement stratégique telles que les décisions d'acquisition ou de cession, les investissements de croissance organique ou encore les opérations de restructuration interne présentant un caractère significatif doivent être examinées par le Conseil d'Administration pour approbation.

Les obligations des Administrateurs

Chaque membre du Conseil d'Administration détient en son nom propre et pendant la durée de son mandat le nombre minimal d'une action LISI.

Les administrateurs, que ce soit à titre personnel ou par personne interposée, s'abstiendront d'effectuer des opérations sur les titres de la société LISI S.A., y compris les dérivés, dans la mesure où ils disposent de par leurs fonctions d'informations non encore rendues publiques et qui pourraient influencer la valorisation du titre en bourse.

2.2 Le règlement intérieur du Conseil d'Administration

Lors du Conseil d'Administration du 30 août 2006, le règlement intérieur du Conseil d'Administration a été adopté.

En sus de la Charte de gouvernement d'entreprise indiquée ci-avant, le règlement intérieur prévoit :

Réunion du Conseil :

Lorsque les installations techniques de la salle de réunion du Conseil le permettront, seront réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité, les Administrateurs qui participeront à la réunion du Conseil par des moyens de visioconférence et/ou de conférence téléphonique conformes aux dispositions réglementaires.

Cette dernière disposition ne sera pas applicable pour les décisions suivantes : nomination ou révocation du Président, nomination ou révocation du Directeur Général, nomination ou révocation des Directeurs Généraux Délégués, établissement et arrêté des comptes annuels sociaux et consolidés et du rapport de gestion.

Les convocations, qui sont transmises soit par le Président, soit par le Secrétaire du Conseil, sont faites par lettre, télécopie, courrier électronique ou verbalement.

2.3 Le Comité des Rémunérations

Le Comité des Rémunérations est chargé :

- de fixer les règles de rémunérations globales (salaires fixes et primes variables de toute nature) et de contrôler l'application annuelle de ces règles :
 - a) des membres de la Direction Générale de la société LISI S.A. (Président du Conseil d'Administration, Directeur Général et Directeurs Généraux Délégués) ;
 - b) des Directeurs Généraux des divisions de LISI S.A. ;
- de conseiller le Président-Directeur Général de LISI S.A. dans la politique de rémunération des cadres dirigeants de chaque filiale du Groupe. A ce titre, le Comité des Rémunérations soumet au Conseil toute proposition destinée à la motivation et à l'intéressement des cadres dirigeants du Groupe, en particulier concernant la politique de la société en matière de « stocks options », leurs modalités et leurs conditions d'attribution.

Il présente également ses recommandations en matière de montant et barème de répartition des jetons de présence alloués aux administrateurs et aux membres des Comités du Conseil.

Le Comité des Rémunérations se compose de 3 membres au moins et de 5 membres au plus dont la majorité ne peut être constituée de mandataires sociaux. Les membres de ce Comité sont Madame Lise NOBRE, Messieurs Gilles KOHLER et Thierry PEUGEOT.

Les membres mandataires sociaux ne prennent pas part au vote lorsque le Comité délibère sur leurs propres rémunérations ou sur des systèmes d'intéressement dont ils pourraient bénéficier le cas échéant.

Le Comité se réunit au minimum deux fois par an. Ses travaux font l'objet d'un compte-rendu écrit qui permet au Conseil d'être pleinement informé, facilitant ainsi les délibérations de celui-ci.

Le Comité s'est réuni deux fois au cours de l'exercice 2010 et tous ses membres étaient présents. Il a présenté au Conseil ses recommandations sur les points suivants :

- les rémunérations fixes pour les membres de la Direction Générale de la société LISI S.A. et les Directeurs Généraux des divisions du Groupe ainsi que les règles de calcul de la part variable appelée Bonus sur Objectifs. Cette part variable dépend principalement de l'atteinte des objectifs annuels en matière de croissance, de résultat et d'endettement financier net.

2.4 Le Comité d'Audit

Le Comité d'Audit a pour missions principales :

- de procéder à l'examen des comptes et de s'assurer de la pertinence et de la permanence des méthodes comptables adoptées pour l'établissement des comptes consolidés et sociaux de l'entreprise ;
- de vérifier que les procédures internes de collecte et de contrôle des informations garantissent celles-ci. A ce titre le Comité d'Audit analyse et suit la gestion des risques pour le Groupe. Il émet un avis sur le processus de contrôle des comptes, évalue l'indépendance des Commissaires aux Comptes et prend connaissance des observations des auditeurs sur les états financiers ;
- de prendre en compte l'analyse générale du risque du Groupe, de suivre les plans d'actions mis en place et leur état d'avancement. A ce titre, les comptes rendus des audits internes sont présentés au Comité d'Audit ainsi que les suivis et actions correctives.

Le Comité d'Audit a tous pouvoirs pour émettre au Conseil d'Administration les recommandations d'amélioration du contrôle interne du Groupe.

Le Comité d'Audit pilote la procédure de sélection des Commissaires aux Comptes et soumet au Conseil le résultat de cette sélection. Lors de l'échéance de leur mandat, la sélection ou le renouvellement des Commissaires aux Comptes doivent être précédés, sur décision du Conseil, d'un appel d'offres supervisé par le Comité d'Audit. Le Comité se fait communiquer les honoraires versés par la société et son Groupe au cabinet et au réseau des commissaires et s'assure que leur montant et la part qu'ils représentent dans le chiffre d'affaires du cabinet et du réseau ne sont pas de nature à porter atteinte à leur indépendance.

Le Comité d'Audit se compose de 3 membres au moins et de 5 membres au plus dont la majorité ne peut être constituée de mandataires sociaux. Les membres de ce Comité sont Messieurs Eric ANDRE, Christophe VIELLARD et Emmanuel VIELLARD.

Il se réunit préalablement aux séances du Conseil d'Administration chargé d'arrêter les comptes annuels ou semestriels.

Les Commissaires aux Comptes sont convoqués afin de participer à cette réunion préparatoire.

L'examen des comptes par le Comité d'Audit doit être accompagné d'une note des Commissaires aux Comptes soulignant les points essentiels non seulement des résultats, mais aussi des options comptables retenues ainsi que d'une note de la société décrivant son exposition aux risques et ses engagements hors bilan significatifs.

Le Comité s'est réuni deux fois au cours de l'exercice 2010 et tous ses membres étaient présents. Il a entendu les Commissaires aux Comptes sur la réalisation de leur mission et a reçu une information de la Direction Générale de la société sur les procédures internes. Les informations relatives au périmètre de consolidation, aux risques hors bilan décrits en annexe aux comptes consolidés ont été transmises au Comité d'Audit qui a rendu compte de ses travaux au Conseil d'Administration.

2.5 Le Comité Stratégique

Le Comité Stratégique se compose de 5 membres dont la majorité ne peut être constituée de mandataires sociaux. Les membres de ce Comité sont Madame Lise NOBRE, Messieurs Gilles KOHLER, Jean-Philippe KOHLER, Emmanuel VIELLARD et Pascal LEBARD.

Le Comité s'est réuni une fois au cours de l'exercice 2010.

2.6 Les membres indépendants et membres liés à la société

Les administrateurs du Groupe LISI S.A. sont qualifiés d'administrateurs indépendants lorsque leur statut répond aux six critères suivants :

- ne pas être salarié ou mandataire social de la société, salarié ou administrateur de sa société mère ou d'une société qu'elle consolide et ne pas l'avoir été au cours des cinq années précédentes,
- ne pas être mandataire social d'une société dans laquelle la société détient directement ou indirectement un mandat d'administrateur ou dans laquelle un salarié désigné en tant que tel ou un mandataire social de la société (actuel ou l'ayant été depuis moins de cinq ans) détient un mandat d'administrateur,
- ne pas être client, fournisseur, banquier d'affaires, banquier de financement : significatif de la société ou de son groupe, ou pour lequel la société ou son groupe représente une part significative de l'activité,
- ne pas avoir de lien familial proche avec un mandataire social,
- ne pas avoir été auditeur de l'entreprise au cours des cinq années précédentes,
- ne pas être administrateur de l'entreprise depuis plus de douze ans.

Concrètement, occupent un poste d'administrateur indépendant, les personnes qui ne sont pas liées directement ou indirectement aux actionnaires de référence que sont les sociétés CIKO, FFP et VIELLARD MIGEON & CIE (détail au paragraphe 2.8.1 du présent document).

2.7 Les salariés

2.7.1 Effectifs

2.7.1.1 Effectifs inscrits fin de période par catégorie

Le tableau ci-dessous indique la répartition des effectifs du Groupe par catégorie :

	2010	2009	Ecart N/N-1
Cadres	728	662	+ 10,0 %
Agents de maîtrise	755	665	+ 13,5 %
Employés et ouvriers	5 618	5 269	+ 6,6 %
Total	7 101	6 596	+ 7,7 %

2.7.1.2 Effectifs inscrits fin de période par division

Le tableau ci-dessous indique la répartition des effectifs du Groupe par activité :

	2010	2009	Ecart N/N-1
LISI AEROSPACE	2 988	3 101	- 3,6 %
LISI MEDICAL	483	232	+ 108,2 %
LISI AUTOMOTIVE	3 200	2 821	+ 13,4 %
LISI COSMETICS	417	429	- 2,8 %
Holding	13	13	
Total	7 101	6 596	+ 7,7 %
Intérimaires inscrits	425	100	+ 325,0 %

2.7.1.3 Répartition géographique des effectifs

Le tableau ci-dessous indique la répartition des effectifs par zone géographique :

	2010	en %	2009	en %
France	3 920	55 %	3 318	50 %
Europe (hors France)	1 394	20 %	1 410	21 %
Continent Nord Américain	1 246	18 %	1 359	21 %
Asie	541	8 %	509	8 %
Total	7 101	100 %	6 596	100 %

2.7.1.4 Turnover consolidé 2010

ETPMP*	Départs volontaires	Taux de turnover
7 090	210	2,96 %

* Equivalent temps plein moyen payé

2.7.2 Participation, intéressement et stock options

2.7.2.1 Intéressement du personnel

a) Participation et contrat d'intéressement

Participation

Les sommes versées au titre des réserves spéciales de participation au cours des trois derniers exercices sont les suivantes (en millions d'euros) :

2010	2009	2008
1,0	1,05	1,9

Contrat d'intéressement

La plupart des sociétés du Groupe ont un système d'intéressement qui permet d'associer les salariés aux performances de l'entreprise. Les modalités de calcul reposent sur des critères propres à chaque entité.

b) Plan d'épargne Groupe (PEG)

Le Groupe LISI a créé pour les sociétés françaises en 2001, un plan d'épargne Groupe « LISI en action ». Ce plan a permis pour les années 2001, 2004, 2006 et 2010 de participer à des augmentations de capital réservées aux salariés pour des montants respectifs de 1,47 M€, 0,8 M€, 1,18 M€ et 0,9 M€.

Pour les autres années, le PEG a été reconduit sous forme de rachat d'actions.

Les versements volontaires des salariés, la participation et l'intéressement sont abondés par l'entreprise selon un barème.

Les avantages consentis aux salariés au titre du plan d'épargne Groupe sont comptabilisés en résultat et évalués conformément à l'IFRS 2.

Au 31 décembre 2010, le PEG « LISI en action » composé exclusivement d'actions LISI détient 152 570 titres et compte 1 436 porteurs de parts.

c) Actionnariat des salariés

Le pourcentage de capital détenu par les salariés du Groupe est de 1,4 % au 31 décembre 2010.

2.7.2.2 Stocks options

a) Plans d'options

Différentes décisions de l'Assemblée Générale ont autorisé le Conseil d'Administration à consentir des options de souscriptions ou d'achats d'actions. Seule l'autorisation donnée à l'Assemblée Générale du 27 avril 2007 portant sur 20 000 actions et pour une durée de 38 mois reste valable au 31 décembre 2010.

b) Plans d'attribution d'actions gratuites

Afin de récompenser certains collaborateurs qui ont réalisé la majeure partie de leur carrière au sein du Groupe LISI, et qui ont participé activement à son développement, le Conseil d'Administration, dans sa séance du 28 juillet 2009, agissant sur autorisation de l'Assemblée Générale en date du 29 avril 2009, a décidé d'attribuer gratuitement

sans condition 3 300 actions de la société LISI à quatre collaborateurs, salariés du Groupe. Le plan prévoit que les actions ainsi attribuées font l'objet d'une période de conservation de deux ans, pendant laquelle elles ne peuvent être cédées. Cette opération a été reconduite en 2010 selon les mêmes conditions, elle a concerné une personne pour une attribution de 600 actions.

c) Plans d'actions sous conditions de performance

Plan de 2009 :

Le 28 juillet 2009, sur proposition du Comité des Rémunérations, le Conseil d'Administration de la société LISI, agissant sur autorisation de l'Assemblée Générale en date du 29 avril 2009, a décidé d'attribuer aux membres du Comité Exécutif ainsi qu'aux membres des principaux Comités de Direction des trois divisions du Groupe LISI, des actions sous conditions de performance sous réserve de la réalisation de tout ou partie de certains critères de performances : l'atteinte au 31 décembre 2010 de deux critères, à savoir l'EBIT consolidé compris entre 5 % et 12 % du chiffre d'affaires consolidé et le FCF consolidé compris entre 0 % et 5 % du chiffre d'affaires consolidé. Le nombre maximal d'actions attribuées est de 73 300 actions existantes et concerne 145 collaborateurs en France. Pour que le nombre soit égal au nombre d'actions attribuées à l'origine, il convient que les indicateurs de performance soient pleinement respectés. Dans le cas où les objectifs de performance ne sont pas atteints, le nombre d'actions sera réduit proportionnellement. Le plan prévoit également que les actions ainsi attribuées font l'objet d'une période de conservation de deux ans, pendant laquelle elles ne peuvent être cédées.

En ce qui concerne les mandataires sociaux, le Conseil d'Administration a décidé :

- 1) Pour pouvoir se voir remettre à l'échéance, tout ou partie des Actions sous conditions de Performance auxquelles il a droit, chacun des dirigeants mandataires sociaux devra, à l'issue de la période d'acquisition, acquérir 200 actions de la Société.
- 2) Les mandataires sociaux devront conserver au nominatif 200 des actions qui leur auront été attribuées gratuitement, et ce jusqu'à la cessation de leurs fonctions.

75 collaborateurs étrangers bénéficient quant à eux de primes basées sur le même principe, mais versées sous le régime des traitements et salaires.

Le Conseil d'Administration en date du 16 février 2011 a constaté que les objectifs de performance n'ont été atteints que partiellement, par conséquent seuls 50 % des actions ou bonus seront effectivement attribués.

Plan de 2010 :

Le 28 juillet 2010, sur proposition du Comité des Rémunérations, le Conseil d'Administration de la société LISI, agissant sur autorisation de

l'Assemblée Générale en date du 29 avril 2009, a décidé d'attribuer aux membres du Comité Exécutif ainsi qu'aux membres des principaux Comités de Direction des trois divisions du Groupe LISI, des actions sous conditions de performance sous réserve de la réalisation de tout ou partie de certains critères de performances : l'atteinte au 31 décembre 2011 de deux critères, à savoir l'EBIT consolidé supérieur à 6 % du chiffre d'affaires consolidé et le chiffre d'affaires consolidé supérieur à 800 M€. Le nombre maximal d'actions attribuées est de 60 900 actions existantes et concerne 123 collaborateurs en France. Pour que le nombre soit égal au nombre d'actions attribuées à l'origine, il convient que les indicateurs de performance soient pleinement respectés. Dans le cas où les objectifs de performance ne sont pas atteints, le nombre d'actions sera réduit proportionnellement. Le plan prévoit également que les actions ainsi attribuées font l'objet d'une période de conservation de deux ans, pendant laquelle elles ne peuvent être cédées.

En ce qui concerne les mandataires sociaux, le Conseil d'Administration a décidé :

- 1) Pour pouvoir se voir remettre à l'échéance, tout ou partie des Actions sous conditions de Performance auxquelles il a droit, chacun des dirigeants mandataires sociaux devra, à l'issue de la période d'acquisition, acquérir 200 actions de la Société.
- 2) Les mandataires sociaux devront conserver au nominatif 200 des actions qui leur auront été attribuées gratuitement, et ce jusqu'à la cessation de leurs fonctions.

59 collaborateurs étrangers bénéficient quant à eux de primes basées sur le même principe, mais versées sous le régime des traitements et salaires.

d) Informations relatives aux options d'achats d'actions et d'attributions d'actions sous conditions de performance au 31 décembre 2010

Le tableau ci-dessous expose les informations relatives aux options d'achats d'actions et aux d'actions sous conditions de performance en circulation au 31 décembre 2010 :

	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré des options en €
Options en circulation en début de période	107 510	
Options attribuées au cours de la période	61 500	
Options annulées au cours de la période	–	
Options exercées au cours de la période*	(21 535)	20,33
Options échues au cours de la période	–	
Options en circulation en fin de période	147 475	

* Prix moyen pondéré de l'action à la date d'exercice

Le tableau ci-dessous expose la ventilation par date d'attribution des options en circulation au 31 décembre 2010 :

Date d'attribution des options	Prix d'exercice en €	Nombre d'options en circulation au 31 décembre 2010	Dont nombre d'options exerçables	Durée de vie contractuelle résiduelle
25/06/2003	20,33	9 375	9 375	24/06/2011
28/07/2009	Néant	3 300	--	29/07/2011
28/07/2009	Néant	73 300	--	29/07/2013
28/07/2010	Néant	60 900	--	28/07/2014
28/07/2010	Néant	600	--	28/07/2012
Total		147 475	9 375	

e) Plans en cours au 31 décembre 2010 :

Date Assemblée Générale / Conseil d'Administration	Catégorie N° de plan	Nombre d'options attribuées	Dont mandataires sociaux	Dont membres du Comité de Direction	Dont 10 premiers salariés	Nombre de bénéficiaires résiduel	Période d'exercice	Prix de souscription ou d'achat	Options levées au 01/01/2010	Options levées en 2010	Options annulées	Options restantes au 31/12/2010
Autorisation du 28.02.2001												
25.06.2003	A Plan n° 4	163 000	10 000	47 500	12 500	12	26.06.2007 24.06.2011	20,33 €	92 090	21 535	40 000	9 375
Autorisation du 29.04.2009												
28.07.2009	G Plan n° 6	73 300	3 200	10 500	10 200	145	29.07.2011 29.07.2013	Néant	0	0	0	73 300
Autorisation du 29.04.2009												
28.07.2009	G Plan n° 6 bis	3 300	0	0	3 300	4	29.07.2009 29.07.2011	Néant	0	0	0	3 300
Autorisation du 29.04.2009												
28.07.2010	G Plan n° 7	60 900	2 600	8 750	8 750	123	28.07.2012 28.07.2014	Néant	0	0	0	60 900
Autorisation du 29.04.2009												
28.07.2010	G Plan n° 7 bis	600	0	0	600	1	28.07.2010 28.07.2012	Néant	0	0	0	600

A = achat
G = gratuite

f) Options exercées en 2010

Entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2010, 21 535 options ont été exercées par options d'achats.

En 2010, aucun des dix premiers salariés non mandataires sociaux n'ont exercé d'options d'achats d'actions.

g) Options consenties en 2009

Au cours de l'exercice 2009, le Conseil d'Administration a décidé le 28 juillet 2009, la mise en place d'un plan d'attribution d'actions sous conditions de performance, portant sur 73 300 actions au bénéfice de 145 personnes, dont deux mandataires sociaux.

En 2009, les dix premiers salariés non mandataires sociaux ont reçu les attributions suivantes :

	Nombre total d'actions attribuées
Nombre total d'actions attribuées durant l'exercice aux dix premiers salariés non mandataires sociaux du Groupe, dont le nombre d'options ainsi consenti est le plus élevé	10 200

Nombre total d'actions attribuées durant l'exercice aux dix premiers salariés non mandataires sociaux du Groupe, dont le nombre d'options ainsi consenti est le plus élevé

h) Options consenties en 2010

Au cours de l'exercice 2010, le Conseil d'Administration a décidé le 28 juillet 2010, la mise en place d'un plan d'attribution d'actions sous conditions de performance, portant sur 60 900 actions au bénéfice de 123 personnes, dont deux mandataires sociaux.

En 2010, les dix premiers salariés non mandataires sociaux ont reçu les attributions suivantes :

	Nombre total d'actions attribuées
Nombre total d'actions attribuées durant l'exercice aux dix premiers salariés non mandataires sociaux du Groupe, dont le nombre d'options ainsi consenti est le plus élevé	8 750

Nombre total d'actions attribuées durant l'exercice aux dix premiers salariés non mandataires sociaux du Groupe, dont le nombre d'options ainsi consenti est le plus élevé

2.8 Les organes d'administration

2.8.1 Composition du Conseil d'Administration et des Comités spécialisés

Le Conseil d'Administration du Groupe est composé de 10 membres, dont quatre sont indépendants.

	Administrateur indépendant	Date de nomination	Date d'expiration du mandat
Conseil d'Administration			
Président du Conseil d'Administration Gilles KOHLER		1985	AGO 2015 [4]
Membres du Conseil d'Administration :		2000	AGO 2013 [2]
Emmanuel VIELLARD			
Eric ANDRE	X	2002	AGO 2014 [3]
Lise NOBRE	X	2008	AGO 2014 [3]
Christian PEUGEOT		2003	AGO 2013 [2]
Patrick DAHER	X	2008	AGO 2015 [4]
Pascal LEBARD	X	2005	AGO 2011 [1]
Compagnie Industrielle de Delle représentée par Thierry PEUGEOT		1977	AGO 2013 [2]
SAS CIKO représentée par Jean- Philippe KOHLER		2002	AGO 2015 [4]
VIELLARD MIGEON & Cie représentée par Christophe VIELLARD		2000	AGO 2015 [4]
Secrétaire du Conseil d'Administration Maître Olivier PERRET (Fiscalité sociétés)			
Comité d'Audit			
Membres du Comité d'Audit :	Emmanuel VIELLARD		
	Christophe VIELLARD		
	Eric ANDRE		
Comité des Rémunérations			
Membres du Comité des Rémunérations :	Gilles KOHLER		
	Thierry PEUGEOT		
	Lise NOBRE		
Comité Stratégique			
Membres du Comité Stratégique :	Gilles KOHLER		
	Jean-Philippe KOHLER		
	Emmanuel VIELLARD		
	Pascal LEBARD		
	Lise NOBRE		

[1] Assemblée Générale Ordinaire devant statuer en 2011 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

[2] Assemblée Générale Ordinaire devant statuer en 2013 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

[3] Assemblée Générale Ordinaire devant statuer en 2014 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

[4] Assemblée Générale Ordinaire devant statuer en 2015 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

2.8.2 Renseignements sur les membres du Conseil d'Administration

2.8.2.1 Les membres du Conseil d'Administration

Gilles KOHLER, 57 ans, Président-Directeur Général de LISI.

Il préside au Conseil d'Administration, au Comité des Rémunérations et au Comité Stratégique.

Gilles KOHLER a exercé les autres mandats et fonctions suivants :

En relation avec le Groupe LISI (France et étranger) :

- Président de LISI AUTOMOTIVE SAS,
- Administrateur de HI-SHEAR Corporation (USA),
- Membre du comité de direction de LISI AUTOMOTIVE Former SAS,
- Membre du comité de direction de LISI AUTOMOTIVE Rapid SAS,
- Membre du comité de direction de LISI AUTOMOTIVE Nomel SAS,
- Membre du comité de direction de Société Nouvelle Bonneuil SAS,
- Membre du comité de direction de LISI COSMETICS SAS,
- Membre du comité de direction de LISI AEROSPACE SAS,
- Membre du comité de direction de BLANC AERO Technologies SAS,
- Membre du comité de direction de BLANC AERO Industries SAS,
- Membre du comité de direction de LISI MEDICAL SAS,
- Membre du comité de direction de LISI MEDICAL Orthopaedics SAS.

Hors Groupe LISI (France et étranger) :

- Président du Conseil d'Administration de la Compagnie Industrielle de Delle.

Emmanuel VIELLARD, 47 ans, Vice-Président Directeur Général Délégué de LISI.

Il assiste au Conseil d'Administration, au Comité d'Audit et au Comité Stratégique.

Emmanuel VIELLARD a exercé les autres mandats et fonctions suivants :

En relation avec le Groupe LISI (France et étranger) :

- Président de LISI AEROSPACE SAS,
- Administrateur de HI-SHEAR Corporation (USA),
- Membre du comité de direction de LISI AUTOMOTIVE SAS,
- Membre du comité de direction de LISI AUTOMOTIVE Former SAS,
- Membre du comité de direction de LISI AUTOMOTIVE Rapid SAS,
- Membre du comité de direction de LISI AUTOMOTIVE Nomel SAS,
- Membre du comité de direction de Société Nouvelle Bonneuil SAS,
- Membre du comité de direction de LISI COSMETICS SAS,
- Membre du comité de direction de BLANC AERO Technologies SAS,
- Membre du comité de direction de BLANC AERO Industries SAS,
- Membre du comité de direction de LISI MEDICAL SAS,
- Membre du comité de direction de LISI MEDICAL Orthopaedics SAS.

Hors Groupe LISI (France et étranger) :

- Juge au Tribunal de Commerce de Belfort et Président de la chambre des sanctions,
- Président de Financière VIELLARD SAS,

- Directeur Général de VIELLARD MIGEON & Cie,
- Président du Conseil d'Administration de FSH WELDING GROUP,
- Membre du comité de direction de VMC PECHE SAS,
- Administrateur de la Compagnie Industrielle de Delle,
- Président de RAPALA-VMC OYJ (Finlande).

Eric ANDRE, 62 ans, Administrateur de LISI.

Il assiste au Conseil d'Administration et au Comité d'Audit.

Eric ANDRE a exercé les autres mandats et fonctions suivants :

En relation avec le Groupe LISI (France et étranger) :

- Néant.

Hors Groupe LISI (France et étranger) :

- Administrateur de TIPIAK S.A.

Christian PEUGEOT, 57 ans, Administrateur de LISI.

Il assiste au Conseil d'Administration.

Christian PEUGEOT a exercé les autres mandats et fonctions suivants :

En relation avec le Groupe LISI (France et étranger) :

- Néant.

Hors Groupe LISI (France et étranger) :

- Vice Président et Directeur Général Délégué des Etablissements PEUGEOT Frères,
- Administrateur de FFP,
- Administrateur de la Compagnie Industrielle de Delle,
- Administrateur de la Société SIMANTE SL,
- Vice Président du Football Club de Sochaux-Montbéliard,
- Représentant permanent FFP au Conseil d'Administration de SEB,
- Mandataire de la gérance de Peugeot Média Production.

Pascal LEBARD, 48 ans, Administrateur de LISI.

Il assiste au Conseil d'Administration et au Comité Stratégique.

Pascal LEBARD a exercé les autres mandats et fonctions suivants :

En relation avec le Groupe LISI (France et étranger) :

- Néant.

Hors Groupe LISI (France et étranger) :

- Administrateur - Directeur Général de SEQUANA,
- Président de Arjowiggins SAS,
- Président de Antalis International SAS,
- Président de DLMD SAS,
- Président de Pascal Lebard Invest SAS,
- Président de Fromagerie de l'Etoile SAS,
- Président de Etoile Plus SAS,
- Président de Boccafin SAS,
- Président de Antalis Asia Pacific Pte Ltd (Singapour),
- Président de AW Trading (Shanghai) Co Ltd,

- Administrateur de Arjowiggins HKK 1 Ltd (Hong Kong),
- Administrateur de Arjowiggins HKK 3 Ltd (Hong Kong),
- Administrateur de Greysac SAS,
- Administrateur de Club Méditerranée,
- Liquidateur de Boccafin Suisse SA,
- Administrateur de Permal Group Ltd (Grande-Bretagne).

Thierry PEUGEOT, 53 ans, Représentant permanent de la Compagnie Industrielle de Delle au Conseil de LISI.

Il assiste au Conseil d'Administration et au Comité des Rémunérations.

Thierry PEUGEOT a exercé les autres mandats et fonctions suivants :

En relation avec le Groupe LISI (France et étranger) :

- Néant.

Hors Groupe LISI (France et étranger) :

- Président du Conseil de Surveillance de PEUGEOT SA,
- Vice-Président des Ets PEUGEOT Frères et Directeur Général Délégué,
- Administrateur de la Société Foncière Financière et de Participations - FFP,
- Administrateur de la Société Anonyme de Participations,
- Administrateur de la Compagnie Industrielle de Delle,
- Administrateur de FAURECIA,
- Administrateur de Air Liquide,
- Administrateur des Immeubles et Participations de l'Est.

Jean-Philippe KOHLER, 50 ans, Représentant permanent de CIKO au Conseil de LISI.

Il assiste au Conseil d'Administration et au Comité Stratégique.

Jean-Philippe KOHLER a exercé les autres mandats et fonctions suivants :

En relation avec le Groupe LISI (France et étranger) :

- Membre du comité de direction de LISI AUTOMOTIVE Former SAS,
- Membre du comité de direction de LISI AUTOMOTIVE Rapid SAS,
- Membre du comité de direction de LISI AUTOMOTIVE Nomel SAS,
- Membre du comité de direction de Société Nouvelle Bonneuil SAS,
- Membre du comité de direction de LISI COSMETICS SAS,
- Membre du comité de direction de LISI AEROSPACE SAS,
- Membre du comité de direction de BLANC AERO Industries SAS,
- Membre du comité de direction de BLANC AERO Technologies SAS,
- Membre du comité de direction de LISI MEDICAL SAS,
- Membre du comité de direction de LISI MEDICAL Orthopaedics SAS.

Hors Groupe LISI (France et étranger) :

- Directeur Général de la Compagnie Industrielle de Delle,
- Président de CIKO SAS,
- Administrateur de la Société Immeubles de Franche-Comté.

Christophe VIELLARD, 69 ans, Représentant permanent de VIELLARD MIGEON & CIE au Conseil de LISI.

Il assiste au Conseil d'Administration et au Comité d'Audit.

Christophe VIELLARD a exercé les autres mandats et fonctions suivants :

En relation avec le Groupe LISI (France et étranger) :

- Néant.

Hors Groupe LISI (France et étranger) :

- Président du Conseil d'Administration de VIELLARD MIGEON & Cie,
- Membre du comité de direction de Financière VIELLARD SAS,
- Membre du comité de direction de REBOUD ROCHE SAS,
- Membre du comité de direction de SELECTARC Industries,
- Membre du comité de direction de FP SOUDAGE,
- Administrateur de la Compagnie Industrielle de Delle,
- Administrateur de RAPALA-VMC OYJ (Finlande),
- Administrateur de FSH WELDING GROUP,
- Gérant du Groupement Forestier des Lomonts.

Patrick DAHER, 61 ans, Administrateur de LISI.

Il assiste au Conseil d'Administration.

Patrick DAHER a exercé les autres mandats et fonctions suivants :

En relation avec le Groupe LISI (France et étranger) :

- Néant.

Hors Groupe LISI (France et étranger) :

- Président du Conseil d'Administration et Directeur Général de la Compagnie DAHER,
- Administrateur et Directeur Général de SOGEMARCO-DAHER,
- Président de DAHER MTS,
- Administrateur du CREDIT DU NORD,
- Administrateur de DAHER INTERNATIONAL DEVELOPMENT,
- Président du Conseil de Surveillance du Grand Port Maritime de Marseille.

Lise NOBRE, 45 ans, Administrateur de LISI.

Elle assiste au Conseil d'Administration, au Comité des Rémunérations et au Comité Stratégique.

Lise NOBRE a exercé les autres mandats et fonctions suivants :

En relation avec le Groupe LISI (France et étranger) :

- Néant.

Hors Groupe LISI (France et étranger) :

- Présidente du Conseil de Surveillance de FTE (Allemagne),
- Présidente de GLOBAL CLOSURE SYSTEMS France SAS,
- Gérante de la SARL Lumen Equity.

2.8.2.2 Liens familiaux

Le seul lien direct de parenté existant entre les personnes énumérées ci-dessus est le suivant :

Gilles KOHLER et Jean-Philippe KOHLER sont frères.

2.8.2.3 Absence de conflits d'intérêts

À la connaissance de la Société, il n'existe aucun conflit d'intérêt actuel ou potentiel entre la société LISI S.A. et les membres du Conseil d'Administration tant en ce qui concerne leurs intérêts personnels que les autres obligations. Le règlement intérieur du Conseil prévoit expressément, le cas échéant, la situation de conflit d'intérêt : « Les membres du Conseil d'Administration ont pour devoir de faire part au Conseil de toute situation de conflit d'intérêt, même potentielle, actuelle ou à venir, dans laquelle ils sont ou seront susceptibles de se trouver. Lorsque le Conseil d'Administration délibère sur un sujet concernant directement ou indirectement un de ses membres, le membre concerné est invité à quitter, le temps des débats et, le cas échéant, du vote, la réunion du Conseil ».

2.8.2.4 Absence de condamnation pour fraude, d'association à une faillite ou d'incrimination et/ou sanction publique

À la connaissance de la société, au cours des cinq dernières années :

- aucune condamnation pour fraude n'a été prononcée à l'encontre de l'un des membres du Conseil d'Administration,
- aucun des membres du Conseil d'Administration n'a été associé à une faillite, mise sous séquestre ou liquidation en tant que membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance,

– et aucune incrimination et/ou sanction publique officielle n'a été prononcée à l'encontre de l'un des membres du Conseil d'Administration de la société par des autorités statutaires ou réglementaires.

2.9 Les rémunérations et intérêts des mandataires sociaux

2.9.1 Jetons de présence

L'Assemblée Générale des actionnaires, tenue le 29 avril 2009, a fixé le montant annuel des jetons de présence alloués au Conseil d'Administration à 106 250 euros à compter de l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2009. Le montant annuel des jetons de présence est demeuré inchangé au titre de l'année 2010.

Les travaux des administrateurs sont rémunérés par les jetons de présence aux séances du Conseil d'Administration et des Comités auxquels ils siègent. Les jetons de présence versés à chaque administrateur s'élèvent à 1 250 euros par Conseil et par Comité et dépendent de l'assiduité des bénéficiaires aux réunions. Pour l'exercice 2010, ils se sont élevés à 73 750 € et le taux de participation a été de 88 %.

Le tableau ci-dessous récapitule les jetons de présence versés aux administrateurs :

Membres du Conseil	Jetons de présence versés en 2009 par LISI S.A. (en euros)	Jetons de présence versés en 2010 par LISI S.A. (en euros)
Gilles KOHLER	10 000	10 000
Emmanuel VIELLARD	11 250	10 000
Christian PEUGEOT	2 500	5 000
Christophe VIELLARD	10 000	8 750
Jean-Philippe KOHLER	6 250	7 500
Thierry PEUGEOT	8 750	8 750
Pascal LEBARD	7 500	5 000
Eric ANDRE	11 250	7 500
Patrick DAHER	7 500	5 000
Lise NOBRE	8 750	6 250
Total	83 750	73 750

2.9.2 Actions détenues par les mandataires sociaux

Conformément aux statuts de la Société, le nombre minimal d'actions LISI que doit détenir chaque administrateur est d'une action.

Le tableau ci-dessous récapitule le nombre d'actions détenues par les mandataires sociaux au 31 décembre 2010 :

Mandataires sociaux	Nombre d'actions LISI détenues directement	Nombre d'actions LISI détenues indirectement
Administrateurs		
Gilles KOHLER	11 515	
Emmanuel VIELLARD	7 025	
Christian PEUGEOT	1	
Christophe VIELLARD (représentant permanent de VMC)		641 675
Jean-Philippe KOHLER (représentant permanent de CIKO)	8 000	21 153
Thierry PEUGEOT (représentant permanent de CID)	25	5 928 724
Pascal LEBARD	10	
Eric ANDRE	5	
Patrick DAHER	10	
Lise NOBRE	20	
Total	26 611	6 591 552

2.9.3 Rémunérations des dirigeants

Dirigeants Mandataires Sociaux	Contrat de Travail		Régime de retraite supplémentaire		Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonctions		Indemnités relatives à une clause de non concurrence	
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
Gilles KOHLER Fonction : Président-Directeur Général Date de début de mandat : 1985 Date de fin de mandat : 2015		X		X		X		X
Emmanuel VIELLARD Fonction : Vice Président-Directeur Général Délégué Date de début de mandat : 2000 Date de fin de mandat : 2013		X		X		X		X

Les conditions de rémunération du Président-Directeur Général et du Vice-Président sont arrêtées par le Conseil d'Administration sur proposition du Comité des Rémunérations.

Les tableaux de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social de la société LISI S.A. s'établissent comme suit en € :

Gilles KOHLER Président-Directeur Général de LISI S.A.	2009	2010	Emmanuel VIELLARD Vice Président Directeur Général de LISI S.A.	2009	2010
Rémunérations dues au titre de l'exercice	382 935	394 289	Rémunérations dues au titre de l'exercice	343 187	354 028
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant	Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice*	54 880	65 377	Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice*	54 880	65 377
Total	437 815	459 666	Total	398 067	419 405

* Valorisation au cours de clôture du 31 décembre 2009, soit 34,30 € et 31/12/2010 : 50,29 €.

* Valorisation au cours de clôture du 31 décembre 2009, soit 34,30 € et 31/12/2010 : 50,29 €.

Les tableaux récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social de LISI S.A. s'établissent comme suit en € :

Gilles KOHLER Président Directeur Général de LISI S.A.	Montants au titre de l'exercice 2009		Montants au titre de l'exercice 2010	
	dus	versés	dus	versés
Rémunération fixe	281 485	279 869	281 599	286 650
Rémunération variable	88 000	135 000	100 000	88 000
Rémunération exceptionnelle	Néant	Néant	Néant	Néant
Jetons de présence	10 000	10 000	10 000	10 000
Avantages en nature *	3 449	3 449	2 690	2 759
Total	382 935	428 318	394 289	387 409

* Avantages en nature : véhicule de fonction.

Emmanuel VIELLARD Vice-Président Directeur Général de LISI S.A.	Montants au titre de l'exercice 2009		Montants au titre de l'exercice 2010	
	dus	versés	dus	versés
Rémunération fixe	250 448	247 718	251 575	255 868
Rémunération variable	78 000	120 000	89 000	78 000
Rémunération exceptionnelle	Néant	Néant	Néant	Néant
Jetons de présence	11 250	11 250	10 000	10 000
Avantages en nature *	3 489	3 254	3 453	3 670
Total	343 187	382 222	354 028	347 538

* Avantages en nature : véhicule de fonction.

La société LISI S.A. ne s'est pas engagée au bénéfice de ces mandataires sociaux au versement d'éléments de rémunérations, d'indemnités ou d'avantages dus ou susceptible d'être dus à raison de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions des dits mandataires.

2.9.4 Avantages en nature accordés aux dirigeants

Messieurs Gilles KOHLER et Emmanuel VIELLARD ont bénéficié en 2010 d'un véhicule de fonction.

2.9.5 Options de souscription ou d'achat d'actions attribuées durant l'exercice à chaque dirigeant mandataire social

Il n'y a pas eu d'attribution d'options de souscription ou d'achats d'actions durant l'exercice 2010.

2.9.6 Options de souscription ou d'achat d'actions levées durant l'exercice par chaque dirigeant mandataire social

En 2010, les mandataires sociaux ont exercé les options suivantes :

Mandataire social	Nombre d'actions levées	Prix en euros	Année d'attribution	Plan
Gilles KOHLER	5 000	20,33	2003	N° 4
Emmanuel VIELLARD	2 000	20,33	2003	N° 4

2.9.7 Actions sous conditions de performance attribuées à chaque dirigeant mandataire social

Actions de performance attribuées par l'Assemblée Générale des actionnaires durant l'exercice à chaque mandataire social par l'émetteur et pour toute société du Groupe	N° et date du plan	Nombre d'actions attribuées durant l'exercice	Valorisation des actions selon la méthode retenue pour les comptes consolidés (en euros)	Date d'acquisition	Date de disponibilité	Conditions de performance
Gilles KOHLER Fonction : Président-Directeur Général	N° 6 Date : 28/07/2009	1 600	18 712	29/07/2011	30/07/2013	Résultat net consolidé positif, et EBIT consolidé entre 5 % et 12 % du chiffre d'affaires, et FCF consolidé entre 0 % et 5 % du chiffre d'affaires
	N° 7 Date : 28/07/2010	1 300	25 846	29/07/2012	30/07/2014	Chiffre d'affaires consolidé au-delà de 800 M€, et EBIT consolidé au-delà de 6 % du chiffre d'affaires
Total		2 900	44 558			
Emmanuel VIELLARD Fonction : Vice Président- Directeur Général Délégué	N° 6 Date : 28/07/2009	1 600	18 712	29/07/2011	30/07/2013	Résultat net consolidé positif, et EBIT consolidé entre 5 % et 12 % du chiffre d'affaires, et FCF consolidé entre 0 % et 5 % du chiffre d'affaires
	N° 7 Date : 28/07/2010	1 300	25 846	29/07/2012	30/07/2014	Chiffre d'affaires consolidé au-delà de 800 M€, et EBIT consolidé au-delà de 6 % du chiffre d'affaires
Total		2 900	44 558			

2.9.8 Actions sous conditions de performance devenues disponibles durant l'exercice pour chaque dirigeant mandataire social

Il n'y a pas eu d'actions de performance devenues disponibles durant l'exercice 2010.

7

Documents spécifiques à l'Assemblée Générale

1	Rapport du Président du Conseil d'Administration	102
1.1	Préparation et organisation des travaux du Conseil d'Administration	102
1.2	Limitation des pouvoirs	102
1.3	Structure de direction	103
1.4	Rémunérations et avantages en nature	103
1.5	Procédures de contrôle interne	103
2	Rapport des Commissaires aux Comptes sur le rapport du Président du Conseil d'Administration sur le contrôle interne	105
3	Rapport spécial des Commissaires aux Comptes	106
4	Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés	107
5	Rapport général des Commissaires aux Comptes	108
6	Projet de résolutions	109

1 - Rapport du Président du Conseil d'Administration

Loi de Sécurité Financière (Art. L.225-37 du Code de Commerce)

Selon les dispositions de l'article L.225-37 du Code de Commerce sur la Sécurité Financière et les recommandations émises par l'Autorité des Marchés Financiers, le présent rapport décrit les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration, la limitation des pouvoirs confiés au Directeur Général, les principes et les règles arrêtés pour déterminer les avantages en nature accordés aux mandataires sociaux ainsi que les procédures de contrôle interne mises en place dans le Groupe.

Ce rapport a été soumis au Conseil d'Administration du 16 février 2011.

1.1 Préparation et organisation des travaux du Conseil d'Administration

1.1.1 Organisation

Le Conseil se réunit aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige. Les administrateurs sont convoqués aux séances du Conseil par le Président par tout moyen et même verbalement. Si le Conseil ne s'est pas réuni depuis plus de deux mois, des administrateurs représentant au moins le tiers des membres du Conseil peuvent demander au Président de le convoquer sur un ordre du jour déterminé.

Les délibérations sont prises aux conditions de quorum et de majorité prévues par la loi ; en cas de partage des voix, celle du Président de séance est prépondérante. Toutefois, les délibérations doivent être prises à la majorité des trois quarts des voix des membres présents ou représentés, pour ce qui concerne les questions suivantes :

- Calcul des dotations aux comptes d'amortissement et de provisions,
- Propositions à faire à l'Assemblée Générale Ordinaire pour l'affectation des résultats de l'exercice écoulé,
- Texte des résolutions à soumettre à une Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires,
- Remplacement d'un administrateur décédé ou démissionnaire.

Les copies ou extraits des délibérations du Conseil d'Administration sont valablement certifiés par le Président du Conseil d'Administration, un Directeur Général, l'administrateur délégué temporairement dans les fonctions de Président ou un fondé de pouvoir habilité à cet effet. Le Conseil d'Administration détermine les orientations de l'activité de la société et veille à leur mise en œuvre. Le Conseil d'Administration procède aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns.

1.1.2 Modalités de fonctionnement

Le Conseil se réunit à l'invitation du Président au minimum 5 fois par exercice et pour chaque décision importante. Les travaux animés par le Président font l'objet d'une démarche participative de chacun des membres et les décisions sont prises à la majorité des membres présents ou représentés.

Les débats sont consignés dans un procès-verbal soumis à l'approbation des membres dans le mois qui suit la séance et signé à la séance suivante. Le Conseil soumet à l'approbation de l'Assemblée Générale les résolutions légales.

1.1.3 Préparation des travaux

- Avant chaque Conseil, les participants reçoivent un dossier dûment documenté - dans la mesure du possible - afin de préparer la séance dans les meilleures conditions.
- Les séances nécessitant l'approbation des comptes annuels et semestriels font l'objet d'un exposé du Comité d'Audit qui s'est réuni préalablement.
- Les séances qui traitent des sujets de rémunération font l'objet d'un exposé du Comité de Rémunérations qui s'est réuni préalablement.
- Les séances qui traitent des sujets stratégiques font l'objet d'une présentation du Comité Stratégique qui s'est réuni préalablement.

1.1.4 Processus de prise de décision

Toute décision significative est soumise à la ratification du Conseil selon les modalités de fonctionnement décrites au paragraphe 1.2. Par décision significative est entendu : approbation des comptes, acquisition, cession, éléments prévisionnels, rémunération des mandataires sociaux, nomination des membres des organes de direction, ou tout autre élément susceptible d'avoir une influence significative sur les comptes.

1.2 Limitation des pouvoirs

Le Directeur Général également Président du Conseil est assisté du Directeur Général Délégué dans la gestion du Groupe au quotidien. Leur pouvoir respectif est limité par le privilège du Conseil d'Administration de statuer sur toutes les décisions structurantes pour le Groupe telles que décrites au paragraphe 1.1.

Le Conseil d'Administration comprend 4 administrateurs indépendants au sens du rapport Bouton. Il existe également trois comités spécifiques : le Comité des Rémunérations, le Comité d'Audit ainsi que le Comité Stratégique chargés chacun de superviser les travaux réalisés par la Direction Générale dans ces trois domaines. Chaque comité rend compte de ses travaux au Conseil d'Administration.

1.3 Structure de Direction

Le Président Directeur Général et le Directeur Général s'appuient sur un Comité Exécutif regroupant les directions des divisions et la direction du contrôle interne, soit au total 14 personnes. Ce Comité Exécutif se réunit tous les trimestres pour faire un point d'avancement sur les principaux chantiers du Groupe.

1.4 Rémunérations et avantages en nature

Les principes et règles de rémunération des mandataires sociaux, exposés et validés par le Comité des Rémunérations chaque année, sont exposés au chapitre relatif à la politique de gouvernement d'entreprise.

1.5 Procédures de contrôle interne

Les procédures de contrôle interne en vigueur dans le Groupe LISI s'inscrivent dans le cadre d'une gouvernance d'entreprise conformément aux dernières recommandations de l'Autorité des Marchés Financiers, et notamment en ce qui concerne son volet d'application pour les valeurs moyennes et petites (VaMPs).

1.5.1 Définition du contrôle interne

Les procédures de contrôle interne en application dans le Groupe ont pour objet de s'assurer que :

- Les actes de gestion ou de réalisation des opérations à tous les niveaux des unités de gestion s'inscrivent au regard des orientations et des objectifs définis par la Direction Générale,
- Ces actes respectent les lois et règlements applicables et soient conformes aux valeurs érigées par les entreprises du Groupe,
- Les informations comptables et financières reflètent avec exhaustivité et sincérité la situation économique du Groupe.

Dans cette perspective, le Groupe a mis en place un processus de prévention et de détection grâce aux interventions coordonnées du Directeur de l'audit interne et des auditeurs externes (lors de la revue des dispositifs de contrôle interne au moins 1 fois par an dans toutes les divisions). Ce processus est relayé au niveau de chaque division grâce à la politique de déploiement des contrôleurs locaux.

Comme tout système de contrôle, ce dispositif de prévention n'est pas exhaustif. Par conséquent, il ne peut fournir une garantie absolue que les risques sont totalement éliminés.

1.5.2 Description de l'environnement du contrôle interne

Description générale

L'environnement général du contrôle interne est fondé sur une organisation décentralisée au niveau de chaque division. Un Comité Exécutif mensuel est chargé d'entériner une politique générale qui doit être ensuite relayée jusqu'à l'unité élémentaire de gestion.

Le Groupe a formalisé un certain nombre de procédures synthétisées dans un manuel de contrôle interne Groupe mis à disposition des collaborateurs concernés au sein du Groupe via un site intranet. Ce manuel est complété par un manuel des procédures comptables Groupe. Enfin, le Groupe a déployé un système de reporting et d'information unifiée dans chaque division selon une procédure identique.

Les spécificités liées à l'activité du Groupe LISI nécessitent de développer des contrôles qualité pointus des processus opérationnels dans les domaines suivants :

- Production, stocks, suivi des flux,
- Qualité,
- Hygiène, sécurité et environnement,
- Personnel, paie,
- Comptabilité, contrôle de gestion, trésorerie,
- Achats et investissements,
- Ventes.

Des actions de renforcement de l'efficacité de ce dispositif sont menées en continu au sein du Groupe et sont suivies sous forme de tableaux de bord périodiques.

Organes de contrôle général

- Le Conseil d'Administration du Groupe représente l'entité supérieure de décision, le Comité Exécutif du Groupe relaie l'information au niveau des divisions qui elles-mêmes sont organisées de telle façon que des instances de direction puissent exécuter les décisions du Groupe au niveau des unités élémentaires de gestion.
- Le Comité d'Audit, qui comprend un administrateur indépendant, prend connaissance en présence des auditeurs externes ainsi que du responsable de l'audit interne de l'environnement général de gestion et de suivi des risques lors de chaque arrêté comptable publié.
- La cellule d'audit interne comprend le responsable de l'audit interne Groupe assisté d'un auditeur. En fonction de l'importance et de la nature de la mission à exécuter, des partenaires internes ou externes au Groupe peuvent compléter l'équipe d'intervention.
- La coordination avec les auditeurs externes est particulièrement étroite afin d'orienter les contrôles dans les domaines identifiés à risque et d'obtenir une couverture dans le temps satisfaisante.
- Certaines fonctions jugées critiques sont suivies en transversal dans le Groupe : gestion financière, gestion de la trésorerie, consolidation, secrétariat juridique, couverture d'assurances, politique sécurité, politique environnementale, politique achats et gestion des ressources humaines.

Référentiel Groupe

- Chaque division selon des valeurs communes a mis en place une charte de valeurs.
- Il existe un manuel des procédures de contrôle interne complété par un manuel des procédures comptables et de consolidation. Ces procédures sont mises à disposition de tous les acteurs concernés

et périodiquement mises à jour sous une forme électronique via un portail internet dédié.

- Chaque division, puis chaque unité opérationnelle a la responsabilité de veiller au respect de ces procédures et de l'adapter au contexte de son pays.
- Sous forme de lettres de délégation, chaque responsable est averti des niveaux de responsabilité dont il a la charge.

Processus de cartographie et de suivi des risques

- Le Groupe est engagé dans un processus convergent de cartographie des risques. Cette méthodologie est maintenant déployée dans tout le Groupe et traitée jusqu'au niveau des unités élémentaires de gestion. Elle fait l'objet d'une revue complète systématique une fois par an. Les plans d'actions prioritaires des principaux risques identifiés dans chaque division sont validés dans le budget de l'année suivante.
- Le comité des risques sécurité et environnement, mis en place en 2001, identifie et répertorie les risques inhérents puis engage les actions correctives nécessaires.

Principales procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

- Le Groupe revoit annuellement un plan stratégique pluriannuel (4-5 ans) et détermine à ce titre un plan prioritaire d'actions. Le budget de l'exercice à venir s'inscrit dans ce plan avec une perspective limitée à 12 mois. Le processus de planification fait l'objet de validations successives au niveau du Comité Exécutif du Groupe puis au niveau du Conseil d'Administration. La mesure de l'avancement de la réalisation du budget est réalisée mensuellement à tous les niveaux : unités élémentaires de gestion, B.U., divisions et Groupe.
- La consolidation mensuelle des indicateurs de gestion, du compte de résultat, du bilan et du tableau de financement permet une mesure précise dans des délais rapprochés de la date de clôture et facilite les prises de décision.
- Le processus achats et investissements s'inscrit également dans la démarche stratégique et budgétaire. Tout engagement d'achats ou d'investissements qui dévie des autorisations budgétaires fait l'objet d'un accord préalable au niveau approprié.
- Le processus ventes et contrats fait l'objet d'une revue spécifique des équipes locales, B.U, divisions ou Groupe suivant les seuils de signification avant l'engagement réel.
- Le processus trésorerie-financement fait également l'objet d'engagement spécifique. Ainsi, à titre d'exemple, tous les placements financiers sont gérés au niveau du Groupe.
- Le processus paie est géré au niveau des entités opérationnelles et périodiquement revu tant par la cellule audit interne que par les auditeurs externes.
- Le processus hygiène, sécurité et environnement (HSE) fait l'objet d'une revue mensuelle des indicateurs de gestion (taux d'accident du travail, non conformités etc.) et des principaux plans d'actions qui en découlent.

Réalisations 2010 et perspectives

- La Direction du Contrôle Interne a réalisé 18 missions d'audit et 9 missions de suivi des recommandations. L'ensemble du périmètre des sites de LISI est couvert à l'exception des nouvelles entités acquises en 2010.
- Dans un contexte encore difficile en 2010 certaines interventions ont été menées sur des problématiques spécifiques telles que les seuils d'autorisation des offres commerciales, la gestion des inventaires permanents ou encore le suivi des retards critiques de livraisons clients.
- La démarche de « Risk Management », qui a pour but de renforcer le contrôle interne au sein du Groupe, fait aujourd'hui partie intégrante d'un processus déployé de manière systématique sur l'ensemble des divisions.
- En marge de la cellule de Contrôle Interne, la cellule d'Audit HSE (Hygiène, Sécurité et Environnement) a pris ses pleines fonctions de coordination au niveau du Groupe des actions HSE et d'exécution des missions d'audits HSE dans tous les sites. Par ailleurs, des interventions seront menées conjointement avec le Contrôle Interne afin de mesurer l'efficacité du processus Maintenance dans les sites.
- Depuis deux ans, la Direction Générale de LISI a mis en place une gestion de trésorerie centralisée. Elle a pour principales fonctions de mettre en place un cash pooling mondial qui gère les flux et les excédents de trésorerie et contrôle les risques de taux et de change.
- Enfin, d'autres chantiers transversaux ont été poursuivis comme :
 - L'intégration de tableaux d'indicateurs de performance et de flux financiers dans le système unifié de gestion du Groupe,
 - Le contrôle d'engagements des investissements majeurs,
 - Le déploiement de la revue juridique de manière plus systématique,
 - La mise en place de la procédure de gestion de crise.
- Le Groupe juge comme satisfaisant les moyens dédiés à la maîtrise du contrôle interne. Les travaux d'audit interne se poursuivront donc sur le même rythme en 2011, une attention particulière sera portée sur les nouvelles entités intégrant le Groupe et sur les thèmes identifiés comme étant à risque. A ce titre, certaines de ces entités nouvellement acquises ayant été soumises au régime SOX antérieurement, une analyse comparative sera réalisée visant à la mise en place des meilleures pratiques identifiées.

Conclusion

Les interventions menées afin de renforcer le niveau de contrôle interne, ont conduit à des recommandations, validées et traitées par les responsables opérationnels concernés dans les délais fixés. Des missions de suivi permettent de s'assurer ultérieurement de leur concrète application.

Le Groupe s'inscrit ainsi dans une démarche de progrès permanent. En s'appuyant sur une connaissance toujours perfectible et une implication forte des responsables opérationnels dans les processus clés, elle facilite ainsi le développement et l'amélioration du contrôle interne dans le temps.

Gilles KOHLER
Président du Conseil d'Administration

2 - Rapport des Commissaires aux Comptes, établi en application de l'article L.225-235 du Code de commerce, sur le rapport du Président du Conseil d'Administration de la société LISI - Exercice clos le 31 décembre 2010

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de la société LISI et en application des dispositions de l'article L.225-235 du Code de Commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L.225-37 du Code de Commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

Il appartient au Président d'établir et de soumettre à l'approbation du Conseil d'Administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L.225-37 du Code de Commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L.225-37 du Code de Commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Paris La Défense, le 6 avril 2011
Salustro Reydel
Membre de KPMG International

Laurent Genin
Associé

Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du Conseil d'Administration, établi en application des dispositions de l'article L.225-37 du Code de Commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du Président du Conseil d'Administration comporte les autres informations requises à l'article L.225-37 du Code de Commerce.

Exincourt, le 6 avril 2011
Exco Cap Audit

Pierre Burnel
Associé

3 - Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés - Exercice clos le 31 décembre 2010

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de Commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'Assemblée Générale.

Conventions et engagements soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement autorisés au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'Assemblée Générale en application des dispositions de l'article L.225-38 du Code de commerce.

Conventions et engagements déjà approuvés par l'Assemblée Générale

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement déjà approuvés par l'Assemblée Générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Paris La Défense, le 6 avril 2011

Salustro Reydel
Membre de KPMG International

Laurent Genin
Associé

Exincourt, le 6 avril 2011

Exco Cap Audit

Pierre Burnel
Associé

4 - Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés - Exercice clos le 31 décembre 2010

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société LISI S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants.

Les estimations comptables concourant à la préparation des états financiers au 31 décembre 2010 ont été réalisées dans un contexte de difficulté certaine à appréhender les perspectives économiques. Ces

conditions sont décrites dans la note 2.2.2 de l'annexe des comptes consolidés. C'est dans ce contexte incertain que, conformément aux dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce, nous portons à votre connaissance nos propres appréciations.

La direction du Groupe LISI est amenée à retenir des jugements et estimations et à formuler des hypothèses qui concernent notamment la dépréciation des actifs, les provisions et les impôts différés, exposées dans les notes 2.2.2, 2.2.8.5, 2.2.14 et 2.2.19.5 de l'annexe. Pour l'ensemble de ces estimations, nous avons apprécié les données et hypothèses sur lesquelles se fondent ces jugements et estimations, revu par sondages les calculs effectués par la société, examiné la documentation disponible et vérifié que les notes de l'annexe donnent une information appropriée sur les hypothèses retenues par la société.

La société procède systématiquement, à chaque clôture, à un test de dépréciation des écarts d'acquisition et des actifs à durée de vie indéfinie et évalue également s'il existe un indice de perte de valeur des actifs à long terme, selon les modalités décrites dans les notes 2.2.7.1, 2.2.8.5 et 2.5.1.1 aux états financiers. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test de dépréciation ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses utilisées et nous avons vérifié que les notes mentionnées ci-avant donnent une information appropriée.

La note 2.2.15 précise les modalités d'évaluation des engagements de retraites et avantages au personnel fondés sur des actions. Ces engagements ont fait l'objet d'évaluations externes. Nos travaux ont consisté à examiner les données utilisées, à apprécier les hypothèses retenues, à revoir les calculs effectués et à vérifier que les notes 2.2.15 et 2.5.4.2 de l'annexe aux états financiers consolidés fournissent une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Les Commissaires aux Comptes

Paris La Défense, le 6 avril 2011
Salustro Reydel
Membre de KPMG International

Laurent Genin
Associé

Exincourt, le 6 avril 2011
Exco Cap Audit

Pierre Burnel
Associé

5 - Rapport général des Commissaires aux Comptes - Exercice clos le 31 décembre 2010

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société LISI S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Les Commissaires aux Comptes

Paris La Défense, le 6 avril 2011
Salustro Reydel
Membre de KPMG International

Laurent Genin
Associé

Votre société constitue des provisions pour dépréciation des titres de participation lorsque leur valeur d'usage s'avère inférieure à leur valeur nette comptable, tel que décrit dans le paragraphe b « Immobilisations financières » de la note 3.1. « Règles et méthodes comptables » de l'annexe. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir les calculs effectués par la société, et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction.

Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de Commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Exincourt, le 6 avril 2011
Exco Cap Audit

Pierre Burnel
Associé

6 - Projet de résolutions

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 27 AVRIL 2011

ORDRE DU JOUR

DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

- Examen et approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2010 ;
- Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2010 ;
- Approbation des conventions visées aux articles L.225-38 et suivants du Code de Commerce ;
- Quitus aux Administrateurs et aux Commissaires aux Comptes ;
- Affectation des résultats ;
- Autorisation de rachat par la société de ses propres actions ;
- Renouvellement du mandat d'un Administrateur ;
- Renouvellement du mandat des Commissaires aux Comptes titulaires et suppléants ;
- Pouvoirs ;
- Questions diverses.

PROJET DE RESOLUTIONS

Première résolution – Approbation des comptes sociaux

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration et du rapport général des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes annuels arrêtés à la date du 31 décembre 2010 tels qu'ils ont été présentés, faisant apparaître un bénéfice de 7 725 772 €, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

L'Assemblée Générale approuve notamment les dépenses effectuées au cours de l'exercice écoulé, ayant trait aux opérations visées à l'article 39-4 du Code Général des impôts, pour un montant global de 16 188 €.

Deuxième résolution – Approbation des comptes consolidés

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration et du rapport général des Commissaires aux Comptes, approuve, tels qu'ils ont été présentés, les comptes consolidés établis conformément aux dispositions des articles L.233-16 et suivants du Code de Commerce au 31 décembre 2010 faisant ressortir un bénéfice de 32 925 459 €.

Troisième résolution – Approbation des conventions visées à l'article L.225-38 du Code de Commerce

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article L.225-38 du Code de Commerce, approuve les éléments indiqués dans ce rapport.

Quatrième résolution – Quitus aux Administrateurs

L'Assemblée Générale donne quitus de leur gestion aux Administrateurs en ce qui concerne l'exercice 2010, et de leur mandat aux Commissaires aux Comptes.

Cinquième résolution – Affectation du résultat

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration, décide d'affecter comme suit le bénéfice de l'exercice :

• bénéfice de l'exercice, soit la somme de	7 725 772 €
• augmenté du report à nouveau qui s'élève à la somme de	56 098 435 €
Soit, au total	63 824 207 €

constitue le bénéfice distribuable, que le Conseil d'Administration propose de répartir ainsi :

- à la réserve légale 6 527,00 €
- aux actionnaires, à titre de dividendes, la somme de 1,05 € par action, soit la somme de 11 325 818,70 € qui sera mise en paiement le 6 mai 2011
- au compte report à nouveau, le solde, 52 491 861,30 € étant précisé que ce poste sera augmenté du montant des dividendes afférents aux actions possédées par la Société à la date de détachement du coupon.

Le dividende revenant à chaque action est de 1,05 €. Le montant du dividende éligible à la réfaction de 40 % visée à l'article 158-3-2° du CGI est de 1,05 €.

En outre, l'Assemblée Générale reconnaît qu'il lui a été rappelé que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des trois exercices précédents ont été les suivantes, par action :

Exercice clos le 31 décembre 2007 :	dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 1,50 €
Exercice clos le 31 décembre 2008 :	dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 1,20 €
Exercice clos le 31 décembre 2009 :	dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 0,70 €

Sixième résolution – Programme de rachat d'actions

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration et pris connaissance des éléments figurant dans le descriptif du programme :

- annule l'autorisation d'achat donnée le 28 avril 2010 ;
- autorise, conformément aux articles L.225-209 et suivants du Code de Commerce, le Conseil d'Administration, à procéder, par tous moyens, à des rachats de ses propres actions, représentant jusqu'à 10 % du capital social de la société, correspondant à 1 078 649 actions, à l'exception de l'acquisition d'actions destinées à la conservation et la remise d'actions à titre d'échange ou de paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe dont le nombre total sera limité à 5 % du capital soit 539 324 actions ;
- décide que les actions acquises auront les utilisations suivantes :
 - l'animation sur le marché du titre par un Prestataire de Services d'Investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers ;
 - consentir des options d'achat d'actions ou des attributions gratuites d'actions aux salariés et mandataires sociaux de la société et/ou de son Groupe ;
 - la conservation et la remise d'actions à titre d'échange ou de paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe ;
 - l'annulation des titres acquis sous réserve de l'approbation par l'Assemblée Générale Extraordinaire convoquée ultérieurement.

L'acquisition ou la cession des titres pourront être effectuées par tous moyens et à toute époque, et ce dans le respect de la réglementation en vigueur, sur le marché ou hors marché, y compris par l'utilisation d'instruments dérivés négociés sur un marché réglementé ou de gré à gré.

La société s'engage à rester en permanence dans les limites fixées par l'article L.225-209 du Code de Commerce.

Cette autorisation s'appliquera dans les conditions suivantes :

- la société ne pourra pas acheter ses propres actions à un prix supérieur à 90 € hors frais d'acquisition,

Le montant maximal que LISI S.A. est susceptible de payer dans l'hypothèse d'achats au prix maximal fixé par l'Assemblée, soit 90 €, s'élèvera à 97 078 410 €.

Cette autorisation est valable pour une durée de 18 mois, à compter de la présente Assemblée.

- donne tous pouvoirs au Conseil d'Administration, avec faculté de délégation et dans les limites décidées ci-avant, pour passer tous ordres en bourse, conclure tous accords en vue d'effectuer toutes formalités, toutes déclarations auprès de tous organismes, remplir toutes autres formalités et, d'une manière générale, faire tout ce qui est nécessaire.

Septième résolution - Renouvellement du mandat d'un Administrateur

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat d'Administrateur de Monsieur Pascal LEBARD pour une durée de six années, qui prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2016.

Huitième résolution - Renouvellement du mandat d'un Commissaire aux Comptes titulaire

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat de Commissaire aux comptes titulaire du Cabinet EXCO CAP AUDIT, dont le siège social est 2 rue Emile Zingg - 25400 EXINCOURT, pour une durée de six exercices qui prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2016.

Neuvième résolution - Non renouvellement du mandat d'un Commissaire aux Comptes titulaire – Nomination d'un nouveau Commissaire aux Comptes titulaire

L'Assemblée Générale décide de ne pas renouveler le mandat de commissaire aux comptes titulaire du Cabinet KPMG AUDIT et décide de nommer en remplacement pour une durée de six exercices qui prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2016 :

Le Cabinet ERNST & YOUNG et Autres
dont l'adresse est 41 rue Ybry à Neuilly sur seine (Hauts de Seine)

Dixième résolution - Non renouvellement du mandat d'un Commissaire aux Comptes suppléant – Nomination d'un nouveau Commissaire aux Comptes suppléant

L'Assemblée Générale décide de ne pas renouveler le mandat de Commissaire aux Comptes suppléant de Monsieur Jean François CALAME et décide de nommer en remplacement pour une durée de six exercices qui prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2016 :

Monsieur Philippe AUCHET
domicilié 2 rue Emile Zingg - 25400 EXINCOURT

Onzième résolution - Non renouvellement du mandat d'un Commissaire aux Comptes suppléant – Nomination d'un nouveau Commissaire aux Comptes suppléant

L'Assemblée Générale décide de ne pas renouveler le mandat de Commissaire aux Comptes suppléant de Monsieur Jean-Claude REYDEL et décide de nommer en remplacement pour une durée de six exercices qui prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2016 :

Le Cabinet AUDITEX
dont l'adresse est Tour Ernst & Young – 11 Allée de l'Arche à Paris La Défense (Hauts de Seine)

Douzième résolution - Formalités

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de ses délibérations en vue de l'accomplissement de toutes formalités, ainsi que tous dépôts et publications prescrits par la loi.

Table de concordance de l'AMF

La présente table permet d'identifier les informations à inclure dans le rapport annuel déposé comme document de référence.

Incorporation par référence des comptes 2008 et 2009

Les informations suivantes sont incluses par référence dans le présent Document de référence :

- Les comptes consolidés établis en normes IFRS et les comptes annuels résumés établis en normes françaises au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2008 ainsi que les rapports des Commissaires aux Comptes y afférents sont contenus dans le Document de référence déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 17 avril 2009 (D.09-270).
- Les comptes consolidés établis en normes IFRS et les comptes annuels résumés établis en normes françaises au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2009 ainsi que les rapports des Commissaires aux Comptes y afférents sont contenus dans le Document de référence déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 15 avril 2010 (D.10-0267).

Rubriques de l'annexe 1 du règlement européen n° 809 / 2004	Chapitre	Page
1. Personnes responsables		
- Personnes responsables	1	6
- Déclarations des personnes responsables	1	6
2. Contrôleurs légaux des comptes		
- Noms et adresses des contrôleurs légaux des comptes	1	6
3. Informations financières sélectionnées		
- Informations financières historiques	1	9
- Informations financières intermédiaires	NA	NA
4. Facteurs de risques		
	3	39 à 41
	5	77 à 79
5. Informations concernant l'émetteur		
- Histoire et évolution de la société	1	11
- Raison sociale et nom commercial de l'émetteur	1	12
- Lieu et numéro d'enregistrement de l'émetteur	1	12
- Date de constitution et durée de vie de l'émetteur	1	
- Siège social et forme juridique de l'émetteur, législation régissant ses activités, pays d'origine, adresse et numéro de téléphone de son siège statutaire	1	6-12
- Événements importants dans le développement des activités de l'émetteur	2	16 à 24
	3	30
- Investissements	2	16 à 24
- Principaux investissements réalisés	3	17-39
	3	43-44
	4	69-70
- Principaux investissements en cours	3	43-44
- Principaux investissements que compte réaliser l'émetteur	NA	NA

6. Aperçu des activités		
- Principales activités	2	16-17
- Principaux marchés	2	16-17
- Evénements exceptionnels	3	54
- Degré de dépendance aux brevets, licences, contrats industriels, commerciaux, ou financiers ou de nouveaux procédés de fabrication	5	78-79
- Positionnement concurrentiel	2	16-17
7. Organigramme		
- Description du Groupe	1	7-8
- Liste des filiales importantes	3	38
	4	73
8. Propriétés immobilières, usines et équipements		
- Immobilisations corporelles importantes existantes ou planifiées ou toute charge majeure pesant dessus	3	43-44
	4	69-70
- Questions environnementales pouvant influencer l'utilisation, faite par l'émetteur, de ses immobilisations corporelles	3	48-49
	5	77-78
9. Examen de la situation financière et du résultat		
- Situation financière	2	18 à 24
	4	62-63
- Résultat	3	26 à 29
	4	64 à 67
- Facteurs importants influant sensiblement sur le revenu d'exploitation	3	37-39 à 41
	5	77 à 79
- Explication du changement du chiffre d'affaires ou des produits	2	18 à 20
- Stratégie ou facteurs de nature gouvernementale, économique, budgétaire, monétaire ou politique ayant influé sensiblement ou pouvant influencer sensiblement, de manière directe ou indirecte, sur les opérations de l'émetteur	3	39 à 41
10. Trésorerie et capitaux		
- Informations sur les capitaux	3	29-47-48
	4	62-67
	6	82 à 85
- Source et montants des flux de trésorerie	3	28
	4	66
- Informations sur les conditions d'emprunt et la structure de financement de l'émetteur	3	40-41-45-50 à 52
	4	71-72
- Informations concernant toute restriction à l'utilisation des capitaux ou pouvant influencer sensiblement, de manière directe ou indirecte, sur les opérations de l'émetteur	NA	NA
- Informations concernant les sources de financement attendues pour réaliser les investissements prévus	3	59
11. Recherche et développement, brevets et licences	3	43-44-53
12. Informations sur les tendances		
- Principales tendances ayant affecté la production depuis la fin du dernier exercice	2	18 à 24
	4	62-63
- Engagement susceptible d'influer sensiblement sur les perspectives de l'émetteur	3	59-60
13. Prévisions ou estimations du bénéfice	NA	NA
14. Organes d'administration, de direction et de surveillance et de direction générale		
- Organes d'administration et de direction	6	94 à 96
- Conflits d'intérêt au niveau des organes d'administration et de direction	6	97
15. Rémunération et avantages		
- Montant de la rémunération et avantages en nature	3	58
	4	73
	6	98-100

- Montant total des sommes provisionnées ou constatées aux fins de versement de pensions, de retraites, ou d'autres avantages	3	49-50-58
16. Fonctionnement des organes d'administration et de direction		
- Date d'expiration des mandats actuels	6	94 à 96
- Contrat de service liant les membres des organes d'administration	NA	NA
- Informations sur le comité d'audit et le comité des rémunérations	6	89-90-94
- Conformité au gouvernement d'entreprise en vigueur	6	88 à 90
17. Salariés		
- Nombre de salariés	2	16 à 17-20 à 23
	4	73-74
	6	91
- Participation et stock-options	3	58
	6	91 à 93-98-100
- Accord prévoyant une participation des salariés au capital de l'émetteur	6	91 à 93-98-100
18. Principaux actionnaires		
- Actionnaires détenant plus de 5 % du capital	1	9
	6	84-85
- Existence de droits de vote différents	1	12-13
	6	84
- Détention ou contrôle de l'émetteur, directement ou indirectement	1	9
	6	84
- Accord connu de l'émetteur dont la mise en œuvre pourrait, à une date ultérieure, entraîner un changement de son contrôle	NA	NA
19. Opérations avec des apparentés	3	58
	4	73
	6	86-87
20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur		
- Informations financières historiques	4	74
- Informations financières pro forma	NA	NA
- Etats financiers	4	64 à 67
- Vérification des informations historiques annuelles	NA	NA
- Date des dernières informations financières	NA	NA
- Informations financières intermédiaires	NA	NA
- Politique de distribution des dividendes	3	48
	4	62-63-74
	6	83
	7	109
- Procédures judiciaires et d'arbitrage	NA	NA
- Changement significatif de la situation financière ou commerciale depuis la fin du dernier exercice	NA	NA
21. Informations complémentaires		
- Capital social	6	82 à 85
	3	47-48
	1	9
- Acte constitutif et statuts	1	12-13
22. Contrats importants	5	78
23. Informations provenant de tiers, déclaration d'experts et déclaration d'intérêts	7	102 à 108
24. Documents accessibles au public	1	6-13
25. Informations sur les participations	4	73

Glossaire



- **ACE** : Amélioration Continue vers l'Excellence.
- **AFEI** : Association Française des Entreprises d'Investissement.
- **AGE** : Assemblée Générale Extraordinaire.
- **AGM** : Assemblée Générale Mixte.
- **AGO** : Assemblée Générale Ordinaire.
- **AMF** : Autorité des Marchés Financiers.
- **BFR** : Besoin en Fond de Roulement.
- **BSAR** : Bon de Souscription d'Action Remboursable.
- **B.U.** : Business Units : Unité d'affaires.
- **CAF** : Capacité d'Autofinancement.
- **Capitaux engagés** : Capitaux Propres + Endettement Financier Net.
- **CDN** : Certificat de Dépôts Négociable.
- **CIR** : Crédit Impôt Recherche.
- **CET** : Contribution Economique Territoriale.
- **CNC** : Conseil National de la Comptabilité.
- **CRBF** : Comité de la Réglementation Bancaire et Financière.
- **CRC** : Comité de Réglementation Comptable.
- **CVAE** : Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises.
- **DIF** : Droit Individuel à la Formation.
- **EBIT** : Résultat d'exploitation diminué de la participation des salariés.
- **EBITDA** : EBIT augmenté des dotations aux amortissements et provisions d'exploitation et diminué des reprises de provisions d'exploitation.
- **EFN** : Endettement Financier Net.
- **ETP** : Equivalent Temps Plein.

- **ETPMP** : Equivalent Temps Plein Moyen Payé.
- **FCPE** : Fond Commun de Placement Entreprise.
- **Flux net sur l'activité** : Flux de trésorerie provenant de l'exploitation = CAF + variation des BFR d'exploitation.
- **Free Cash Flow (FCF)** : Capacité d'autofinancement diminuée des variations des stocks, des BFR et des investissements industriels nets.
- **GEARING** : Rapport de l'Endettement Financier Net sur les Capitaux Propres consolidés part du Groupe.
- **HSE** : Hygiène, Sécurité, Environnement.
- **LSF** : Loi Sécurité Financière.
- **MV** : Moins Value.
- **OBSAR** : Obligation avec Bons de Souscription d'Action Remboursable.
- **PASE** : Plans d'Amélioration Sécurité Environnement.
- **PCA** : Produits Constatés d'Avance.
- **PEG** : Plan d'Epargne Groupe.
- **PV** : Plus Value.
- **Retour sur capitaux investis (ROCE)** : Rapport entre l'EBIT et la moyenne des capitaux engagés des années N et N-1.
- **Retour sur capitaux propres (ROE)** : Rapport entre le résultat net et les capitaux propres.
- **RSPVLT** : Réserve Spéciale des Plus Values à Long Terme.
- **Taux de rotation du capital flottant** : Rapport entre les volumes annuels échangés et le nombre de titres du flottant.
- **TMCA** : Taux Moyen de Croissance Annuel.
- **TPI** : Titre au Porteur Identifiable.
- **TRS** : Taux de Rendement Synthétique (rapport entre les heures machines travaillées et les heures totales disponibles).
- **UGT** : Unité Génératrice de Trésorerie.
- **VMP** : Valeur Mobilière de Placement.
- **VNC** : Valeur Nette Comptable.

LISI AEROSPACE
Tour Gamma « A » - 193 Rue de Bercy
F – 75582 PARIS CEDEX 12

Tél : + 33 (0)1 44 67 85 85
Fax : + 33 (0)1 43 40 88 76
Site Internet : www.lisi-aerospace.com

LISI MEDICAL
19 Chemin de la Traille
NEYRON
F – 01701 MIRIBEL

Tél : + 33 (0)4 78 55 80 00
Fax : + 33 (0)4 72 25 81 61
Site Internet : www.lisi-medical.com

LISI AUTOMOTIVE
28, Faubourg de Belfort – BP 19
F – 90101 DELLE CEDEX

Tél : + 33 (0)3 84 58 63 00
Fax : + 33 (0)3 84 58 63 02
Site Internet : www.lisi-automotive.com

LISI
Tour Gamma « A » - 193 Rue de Bercy
F – 75582 PARIS CEDEX 12
Siège Social
Le Millenium – 18 rue Albert Camus
BP 431 – 90008 BELFORT CEDEX

Tél : + 33 (0)3 84 57 00 77
Fax : + 33 (0)3 84 57 02 00
Site Internet : www.lisi-group.com